



**HAL**  
open science

## CONstruction SOciale et REgulation des projets forestiers (CONSORE) volet 2: Cadre de vie et loisirs en forêt d'Aquitaine: une demande de “ spécificités ”

C. Bouisset, I. Degremont, Sandrine Lyser, Geoffrey Dehez, Geoffrey Dehez

### ► To cite this version:

C. Bouisset, I. Degremont, Sandrine Lyser, Geoffrey Dehez, Geoffrey Dehez. CONstruction SOciale et REgulation des projets forestiers (CONSORE) volet 2: Cadre de vie et loisirs en forêt d'Aquitaine: une demande de “ spécificités ”. [Rapport de recherche] irstea. 2015, pp.135. hal-02602245

**HAL Id: hal-02602245**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02602245>**

Submitted on 16 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# CONstruction SOCiale et regulation des projets FORestiers (CONSORe)

Volet 2 : Cadre de vie et loisirs en forêt  
d'Aquitaine – une demande de  
« spécificités »

Décembre 2015

DEHEZ Jeffrey (Coord)

BOUISSET Christine  
DEGREMONT Isabelle  
LYSER Sandrine

*Convention 20111402006*

IRSTEA – Centre de Bordeaux  
Unité ADBX  
50, avenue de Verdun - Gazinet  
33612 Cestas



## Projet CONSORE (CONstruction SOciale et REgulation des projets forestiers)

Convention IRSTEA –CCRRDT Aquitaine 20111402006

Coord. J.Dehez, IRSTEA Bordeaux<sup>1</sup>

### Résumé

Décembre 2015

Le projet CONSORE (CONstruction SOciale et REgulation des projets forestiers) est parti du constat que les tempêtes de 1999 et 2009 avaient été l'occasion de réinterroger la place de la forêt dans les territoires aquitains. Au-delà du choc immédiat et de la gestion de la crise, de multiples interrogations se sont en effet posées quant au devenir des espaces forestiers en Aquitaine. Certaines orientations se sont traduites par une accélération de processus déjà engagés par ailleurs, à l'instar des expérimentations sur le raccourcissement des rotations sylvicoles ou l'exploitation des rémanents. D'autres projections ont plutôt donné le sentiment d'une relecture d'usages et de fonctions déjà présentes en forêt mais qui seraient susceptibles de prendre plus de poids à l'avenir (stockage de Carbone, bioénergies, éco-tourisme) *via* des mécanismes qui restent toutefois à inventer (marché de quotas, paiements pour services environnementaux). Enfin, quelques scénarios ont été présentés comme des ruptures radicales par rapport à l'histoire locale, soulevant à ce titre de vives inquiétudes quant à la vocation forestière même du massif Landais (extensions de l'agriculture et du résidentiel, créations de parcs solaires ou éoliens).

Afin d'analyser la façon dont ces « projets forestiers » pouvaient se construire (ou, au contraire, de ne jamais voir le jour), le projet CONSORE a été imaginé autour d'une ambition pluridisciplinaire forte qui associe l'économie, la sociologie, les sciences politiques et la géographie présentes au sein de l'unité ETBX (Environnement, Territoire et Infrastructure) d'IRSTEA Bordeaux, porteuse du projet, et du laboratoire SET UMR CNRS 5603 (Société-Environnement-Territoire) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Ce faisant, le projet CONSORE part d'une idée (double) :

- i. nombre des décisions ne sont pas prises exclusivement sur des critères biotechniques, mais également sur des considérations sociopolitiques et économiques qu'une approche par les Sciences Humaines et Sociales est en mesure de saisir. Ceci suppose de sortir d'une logique de « gisement » de la ressource ligneuse et de s'intéresser également aux acteurs.
- ii. En corolaire, les projets pour la forêt ne sauraient être définis *a priori* mais sont portés et construits par ces mêmes acteurs. Un tel développement, à caractère plus endogène donc, pourrait être analysé sous l'angle de la territorialité. En ajoutant une dimension

---

<sup>1</sup> 50 avenue de verdun, 33 612 Gazinet-Cestas. Tel : +5.57.89.08.44. Mel : jeoffrey.dehez@irstea.fr

« horizontale » aux approches sectorielles forestières classiques, cette lecture invite à examiner l’ancrage local potentiel des processus socio-économiques.

Deux « utilités » de la forêt nous sont apparues tout à fait représentatives de cette problématique : le bois énergie d’une part, et les loisirs et le cadre de vie d’autre part. En effet, toutes deux

- bénéficient d’une véritable antériorité dans l’univers forestier (bois bûche, charbon, promenade, chasse) mais aussi connaissent des mutations récentes (co-génération, bio raffinerie pour le premier ; écotourisme, sports de nature pour le second) ;
- sont souvent évoquées comme des leviers possibles de développement local (redynamisation de la filière bois, emplois « verts », économie résidentielle et touristique...) ;
- interrogent la place de la fonction productive de la forêt (conflits autour l’approvisionnement, oppositions aux coupes rases et traitements sylvicoles, multiplication des risques...) ;
- entraînent avec elles de nouveaux acteurs (énergéticiens, élus, riverains, touristes...) peu ou pas connus des forestiers ;
- sont caractérisées par de nombreuses incertitudes, ne serait-ce par le manque d’informations et de données aujourd’hui disponibles à leur sujet.

## **Volet 1 : Bois énergie et développement territorial en Aquitaine**

### *La délicate articulation entre développement territorial et transition énergétique*

Les débats actuels sur les énergies renouvelables questionnent plus largement l’émergence de nouveaux modes de gouvernances énergétiques davantage en prise avec le devenir des territoires. Les notions de modularité, de décentralisation, de proximité ou encore d’autosuffisance sont ainsi régulièrement invoquées pour souligner tout le « potentiel » de reconfiguration porté par ces nouvelles technologies. Le bois énergie (BE) semble cristalliser plusieurs de ces attentes et bénéficie à ce titre d’un soutien important de la part des pouvoirs publics. Anticipant notamment une redynamisation des filières locales, les promoteurs du BE espèrent ainsi que les richesses nouvellement créées profitent pleinement aux espaces sur lequel il se développe. Ce à quoi vient parfois s’adjoindre un argumentaire environnemental *via* l’impact carbone supposé limité d’un approvisionnement du BE en circuits courts ou encore sa contribution à l’entretien des espaces naturels (après remise en gestion des peuplements dépérissant par exemple). Dans le projet CONSORE, nous pensons que les effets du BE sur les territoires, de même que l’hypothèse d’une convergence réussie entre, d’une part, le développement durable et, d’autre part, le développement local doivent être discutés. A cet effet, la région Aquitaine constitue un terrain d’étude fécond.

Région la plus boisée de France, elle dispose de massifs conséquents *a priori* propices au déploiement du bois-énergie. Ceux-ci sont variés puisque le Massif des Landes de Gascogne, plus grande forêt cultivée d'Europe Occidentale, côtoie des forêts moins exploitées telles que celles du massif Dordogne-Garonne et, surtout, celles situées en Adour-Pyrénées. Depuis peu, la région doit faire face à une augmentation significative de BE, avec des projections plus ambitieuses encore. Pour autant, les réactions des sylviculteurs sont extrêmement variés, ce qui invite à penser que le « potentiel » de développement local du BE est loin d'être partout partagé.

Le volet 1 du rapport final du projet CONSORE comporte 5 chapitres. Le chapitre 1 revient sur plusieurs fondements économiques du développement territorial du BE. Les chapitres 2 et 3 examinent plus particulièrement le caractère multi-scalaire des processus à l'œuvre, avec d'une part, le travail politique entrepris par les papetiers dans le cadre de la mise en œuvre du paquet « Energie Climat » et, d'autre part, une analyse de la politique bois énergie à l'aune de la coévolution des politiques énergétiques et forestières. Les chapitres 4 et 5 analysent les comportements des propriétaires forestiers, acteurs clefs s'il en est de la mobilisation. Deux zones d'études sont comparées dans ce cadre, une au sein du massif Gascon, l'autre à l'extérieur de celui-ci (propriétaires du Sud Adour).

#### *Parmi les éléments à retenir*

En Aquitaine, le BE a connu une croissance accélérée ces dernières années. En l'absence d'observatoire officiel disponible au moment de notre étude, la constitution d'une base de données *ad hoc* nous a permis d'évaluer une demande annuelle supérieure à 1,2 millions de tonnes fin 2012. L'analyse de la structure confirme tout d'abord la forte concentration de la consommation entre quelques gros industriels de la filière bois papier, en même temps qu'elle souligne une réelle diversité des trajectoires. Certaines zones pourtant bien « dotées » sur le plan forestier (notamment dans les Pyrénées Atlantiques) restent à l'écart de ce développement, tandis que d'autres, au contraire, révèlent des situations où les acteurs innovent afin de s'accommoder de contextes *a priori* peu favorables.

Plusieurs des projets que nous avons rencontrés semblent effectivement avoir activé des ressorts territoriaux (Dordogne, entre deux Mer, Massif Landais...). En mobilisant différentes formes de proximité, les acteurs impliqués ont progressivement élaboré des « ressources spécifiques » à partir desquelles ils ont pu assoir leur développement. Cette « spécificité » a parfois trouvé à s'incarner dans des actifs forestiers, mais pas toujours. Dans ce contexte, la construction territoriale n'est pas l'apanage du tertiaire puisque des industriels (au sein de la filière bois papier y compris) s'inscrivent tout à fait dans cette veine. A l'inverse, de plus en plus de projets tertiaires (dans les grands centres

urbains) se tournent vers des stratégies privilégiant la généricité, ce qui tendrait à affaiblir leurs liens potentiels avec les territoires environnants.

La relation supposée vertueuse entre le développement territorial et le développement soutenable est loin d'être acquise, car les exigences en termes de qualité et de performance énergétique peuvent aller à l'encontre des leviers territoriaux. Dans ce contexte, l'atout de la proximité (de l'approvisionnement) peut « sauter » face aux impératifs de la transition énergétique. De même, certaines stratégies locales freinent voire empêchent l'entrée de nouveaux arrivants.

Les échelles pertinentes de l'analyse vont bien au delà de la question des rayons d'approvisionnement car les acteurs mobilisent des ressources (cognitives, institutionnelles, financières...) disponibles à d'autres niveaux. De nouveau, ces phénomènes ont été mis en évidence aussi bien dans l'industrie (cas du travail politique des papetiers Landais) que dans le tertiaire (Plan Bois Energie de la Dordogne). Ces organisations multi-scalaires sont, de plus, évolutives, ce qui contraint parfois les acteurs à redéfinir leurs stratégies au gré des changements plus ou moins anticipés. En témoigne l'évolution des politiques de soutien à la production de chaleur renouvelable : si les premières expérimentations accordaient une large place à la co-construction des initiatives par les territoires (comme nous l'avons constaté en Dordogne), ce processus a conduit à la création (au niveau national) d'un dispositif (le Fond Chaleur) nettement plus axé aujourd'hui sur les notions de performances environnementales et économiques.

Enfin, force est de constater que le développement du BE en Aquitaine est aujourd'hui largement impulsé par la demande et que les sylviculteurs restent en retrait. Les freins constatés sont autant d'ordre individuels (mauvaise image du BE, définition technico économique, manque de visibilité) qu'organisationnel (hétérogénéité des acteurs, structuration défavorable des débouchés, opacité des transactions). Dans ces conditions, les propriétaires sont souvent amenés à agir dans un environnement dont les contours ont été façonnés par d'autres acteurs qu'eux-mêmes et dont les intérêts leur échappent.

## **Volet 2 : Cadre de vie et loisirs en forêt – une demande de « spécificités »**

### *L'usager, l'habitant et la co-construction d'un service récréatif*

La forêt ne se résume pas à un espace de production (quel que soit son usage par ailleurs : bois d'œuvre, trituration, énergie...), c'est aussi le support de nombreuses activités récréatives et touristiques, un terrain propice à la détente et aux loisirs, un cadre de vie recherché. Le phénomène est loin d'être anodin. Ainsi, même si les chiffres ne sont pas réellement stabilisés, on estime que les forêts françaises accueilleraient chaque année plus de 600 millions de visites (Dehez (coord) 2012).

Pour autant, les activités observées sont rarement spectaculaires (promenade, repos). Elles reposent sur des valeurs et des motivations axées autour du calme et du ressourcement et sont pratiquées en priorité dans des espaces de « proximité », pas vraiment perçus comme des sites emblématiques ou « remarquables ». En France, l'ouverture des forêts au public est cadrée par divers dispositifs, qui mettent en relation des institutions et des individus dont la coordination ne va pas nécessairement de soi. L'application de la réglementation (au premier rang de laquelle figure le respect du droit de propriété) reste délicate. Les contraintes de financement obligent les gestionnaires des forêts publiques à rechercher de nouveaux partenariats auprès d'acteurs qui se connaissent peu ou mal. A quoi s'ajoute une évolution générale de la façon de concevoir la gestion des espaces naturels qui tend notamment à accorder plus de poids à l'implication et la participation des usagers. Et pourtant, l'analyse de la demande constitue encore trop souvent un angle mort de la réflexion ce qui, comme, l'ont relevé certains auteurs, conduit en général à « parler de l'accueil du public sans public » (Candau et Deuffic 2012). Alors que le service récréatif possède justement cette particularité d'être co-construit par l'utilisateur lui-même (Dehez (coord) 2012) !

Dans ce second volet du projet CONSORE, nous réaffirmons qu'une meilleure connaissance des usagers, de leurs attentes et de leurs comportements constitue une étape incontournable de la réflexion sur l'organisation de la fréquentation des forêts. Conformément à la lecture territoriale développée jusqu'à présent, nous accordons une attention spéciale aux formes d'ancrage local ainsi qu'aux singularités spatiales. Une particularité de ce travail est aussi de s'inscrire dans le prolongement d'un projet de recherche antérieur, déjà soutenu par la Région Aquitaine<sup>2</sup>, auquel il nous arrivera plusieurs fois de faire référence.

Ce second volet du rapport est constitué de trois chapitres. Le premier rappelle les concepts et théories mobilisés tandis que les deux suivants alimentent le volet empirique. La forme retenue témoigne d'une volonté de construction pluridisciplinaire (notamment entre économie et géographie).

#### *Parmi les éléments à retenir*

L'attachement des usagers aux espaces forestiers n'est certainement pas réservé à des sites emblématiques, présentant des caractéristiques remarquables voire uniques (à l'instar de la Dune du Pilat ou de la forêt d'Iraty par exemple). Au contraire, on peut tout autant déceler l'existence de liens privilégiés avec des espaces que l'on qualifierait plus volontiers « d'ordinaires ». Plusieurs de ces liens pourraient, à terme, constituer des leviers territoriaux à activer en vue de l'élaboration de projets de

---

<sup>2</sup> Intitulé « Multifonctionnalité et services récréatifs des forêts en Aquitaine », CCRRDT Aquitaine (2005-2009).

gestion « partagés ». Cela supposerait toutefois de s'appuyer sur d'autres repères que les références institutionnelles usuelles (propriétaire, statut, limites...).

En Aquitaine, la demande de loisirs en forêt affiche quelques tendances de fond. Premièrement, sa popularité ne se dément pas puisque, en 2012, plus de 6 habitants sur 10 déclaraient toujours se rendre en forêt durant leur temps libre. Promenade, observation, repos et détente en famille restent des activités plébiscitées sur des espaces situés, en moyenne, à 20 minutes de chez soi. Les facteurs d'attractivités empruntent volontiers à des registres « non forestiers » (eau, littoral, montagne, propreté...) pour définir à cette occasion des espaces « mixtes ». Dans le même ordre d'idée, les paysages diversifiés reçoivent la plus forte adhésion, avec une préférence marquée pour les espèces feuillues (même au sein du massif Landais !).

Les singularités socio-spatiales ne doivent pas être négligées pour autant et ce, bien que les mécanismes sous-jacents n'ont pas encore tous été clairement identifiés. Ainsi, les préférences semblent s'exprimer sur des objets différents en fonction des échelles considérées : la forêt conçue à l'échelle des massifs et des départements n'a pas les mêmes contours ni les mêmes attributs que la forêt « d'à côté ». De même, l'influence de la proximité physique (géographique) demeure ambiguë : pour preuve, un individu sur 5 qui déclare « habiter en forêt » prétend ne jamais s'y rendre ! Ceci dit, la forêt riveraine semble bel et bien faire l'objet d'une relation spécifique que nous avons cherché à approfondir.

Ainsi, la « forêt de proximité » serait considérée comme un véritable patrimoine du quotidien. Selon les interviewés, on doit conserver ce patrimoine forestier même s'il n'est pas protégé juridiquement. Le rapport à la forêt des riverains est ainsi moins marqué par de grandes valeurs écologiques (réserve de carbone, protection de la biodiversité, ...) que par des valeurs d'ambiance et d'esthétisme « ordinaires ». Les riverains considèrent positivement le fait d'habiter dans un entre-deux périurbain : ni tout à fait en centre-ville ni tout à fait dans des espaces naturels « sauvages ». La cohabitation induit également une façon de vivre avec la forêt, tout particulièrement dans la façon dont les habitants pratiquent le voisinage entre le jardin de la parcelle urbanisée et la forêt de proximité.

Enfin, si l'ampleur de la demande d'un « cadre de vie forestier » est forte, c'est que la forêt est considérée, par les riverains, comme un véritable espace public, où le propriétaire forestier est d'autant moins connu que la forêt est ouverte, sans limites entre les propriétés. Mais plus que l'exploitation forestière, c'est la menace de l'urbanisation développée par les communes ou les propriétaires privés qui inquiète. Il existe donc une forte réticence aux défrichements malgré un sentiment de résignation (les riverains sont conscients qu'ils ne possèdent pas la forêt).



# Sommaire

---

Sommaire .....	2
Rappel des objectifs du projet.....	4
Introduction générale du volet 2 .....	7
Chapitre 1.- L’usager et la « co-construction » d’un service récréatif .....	9
Les ressources spécifiques .....	10
Spécificité et coordination .....	12
La construction par la demande.....	15
Chapitre 2.- La fréquentation des forêts en Aquitaine : une première lecture régionale .....	18
Matériau et méthodes de l’enquête quantitative .....	18
Quelques tendances fortes qui se maintiennent .....	19
Une légère baisse de la popularité .....	19
Des activités partagées.....	23
Les caractéristiques recherchées dans une visite .....	25
La faiblesse des repères institutionnels .....	30
Proximité géographique et la fréquence des visites .....	33
Les particularités sociogéographiques .....	37
La distance au site, une variable peu opératoire ? .....	37
Les riverains de la forêt : une population à part ? .....	39
L’effacement progressif de la distinction ville/campagne .....	41
L’apparition de deux échelles « intermédiaires » : les départements et les massifs forestiers ...	43
Chapitre 3.- Approche micro-locale : la patrimonialisation de la forêt péri-urbaine au quotidien .....	47
Introduction.....	47
Cadrage théorique : des valeurs et un processus « quotidien » de patrimonialisation de la forêt..	49
Des habitants variés mais des origines majoritairement urbaines .....	51
Une population de classes moyennes à supérieures d’origine géographique contrastée .....	51
Très anciens résidents ou tout nouveaux arrivants .....	53

Des choix résidentiels où la forêt n'est pas citée seule.....	55
Une forêt périurbaine considérée comme un patrimoine commun à conserver .....	57
Une forêt de « grandeur » et d'homogénéité.....	57
Contemplation et ressourcement par la nature : des valeurs d'ambiance sensorielle .....	59
Un sentiment esthétique du quotidien : une association variée d'attributs paysagers .....	64
La forêt comme patrimoine : entre protection environnementale et mémoire des traditions ...	70
La forêt comme « voisine » : les pratiques habitantes, entre regarder, composer et modifier les paysages d'interface.....	74
Voir la forêt.....	75
Forêt / Jardin : quelles frontières ? .....	77
Déplacer les limites ?.....	85
La forêt vue comme un véritable espace public : une réticence alors forte des urbains face aux défrichements .....	90
L'urbanisation : la destruction d'un patrimoine du quotidien .....	90
Des pratiques de voisinage parfois ambiguës .....	94
Conclusion .....	95
Conclusion du volet 2 .....	98
Bibliographie .....	100
Annexes .....	108
Questionnaire utilisé dans l'enquête quantitative.....	108
Quotas utilisés pour l'échantillonnage dans l'enquête quantitative .....	120
Réponse à la question Q2.2.1.1. : Nom de la forêt la plus fréquentée.....	125
Grille Entretien – Riverains « La patrimonialisation de la forêt périurbaine landaise au quotidien » .....	128

# Rappel des objectifs du projet

---

Le projet CONSORE (CONstruction SOCiale et REgulation des projets forestiers) est parti du constat que les tempêtes de 1999 et 2009 avaient été l'occasion de réinterroger la place de la forêt dans la gestion des territoires locaux en Aquitaine. En effet, même si par le passé le massif des Landes de Gascogne avait déjà connu des tempêtes majeures (Bouisset et Puyo 2005), la mémoire collective n'a, semble-t-il, guère gardé de trace de ces épisodes. La tempête Martin de 1999, et plus encore la survenue d'un deuxième événement 10 ans plus tard, ont donc été ressenties comme des phénomènes inédits et d'une ampleur jusque-là inégalée<sup>1</sup>. Au-delà du choc immédiat et de la gestion de la crise, de multiples interrogations se sont donc posées quant au devenir de la forêt en Aquitaine<sup>2</sup>. Certaines orientations ont consisté en des accélérations de processus déjà engagés par ailleurs, à l'instar des nouveaux itinéraires techniques axés sur la production de bois énergie (du type taillis à très courte rotation) qui avaient bénéficié de réflexions antérieures. D'autres recommandations ont plutôt donné le sentiment d'une relecture de fonctions et services déjà rendus par la forêt mais qui pourraient prendre plus de poids à l'avenir (stockage de Carbone, bio-énergie, éco-tourisme) *via* des mécanismes qui restaient toutefois à inventer (marché de quotas, paiements pour services environnementaux, etc.). Enfin, quelques scénarios ont été présentés comme des ruptures radicales par rapport à l'histoire locale, soulevant à ce titre de vives inquiétudes quant à la vocation forestière même du massif Landais (extensions dans l'agriculture et le résidentiel, créations de parcs solaires ou éoliens, etc.).

Afin d'analyser la façon dont ces « nouveaux » projets forestiers pouvaient se construire (ou, au contraire, de ne jamais voir le jour), le projet CONSORE s'est appuyé sur une double hypothèse :

- i. nombre des décisions ne sont pas prises ici sur des critères strictement biotechniques, mais aussi sur des considérations sociopolitiques et économiques qu'une approche par les Sciences Humaines et Sociales peut saisir. Cela suppose de sortir d'une logique stricte de « gisement » (en se focalisant sur les inventaires et autres études de disponibilité de la ressource ligneuse) et de s'intéresser également aux acteurs.
- ii. En corollaire, admettons que les projets forestiers ne sont pas définis *a priori* mais sont portés et construits par ces même acteurs. Un tel développement (à caractère plus endogène

---

<sup>1</sup> Les dégâts forestiers ont atteint environ 25 millions de mètres cubes dans les Landes et la Gironde en 1999 et environ 38 millions de mètres cubes de pin maritime en 2009, soit l'équivalent de 5 ans de production (données IFN).

<sup>2</sup> En témoigne les deux études régionales initiées dans la (très courte) période qui a suivi avec, d'une part, « l'expertise collective scientifique et technique à visée prospective », menée par le GIP ECOFOR pour le compte du Ministère de l'Agriculture en 2009 et, d'autre part, « l'étude prospective sur le massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2050 » réalisée par l'INRA pour le compte du Conseil Régional Aquitaine, la même année.

donc) pourrait être analysé sous l'angle de la territorialité, laquelle va ajouter une dimension « horizontale » aux approches sectorielles traditionnelles en intégrant au besoin de nouveaux acteurs dont les champs d'action sont, *a priori* eux aussi, jugés extérieurs à la sphère forestière.

Deux « utilités » de la forêt (pour reprendre l'expression de Buttoud 2003) nous sont apparues tout à fait représentatives de cette problématique : le bois énergie d'une part, et les loisirs et le cadre de vie d'autre part. En effet, tous deux

- bénéficient d'une véritable antériorité dans l'univers forestier (bois bûche, charbon, promenade, chasse) tout en affichant des mutations significatives (co-génération, bio-énergie, écotourisme, sports de nature...);
- sont souvent évoqués comme des leviers possibles de développement local (redynamisation de la filière bois, emplois « verts », économie résidentielle et touristique...);
- interrogent la place de la fonction productive de la forêt (conflits autour de l'approvisionnement, oppositions aux coupes rases et traitements sylvicoles, multiplication des risques...);
- amènent avec eux de nouveaux acteurs (énergéticiens, élus, riverains, touristes...) peu ou pas connus des forestiers ;
- sont une source d'inquiétudes, ne serait-ce par le manque d'informations et de données aujourd'hui disponibles à leur sujet.

Dans ce contexte, le projet CONSORE affiche une ambition pluridisciplinaire forte en associant l'économie, la sociologie, les sciences politiques et la géographie présentes au sein de l'unité ETBX (Environnement, Territoire et Infrastructure) d'IRSTEA Bordeaux<sup>3</sup>, porteuse du projet, et du laboratoire SET UMR CNRS 5603 (Société-Environnement-Territoire) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Ces deux laboratoires avaient déjà eu l'occasion de collaborer par le passé, affichant chacun une expérience solide dans leur domaine de compétences. L'accent mis sur les Sciences Sociales lors de la conception du projet CONSORE était une occasion de renforcer le poids des SHS au sein de la communauté de la recherche forestière en Aquitaine, et en France plus généralement. Une partie des recherches présentées dans ce rapport a également fait l'objet de cofinancements. Le cas échéant, les sources sont indiquées. De même, nos investigations ont bénéficié des échanges établis avec des personnalités extérieures au collectif de CONSORE, à savoir Yves Montouroy (Centre Emile Durkheim à Sciences Po Bordeaux), Vincent Banos (IRSTEA Bordeaux) et Antoine Tabourdeau (IRSTEA Grenoble et UMR Pacte). Nous les en remercions.

---

<sup>3</sup> Anciennement ADBX (Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux) du Cemagref de Bordeaux

Pour la restitution des résultats, il a été décidé de rédiger deux rapports distincts, le premier sur la thématique du bois énergie (volet 1), le second sur les loisirs et le cadre de vie (volet 2). La raison est double. Premièrement, cette stratégie nous paraît faciliter la diffusion des résultats auprès d'un auditoire scientifique et socio-professionnel plus large, spécialisé dans l'une ou l'autre thématique le cas échéant. Deuxièmement, ceci fait écho à plusieurs recommandations du financeur qui avait souhaité des ajustements par rapport à notre proposition initiale déposée en 2011 (assortie d'une réduction de la dotation budgétaire). Le consortium scientifique de CONSORE a donc décidé de mettre l'accent sur la thématique du bois énergie dont les connaissances paraissaient moins fournies au moment de la notification, sachant par ailleurs qu'un projet antérieur sur les services récréatifs avait déjà été financé dans le cadre d'un précédent CRRDT<sup>4</sup>. Chaque volet peut être lu séparément ou en relation avec l'autre, grâce à des connections multiples. Tous deux partagent une grille analytique commune (spécificité, qualification, coordination, construction endogène des territoires, analyses multi scalaires)<sup>5</sup> et une démarche empirique alliant approches quantitatives et qualitatives.

---

<sup>4</sup> Intitulé « Services récréatifs et multifonctionnalité des forêts en Aquitaine », 2005-2009, Convention 20071204001. Plusieurs participants (dont le coordinateur) ont par ailleurs contribué aux deux projets.

<sup>5</sup> Des rappels en ce sens sont situés en début de chaque rapport.

# Introduction générale du volet 2

---

Ce document constitue le second volet du rapport final du projet CONSORE<sup>6</sup> et regroupe les contributions relatives au cadre de vie et aux loisirs en forêt. La forêt ne se résume en effet pas à un espace de production (quelle que soit sa nature par ailleurs : bois d'œuvre, trituration, énergie...), c'est aussi le support de nombreuses activités récréatives et touristiques, un terrain propice à la détente et aux loisirs, un cadre de vie recherché. Le phénomène est loin d'être anodin. Ainsi, même si les chiffres ne sont pas réellement stabilisés, on estime que les forêts françaises accueilleraient chaque année plus de 600 millions de visites (Dehez J. (coord.) 2012). Localement, les taux de fréquentation sont tout aussi significatifs puisque les flux dépassent les centaines de milliers voire les millions de visites par an dans de nombreux sites (Dehez & Lyser 2012). Pour autant, les activités observées ne sont pas toujours spectaculaires (promenade, repos). Elles reposent sur des valeurs et des motivations axées autour du calme et du ressourcement et sont pratiquées en priorité dans des espaces de « proximité », pas nécessairement considérés comme des sites emblématiques ou « remarquables »<sup>7</sup>.

En France, l'ouverture des forêts au public est cadrée par divers dispositifs à la base desquels se trouve le droit de propriété défini par le Code civil : si le propriétaire souhaite exercer son droit (notons dès à présent l'aspect conditionnel de la chose), la pénétration en forêt est en théorie interdite. A partir de là, de multiples modalités d'accueil sont envisageables. Les forêts publiques, par exemple, réservent souvent des zones aménagées et entretenues à cet effet, plus ou moins étendues et accessibles gratuitement, sur lesquelles sont parfois proposées des animations et visites guidées (gratuites ou payantes). En forêt privée, l'ouverture existe aussi (chasses privées, cartes de cueillettes, parcs de loisirs...). Cependant, si l'on perçoit aisément que les formes d'accueil et d'ouverture sont nombreuses et variées, on ne peut dans le même temps que regretter le déficit de retours d'expériences et d'analyse sur le sujet.

Pourtant les enjeux sont réels car le développement de ces pratiques appelle une coordination entre des acteurs et des organisations qui ne vont pas de soi. L'application de la réglementation (y compris le respect du droit de propriété précédent) reste délicate. Les contraintes de financement obligent les gestionnaires des forêts publiques à rechercher de nouveaux partenariats auprès d'acteurs qui se connaissent peu ou mal. Les visiteurs eux-mêmes, dont les déplacements s'accommodent mal des limites institutionnelles ou administratives, vont mettre en relation des propriétaires qui n'en avaient

---

<sup>6</sup> Le volet 1 : « Bois énergie et développement territorial en Aquitaine ».

<sup>7</sup> Nonobstant de leur popularité indéniable, des sites tels que Fontainebleau, Rambouillet ou le massif forestier de la Sainte Victoire, pour n'en citer que quelques-uns, ne sauraient résumer à eux seuls le phénomène étudié ici.

pas forcément l'habitude, par le simple fait de traverser leurs terrains<sup>8</sup>. A quoi s'ajoute une évolution générale de la façon de concevoir la gestion des espaces naturels qui font surgir de nouvelles thématiques telles que la gouvernance locale, l'impératif d'efficacité économique, la contractualisation voire la participation du public<sup>9</sup> (Mermet & Berlan-Darqué, 2009 ; Blondiaux & Sintomer, 2002 ; Dehez (coord) 2012, Dissart *et al.* (coord). 2015). Ce dernier point revêt ici une importance cruciale.

En effet, nombre de nos travaux antérieurs ont montré que la connaissance de la demande (autrement dit, celle du visiteur, ou du « public » en général) constituait souvent un angle mort de la réflexion. En France, les enquêtes de fréquentation sont assez disparates et leurs résultats sont relativement peu diffusés (Dehez et Lyser 2012). Les tentatives d'implication des usagers (participation financière, incitation à changer de comportements, participation en nature) sont encore très tâtonnantes (Dehez 2013, Dehez 2014, Dehez, Ben Othmen *et al.* 2015), ce qui, comme l'ont relevé Candau et Deuffic (2012), conduit en général à « parler de l'accueil du public, sans public »<sup>10</sup>. A notre sens, lever de tels blocages offrirait de réelles perspectives en matière de gestion à travers une meilleure efficacité de l'organisation et des outils, la réduction des coûts, ou plus généralement de la construction d'un projet collectif partagé. Des expérimentations en ce sens sont aujourd'hui observées avec la plus grande attention à l'étranger (Weaver 2013).

En résumé, les travaux présentés dans ce document s'inscrivent dans la problématique générale de la gestion d'un espace forestier à vocation récréative. Comme dans le volet 1, la question de l'organisation est au cœur des débats même si nous allons plus particulièrement focaliser notre recherche sur l'analyse de la demande. La lecture territoriale constitutive du projet CONSORE reste notre méthodologie principale. Une telle posture nous paraît en effet tout à fait pertinente au regard des quelques grands enjeux identifiés un peu plus haut (coordination entre les acteurs, participation du public, gestion d'actifs et de services aux caractéristiques de biens collectifs, croisements disciplinaires). Un challenge tout particulier réside dans la question de savoir s'il est possible de déployer de telles approches sur des espaces que l'on qualifiera plutôt « d'ordinaires ».

Le rapport est construit autour de trois chapitres. Le premier rappelle les concepts et théories mobilisées tandis que les deux suivants alimentent le volet empirique. La forme retenue témoigne d'une volonté de construction pluridisciplinaire (notamment entre économie et géographie).

---

<sup>8</sup> Pour des illustrations, nous renvoyons, entre autres, à (Dehez 2014, Dehez(Coord) 2012, Dehez et al. 2009)

<sup>9</sup> En Aquitaine, des expériences telles que les « Forêts d'Exception », à Lège et à La Teste, ou encore les « Plan-Plages » girondins, en sont de parfaites illustrations.

<sup>10</sup> C'est d'ailleurs une des conclusions majeures à laquelle nous aboutissons au terme du précédent projet financé par le CCRRDT Aquitaine (2005-2009) intitulé « Multifonctionnalité et services récréatifs des forêts en Aquitaine ».

# Chapitre 1.- L'utilisateur et la « co-construction » d'un service récréatif

---

Comme pour le volet 1, il est délicat de résumer la diversité et la variété des approches territoriales tant les réflexions sur le sujet se sont multipliées ces dernières années (Gumuchian et Pecqueur 2007, Courlet et Pecqueur 2013). Par contre, ces approches ont été relativement peu mobilisées dans le domaine des loisirs de nature. Il y a donc un travail de (re)lecture à effectuer. Dans cette perspective, nous proposons de retenir quatre grandes idées.

Premièrement, les recherches sont souvent guidées par des objectifs de **différenciation**, un des enjeux étant d'identifier les caractéristiques intrinsèques d'une production lui permettant de la différencier durablement des autres et d'éviter ainsi une concurrence stricte par les prix et les coûts. De fait, les travaux revêtent une perspective de développement, dont les moteurs présenteraient un caractère endogène, propres aux lieux qui portent les activités considérées.

La différenciation précédente s'appuie sur des **ressources** qui ne se réduisent pas à des ressources physiques, techniques et/ou naturelles dont les territoires seraient plus ou moins bien dotés *a priori* et dont l'exploitation conférerait un avantage comparatif sur la base d'une logique de « gisements » ou de « réservoir » (Colletis et Pecqueur 2005). Pour comprendre ces dynamiques de développement, une nouvelle théorie générale des ressources est nécessaire (Colletis et Pecqueur 2005), laquelle accorderait une plus grande place aux dimensions immatérielles, cognitives et organisationnelles. On passerait d'une logique d'allocation à une logique de « création » (Landel et Senil 2009).

Les ressources sont le résultat des relations qui se nouent entre les acteurs, dont les modes de **coordinations** sont également très variés. Partant, les approches territoriales considèrent que les coordinations ne se résument pas à des relations exclusivement marchandes mais empruntent également à des registres alternatifs.

En conséquence, les territoires (perçus plus au sens de « territoire de projet ») ne sauraient être délimités *ex ante* par des critères physiques ou administratifs (sans pour autant nier l'influence de ces derniers). Au contraire, ils sont révélés et **construits socialement** par les acteurs.

En France, les réflexions sur le développement territorial ont majoritairement été initiées et approfondies sur des activités industrielles et agricoles dans l'optique de fournir aux territoires (généralement ruraux) des clefs leur permettant de définir un positionnement stratégique afin de mieux résister à une concurrence économique globalisée (Courlet et Pecqueur 2013). On note un



souhait récent d'élargir ces approches à la gestion des ressources naturelles et aux thématiques environnementales (Torre & Zuideau 2009, Beaurain 2008, Courlet & Pecqueur 2013), ce qui n'est pas sans soulever quelques sérieuses remises en question théoriques<sup>11</sup>. Si la thématique des loisirs de nature (et de la gestion des sites où ceux-ci se pratiquent) permettrait effectivement d'alimenter la réflexion en ce sens, celle-ci n'a pas encore retenu de véritable attention. Ponctuellement, quelques travaux ont abordé le sujet, le plus souvent à la marge. Les recherches sur le tourisme par exemple (Marcelpoil & François 2008) se positionnent plutôt dans un contexte de « station » avec la perspective d'une relecture de la filière dite « traditionnelle ». Certaines investigations sur la gestion d'espaces protégés intègrent parfois la finalité d'accueillir le public, sans pour autant en faire une priorité (Angeon & Carron 2009). Une exception notable réside dans le corpus de recherches qui s'est progressivement constitué ces dernières années autour de la thématique des sports de nature (Corneloup, Bourdeau *et al.* 2015), ces derniers demeurant toutefois des activités très ciblées, pour des publics de spécialistes et des sites relativement originaux. Dans cet esprit, on peut aussi citer les travaux d'économie régionale qui s'intéressent à la contribution des aménités naturelles et récréatives au développement économique local (Cremer-Schulte & Dissart. 2015) mais, à ce niveau, la finalité reste bien l'accroissement des richesses. Les activités de loisirs ne constituent qu'un levier potentiel parmi d'autres, dont on souhaite avant tout évaluer la contribution (positive ou négative) sans détailler la nature des processus sociaux sous-jacents.

Cette rapide présentation de la littérature nous conforte dans l'idée que la gestion des espaces naturels à vocation récréative demeure une thématique secondaire n'ayant pas, ou peu, fait l'objet d'une réflexion dédiée, d'où l'intérêt d'un travail préalable de positionnement théorique. Pour se faire, nous proposons de revenir sur certains concepts et notions de l'analyse territoriale en organisant notre réflexion à partir de la notion de « spécificité »<sup>12</sup>.

## Les ressources spécifiques

Une part significative des travaux sur la différenciation se réfère à la notion de « spécificité ». Cette dernière renvoie, entre autres, à la double distinction initiée par Benko et Pecqueur (2001) ou Colletis et Pecqueur (2005) autour, d'une part, des actifs et des « ressources » et, d'autre part, des facteurs génériques et des facteurs spécifiques. La première distinction est avant tout celle d'un état : les actifs sont des facteurs « en activité », c'est-à-dire qu'ils sont mobilisés dans les processus de production, tandis que les ressources demeurent à un stade « latent », c'est-à-dire qu'ils doivent encore être « révélés » (Benko et Pecqueur 2001). La seconde distinction nous concerne plus directement. Les ressources et actifs génériques sont pleinement dans le marché, au sens où ils sont

---

<sup>11</sup> Nos travaux sur les énergies renouvelables présentés dans le volet 1 s'inscrivent tout à fait dans cette veine.

<sup>12</sup> Notion largement débattue dans le volet 1 sur le bois énergie par ailleurs.

parfaitement transférables et substituables sur la base de leur prix relatif. *A contrario*, la spécificité permettrait d'intégrer des caractéristiques supplémentaires plaçant l'échange sur un autre plan. En créant un lien étroit entre ressource, actif et processus productif, cette spécificité confère une valeur nouvelle à la ressource ou à l'actif, laquelle ne se résume plus à une valeur d'échange (synthétisée par les prix de marché) mais dépend étroitement du système productif auquel il ou elle participe (Colletis et Pecqueur 2005). Le raisonnement nous paraît pleinement transposable aux loisirs en forêt : face à un éventail de sites et espaces de pratiques, diverses études ont en effet montré que les utilisateurs potentiels ne basent pas uniquement leur choix sur des questions de coûts (prix d'accès, transports), ni sur des équipements standards – sous-entendu substituables - (parkings, pistes cyclables, commerces) mais se réfèrent également à des attributs propres aux lieux, à leur histoire, voire aux relations personnelles ou sociales (familles, amis) qu'ils ont tissé avec ceux-ci<sup>13</sup>. Toutefois, si l'expérience et le comportement de l'utilisateur ont assurément un rôle à jouer dans la création de spécificité (cf. Ci-Après), on ne saurait pour autant occulter totalement l'influence du gestionnaire. D'ailleurs, plusieurs outils de politiques publiques sont plus ou moins conçus en ce sens (les « Forêts d'exception » de l'ONF, les « Grands Sites » de France) même si ceux-ci semblent, pour le moment, destinés en priorité à des sites affichant des caractéristiques (environnementales mais aussi culturelles) originales, voire uniques (un peu sur le modèle des parcs nationaux). Toujours sur un plan analytique, quatre combinaisons sont théoriquement possibles (ressource générique ou spécifique, actif générique ou spécifique), avec des passages possibles de l'une à l'autre. On parle alors de processus « d'activation » ou de « spécification » plus ou moins réversibles.

Les ressources spécifiques sont plus délicates à cerner. Contrairement aux actifs, elles n'existeraient qu'à l'état virtuel, ne seraient pas commensurables et ne s'exprimeraient pas par les prix (Colletis et Pecqueur 2005). En général, elles sont envisagées sous des formes immatérielles inhérentes à l'organisation des agents (Martin, Reboud *et al.* 2014), autrement dit comme « *l'expression d'un processus cognitif engagé lorsque des acteurs, ayant des compétences différentes, produisent des connaissances nouvelles afin de résoudre un problème donné* » (Benko et Pecqueur 2001, Colletis et Pecqueur 2005). Pour cette raison, l'élaboration des ressources spécifiques serait le résultat d'une histoire longue, d'une accumulation de savoir, d'un apprentissage collectif. De manière analogue, Olivier et Vallet (2005) définissent le processus de « spécification » comme celui qui « *caractérise un territoire ayant la capacité de se doter de modes de coordination entre acteurs permettant, par une grande souplesse dans le déploiement des ressources, la démultiplication des potentiels de combinaison de ressources complémentaires* ». Citant Colletis et Rychen (2004), les auteurs vont plus

---

<sup>13</sup> Confère les résultats qui montrent comment les pratiques actuelles sont influencées par les conditions de fréquentation durant l'enfance (ONF 2004) ou encore ceux qui soulignent le caractère social et familial d'une visite en forêt (Dobré et Granet 2009).

loin en avançant que « *le processus de spécification s'appuie ainsi sur la redéployabilité des actifs et sur la capacité de création de nouvelles institutions aptes à prendre en compte les nouvelles contraintes et opportunités économiques* ». Dans ces conditions, pourquoi ne pas imaginer que la gestion des espaces naturels s'appuie elle aussi sur l'existence de telles ressources spécifiques ? En Aquitaine par exemple, plusieurs de nos travaux antérieurs (sur les plages publiques ou les forêts domaniales<sup>14</sup>) ont montré qu'une réelle diversité pouvait émerger entre des espaces pourtant très homogènes dont la gestion s'inscrit de surcroît dans un cadre normatif fort. En suivant, la valorisation qui fonde l'attractivité de ces sites s'appuie autant sur des formes locales d'organisation que sur des caractéristiques naturelles remarquables.

Enfin, les analyses de la spécificité ont également créé des ponts avec les notions de patrimoine ou de patrimonialisation sur lesquelles nous reviendront plus en détail au chapitre 3. Plusieurs auteurs nous guident en effet sur la contribution possible de ces concepts à notre réflexion. Colletis et Pecqueur (2005) par exemple, considèrent que « *le patrimoine- si l'on veut utiliser ce terme pour aider à qualifier une construction territoriale qui ne produirait pas ex-nihilo – est constitué par la mémoire de situations de coordinations antérieures réussies, par la confiance entre les acteurs qui en est le résultat, ainsi que par des ressources cognitives spécifiques virtuellement complémentaires (susceptibles d'être combinées pour résoudre des problèmes productifs à venir)* ». Moins centrée sur la coordination que sur les fondamentaux anthropologiques, Peyrache Gadaud et al. (2010) évoquent pour leur part la patrimonialisation « *comme un levier très opérant dans les processus de spécification des ressources qui se réfèrent à des **constructions identitaires**. Ces processus (...) permettent de promouvoir la nécessaire concertation d'acteurs autour d'enjeux relatifs à leur co-management* ». Parlant ensuite des ressources territoriales, les auteurs insistent sur « *leur dimension patrimoniale qui se structure autour de la reconnaissance de **valeurs partagées** autour d'elles* ». Cette référence aux valeurs partagées constitue justement une des principales entrées du chapitre 3. Néanmoins, reste la question de savoir si ces discussions peuvent être étendues à une autre catégorie de patrimoine, à savoir le patrimoine « naturel ».

## **Spécificité et coordination**

Les discussions précédentes nous invitent donc à ne pas limiter l'analyse de la spécificité à l'identification de telle ou telle caractéristique environnementale (ou plus généralement matérielle), aussi remarquables soit-elle, mais aussi à l'examiner sous l'angle des acteurs, de leurs relations sociales, des rapprochements (ou au contraire des éloignements) qu'ils opèrent à cette occasion. La

---

<sup>14</sup> Voir par exemple Daubet, Dehez et al. (2010), Dehez (coord) 2012, Dehez (2014).

question de la coordination devient donc incontournable, ce qui est le sujet de prédilection des théories de la proximité.

Malgré la diversité qui les caractérise, les travaux qui se revendiquent de la tradition proximate ont tous pour objet d'étudier les conditions de rapprochement qui facilitent les échanges (économiques) entre les individus (Chevallier, Dellier *et al.* 2014). Une ligne de force réside dans l'idée (double) que, d'une part, l'éloignement entre les acteurs n'est pas que géographique mais aussi relationnel et que, d'autre part, les relations entre les agents ne reposent pas exclusivement sur des facteurs marchands (Bouba-Olga, Carrincazeaux *et al.* 2008). Diverses typologies ont été imaginées pour synthétiser cette variété des formes échanges (Chevallier, Dellier *et al.* 2014), sur la base de la distinction entre la proximité géographique, d'une part, et la proximité « organisée », d'autre part (Torre et Zuideau 2009). Concernant cette dernière, il est d'ailleurs courant d'opérer une précision supplémentaire entre une composante « organisationnelle » et une composante « institutionnelle » (cf. Ci-Après). La proximité géographique se réfère à l'éloignement physique entre les acteurs, en termes de distance, de temps ou de coût de transports. La proximité organisée est relationnelle par essence (Torre et Zuideau 2009). Elle traduit l'idée selon laquelle deux individus appartenant à une même « organisation » (quel que soit le contenu donné à ce terme) ont plus de chances d'interagir entre eux qu'avec des acteurs situés en dehors de celle-ci. Il y a aurait deux raisons à cela : premièrement, l'existence de pratiques et de techniques propres à l'organisation, le partage d'équipements ou de savoir-faire (proximité organisationnelle ou « logic of belonging ») ; deuxièmement, le partage de valeurs, de motivations et de représentations communes (proximité institutionnelle ou « logic of similarity »). Ces valeurs constituent autant de repères que les acteurs peuvent mobiliser en situation d'incertitude. D'autres auteurs ont tenté de croiser les recherches sur la proximité et celles sur les ressources spécifiques, afin de savoir si des types de proximité étaient plus favorables que d'autres à la création des ressources spécifiques. En général, cette dernière est associée à la proximité institutionnelle qui « favorise la mise en place de repères et de références communes dans la perspective d'une action collective » (Colletis et Pecqueur 2005)<sup>15</sup>. L'intérêt grandissant porté à la proximité « organisée » a toutefois fait l'objet de critiques de la part d'auteurs qui regrettent du même coup une certaine posture visant à minimiser voire occulter, de fait, le rôle de la proximité géographique (Requier-Desjardins 2009). Nous aurons l'occasion d'abonder en ce sens.

Les thématiques environnementales offrent, ici aussi, une occasion de questionner les fondements théoriques d'une approche qui s'est essentiellement intéressée à l'industrie et à l'agriculture. Dans cette perspective, Torre et Zuideau (2009) ont engagé une première exploration en examinant les liens potentiels entre les types de proximité (géographique et organisée) d'une part et une typologie

---

<sup>15</sup> Pour plus de précisions, voir aussi le chapitre 1 du volet 1.

simplifiée des problèmes environnementaux (production et régulation) d'autre part, l'objectif étant de montrer comment les différents registres de la proximité pouvaient intervenir (positivement ou négativement) dans la construction des questions environnementales. Les services de récréation apparaissent en filigrane (*via* les cas de « public consumption of goods », « landscape amenities », ou « space occupied with individuals ») selon une lecture somme toute assez schématique<sup>16</sup>. Par exemple, s'inspirant des modèles des prix hédonistes<sup>17</sup>, les auteurs rappellent que les acteurs ont tout à fait la possibilité de jouer sur la proximité géographique afin de s'adapter à des évolutions (positives ou négatives) de leur environnement, *via* leurs déplacements ou leurs choix résidentiels. En dépit de son caractère extrêmement simplifié, une telle description a, à notre sens, le mérite de souligner une (double) limite des approches actuelles. Tout d'abord, l'exemple nous rappelle que les analyses proximistes ont été conçues, à l'origine, pour étudier les interactions entre les acteurs et que, de ce fait, elles peuvent avoir tendance à négliger le rapport (physique et social) des individus à l'environnement. Dans cette perspective, il est probable que la matérialité du problème environnemental et ses diverses manifestations physiques interviennent. Dans une étude sur la qualité de l'air par exemple, Beaurain (2008) évoque à peine les effets potentiels de l'éloignement physique entre les acteurs au profit, selon lui, du partage des valeurs communes (reflet d'une proximité institutionnelle) à partir desquelles vont se construire les dispositifs de gestion idoines. Le caractère relativement peu tangible du problème (faible visibilité des impacts, dispersion des effets ...) n'est certainement pas neutre à ce niveau. Dans le domaine des services récréatifs au contraire, la matérialité de l'espace et de ses attributs, la distance aussi bien que le rapport personnel des individus au site ne sauraient être négligés.

D'autant que toute une littérature s'est intéressée à l'effet de l'éloignement (géographique) sur les comportements en matière de loisirs, ce que synthétise assez bien la méthode dite des coûts de déplacement. Cette méthode postule l'existence d'une relation négative entre la fréquentation d'un site et la distance parcourue par les individus pour s'y rendre. Cette dernière inclut plusieurs composantes (éloignement physique, coûts de transports, temps de trajet, etc.), chacune pouvant *in fine* être convertie sous une expression marchande (en associant par exemple un coût d'opportunité au temps de transport). Dans la version classique de la méthode des coûts de déplacement, les attributs relatifs à l'éloignement sont considérés comme des variables purement exogènes en introduisant éventuellement de l'hétérogénéité dans la façon dont ils sont perçus par les visiteurs (Englin 1995, Rulleau, Dehez et al. 2012). D'autres études ont tenté de relâcher cette hypothèse en endogénéisant les coûts de transport grâce à la modélisation de processus séquentiels intégrant, par

---

<sup>16</sup> L'objet de l'article n'est pas de rentrer dans le détail de tous les cas de figures mais d'offrir un panorama global. De même, les auteurs admettent avoir volontairement laissé de côté les liens entre les proximités géographiques et organisées.

<sup>17</sup> Voir des modèles de coûts de déplacement, même si la référence n'est pas explicite.

exemple, des choix résidentiels (ou touristiques) et des déplacements récréatifs *in situ* (Riera Font 2000, Ramboniliza et Dehez 2005, Abildstrup et al. 2015). Cependant, sans nier leurs apports réels, ces tentatives conservent un caractère relativement exploratoire car les hypothèses sous-jacentes sont loin d'être stabilisées. Plus généralement, à l'instar d'Earnhart (1998), on peut regretter que la plupart des traitements s'appuient toujours sur des schémas de comportements assez basiques<sup>18</sup>. De même, l'hypothèse d'une spécificité du site (ne parlons pas encore d'ancrage territorial) est au mieux appréhendée *via* l'introduction d'une variable *ad hoc* (en général le nom du site !) qui se retrouve de fait placée au même niveau que d'autres caractéristiques, elles, plus génériques (Parsons et Massey 2003). Enfin, ces modèles négligent souvent les relations interindividuelles inhérentes à la coordination, à l'exception notable des travaux sur la congestion (Leplat 2012). Ceci dit, par rapport aux lectures de type proximate, ils ont le mérite d'accorder une réelle attention à la relation entre individus et sites.

Réintroduire « l'objet » forestier dans l'analyse (tout du moins, en lui accordant plus de place), conduirait quelque part à se rapprocher des approches de type sociotechnique au sein desquelles les « actants » (éléments naturels, techniques, etc.) figurent comme des constituantes à part entière. C'est d'ailleurs une piste évoquée par Boutroy, Bourdeau et al. (2012), faisant à cette occasion référence aux travaux d'Akrich, Callon et al. (2006), dans le domaine des sports de nature en montagne. D'inspiration plus institutionnaliste, l'idée est aussi présente chez d'Aznar (Aznar et Perriet-Cornet 2003) à travers sa définition du « triangle des services » appliqué aux services environnementaux. Dans ce cadre, l'auteur caractérise les relations que les « usagers » nouent avec les « prestataires » autour d'un « bien support ». Dans notre cas, la forêt peut tout à fait jouer le rôle de ce « bien support » à partir duquel s'élaborent des services de loisirs mobilisant pour cela diverses catégories acteurs (usagers, riverains, propriétaires, gestionnaires...).

## La construction par la demande

A ce stade, remarquons que nous avons assez largement fait référence au point de vue du consommateur (le visiteur) pour discuter de la spécificité des activités de loisirs. Ceci tranche quelque peu avec les approches territoriales développées en France qui, en économie tout du moins, se placent plus souvent du côté de l'offre et du secteur productif (voir la bibliographie du volet 1). Et pourtant, très tôt, un auteur comme Pecqueur (2001) ne manque pas de souligner que « *la construction d'une offre spécifique par des acteurs locaux ne tient pas seulement aux stratégies de ces acteurs, aux coordinations entre producteurs ou encore aux processus d'innovation et*

---

<sup>18</sup> Par exemple, plus de 40 ans après les travaux pionniers de Cesario (1976), l'évaluation du coût d'opportunité du temps se réduit encore trop souvent à une fraction du taux de salaire telle que décrite dans le cadre d'un arbitrage entre travail et loisirs (Hynes, Hanley et al. 2008).

d'apprentissage » et que « **cette offre résulte également de la demande pour ces produits** »<sup>19</sup>. L'intérêt de croiser offre et demande est également souligné par Requier-Desjardins (2009) qui définit la « caractéristique patrimoniale » comme « *une caractéristique de qualité construite par un processus cognitif et **assurant la coordination d'une offre et une demande*** ». Un peu plus loin, l'auteur avance même une définition du territoire, en tant qu'« *espace – spécifié –, au sens de la présence d'un actif spécifique, à savoir la **caractéristique territoriale résultant d'un accord entre consommateurs et producteurs*** ». Ce principe est présent dans d'autres champs de la discipline économique. Par exemple, il est au centre de l'économie des services (Gadrey 2000) qui s'intéresse justement aux relations socio-économiques entre prestataires et usagers des dits services, dont une déclinaison récente à l'environnement a été faite par (Aznar 2002). Dans la tradition néoclassique, certains auteurs reconnaissent également que le service récréatif a la particularité de résulter d'une « co-production » par le gestionnaire et l'utilisateur (Loomis et Walsh 2007), ce qui en fait un cas à part (pour autant ils n'entrent pas dans le détail des processus de production...). Au-delà, la question a été abordée par d'autres disciplines (marketing, sociologie) sous des angles tout à fait complémentaires à ce que nous venons de voir<sup>20</sup>.

D'une façon ou d'une autre, la « co-production » du service récréatif témoigne bien de l'idée que le consommateur possède un rôle actif dans l'élaboration de celui-ci. Partant, la référence à la théorie Lancastérienne de la demande (1966) est fréquente. Pour Lancaster en effet, le consommateur produit des caractéristiques, sur lesquelles il exprime *in fine* ses préférences, en combinant, grâce à son activité (autrement dit, sa « technologie de consommation »), des biens offerts par le marché. La référence est présente notamment chez Requier Desjardins (2009) qui donne sa définition de **l'ancrage territorial** en tant que caractéristique (**spécifique**) d'un bien ou d'un actif. Elle apparaît (sous une forme extrêmement simplifiée certes) dans de nombreux travaux d'économie de l'environnement dédiés à l'évaluation de la demande de biens et services non marchands par des méthodes de type « multi-attributs » (pour une application à la forêt, voir par exemple Rulleau, Dehez et al. 2010). Toujours dans le registre du « travail » fourni par l'utilisateur, citons pour terminer la théorie de la production des ménages de Becker (1965), à partir de laquelle fut construite la méthode des coûts de déplacement évoquée un peu plus haut. Avec cette méthode en effet, on considère que le visiteur combine ses propres *inputs* (temps disponible, argent pour le transport, etc.) avec les attributs disponibles sur le site (équipements, environnement naturel, paysage...) afin de produire « son » service récréatif, c'est à dire la visite sur le site.

---

<sup>19</sup> Dans un autre débat, où sont confrontées les notions de territorialité et de spécificité, Peyrache Gadeau *et al.* (2010) insistent sur la nécessité de coupler les analyses de l'offre et de la demande, considérant pour leur part que « *la ressource territoriale n'apparaît que lorsque l'offre de spécificité rencontre une demande de même nature* ».

<sup>20</sup> Voir par exemple, les travaux de Dubuisson Quellier (1999) ou Frochet (2015)

A partir de là, nous allons donc nous intéresser à façon dont la demande de loisirs en forêt peut contribuer à la formation de spécificités, à partir desquelles on pourrait envisager *in fine* des modèles de gestion forestière territoriaux. La revue de la littérature précédente, confrontée aux résultats de travaux antérieurs appliqués à la forêt, semblent attester de la pertinence de la grille de lecture. Conformément à ce cadrage théorique, notre volet empirique s'appuiera, entre autres, sur un croisement entre des proximités sociales (i.e. des rapprochements et similitudes entre les acteurs) d'une part, et des proximités au site (i.e. les relations entre l'utilisateur et la forêt) d'autre part. Le travail empirique s'organise en deux étapes : une approche quantitative à caractère descriptif déployée à l'échelle régionale (chapitre 2) et une approche qualitative approfondie sur un type de cas précis, l'expérience micro locale (au chapitre 3).



# Chapitre 2.- La fréquentation des forêts en Aquitaine : une première lecture régionale

---

Dans ce chapitre, nous allons dresser un premier panorama de la demande de loisirs dans les forêts d'Aquitaine. Pour cela, nous nous appuyons sur une démarche de type quantitatif dont les détails sont exposés ci-après. Il s'agit tout d'abord de dessiner les principales propriétés et tendances de cette demande, en tentant notamment d'identifier les caractères et attributs qui fondent l'attractivité des forêts. Nous rechercherons également les signes et expressions de certaines particularités sociogéographiques, qui pourraient *in fine* participer à la construction de projets territoriaux. Cette étape conserve un caractère largement exploratoire et nous maintenons volontairement toutes les hypothèses ouvertes (dont une partie fera l'objet d'un approfondissement au chapitre suivant). Ce bilan régional permettra également de resituer les études de cas et les analyses qualitatives développées ultérieurement<sup>21</sup>.

## Matériau et méthodes de l'enquête quantitative

Le travail s'appuie sur une enquête de fréquentation réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population régionale avec quotas<sup>22</sup> (500 individus, 100 individus par département). Celle-ci s'est déroulée du 26/06/2012 au 04/07/2012. Les questionnaires ont été administrés par téléphone suivant un système CATI (recueil d'informations assisté par ordinateur) par la société COHDA. La démarche est de type quantitatif. Dans leur version longue (le répondant déclare se rendre en forêt durant ses temps libres), l'entretien durait 17mn en moyenne<sup>23</sup>. Dans sa version courte (le répondant ne va jamais en forêt), il durait 6 mn. Les données ont été redressées suivant la structure de la population régionale.

Autant que possible, les questions ont été conçues de sorte à comparer les données avec celles fournies par la précédente enquête régionale réalisée par Irstea en 2006 (Dehez et Lyser 2008) ainsi qu'avec certaines tendances nationales (Dehez et Lyser 2012).

La carte suivante donne une idée de la distribution géographique des enquêtés.

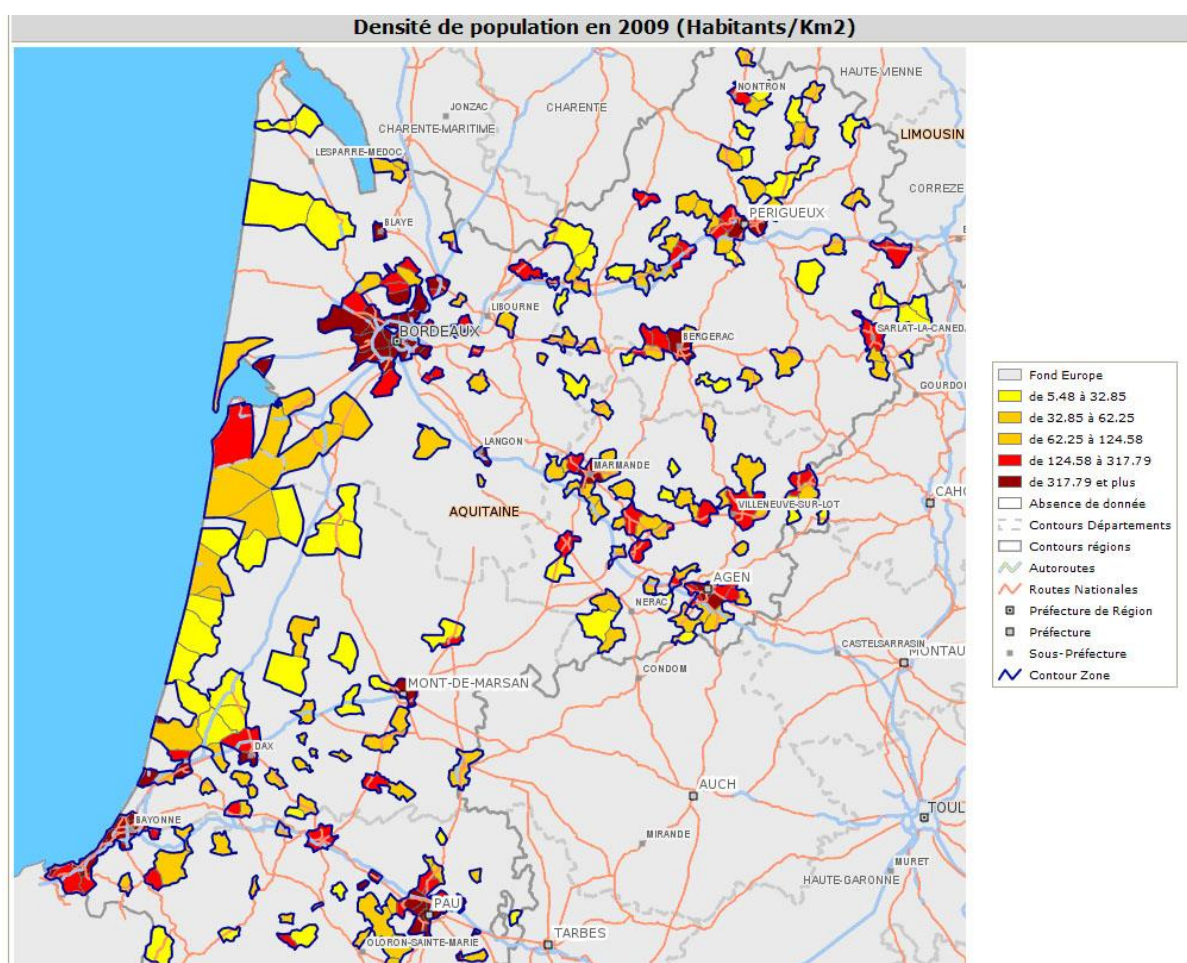
---

<sup>21</sup> Une partie des résultats a déjà fait l'objet d'une valorisation dans un support spécifique, destiné notamment aux gestionnaires et aux décideurs (Dehez et Lyser 2013). Ils ne sont donc pas tous repris dans ce document.

<sup>22</sup> Voir la définition des quotas en annexe.

<sup>23</sup> Le questionnaire est également fourni en annexe.

Carte 1 répartition des individus enquêtés en 2012



La représentation cartographique ne doit pas donner l'impression d'une surreprésentation du littoral par un effet grossissant de la superficie des communes. Dans notre échantillon, 51 individus (sur 500) résident dans une commune littorale (au sens de l'INSEE). De même, ils ne sont que 27 au sein du massif des Landes de Gascogne sur un nombre total de 101 enquêtés.

## Quelques tendances fortes qui se maintiennent

L'enquête régionale de 2012 confirme l'existence de plusieurs tendances « lourdes » que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres études régionales ainsi qu'au niveau national. De même, des éléments réapparaîtront lors des analyses qualitatives (cf. Ci-après).

## Une légère baisse de la popularité

En 2012, un peu plus de 6 Aquitains sur 10 (63,94 %) se seraient rendus en forêt durant leur temps libre. La distribution des réponses n'est pas monotone : ainsi, les individus déclarant se rendre en forêt toutes les semaines (21,01 % de l'échantillon global) sont moins nombreux que ceux qui y vont quelques fois par an (28,07 %), mais ils le sont plus que ceux ayant répondu une fois par mois

(14,86 %). Le poids élevé de ces visiteurs « assidus » est particulièrement remarquable (un visiteur sur cinq).

Fréquentation de la forêt au cours des 12 derniers mois	<i>Effectif</i>	<i>Pct</i>
1-Toutes les semaines	105	21,01 %
2-Tous les mois	74	14,86 %
3-Quelques fois par an	140	28,07 %
4-Jamais	180	36,06 %
Total	500	100 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Le taux de visite est plus bas que celui mesuré dans notre enquête de 2006 : à cette époque en effet, 77,6 % des Aquitains déclaraient s'être rendu au moins une fois l'an en forêt. Toutefois, la comparaison peut difficilement être poussée plus avant car, en 2006, la question n'avait pas été posée de la même manière<sup>24</sup>. Ce taux de visite reste malgré tout plus élevé que celui obtenu par l'Office National des Forêts (ONF) dans la dernière estimation nationale (55 %, cf. Ci-après) où la baisse générale est aussi soulignée<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> A cette époque, 23,6 % des individus prétendaient se déplacer « très souvent » en forêt, contre 34,9 % « souvent » et 19,1 % « jamais ».

<sup>25</sup> Une nouvelle enquête nationale est prévue fin 2015 dans le cadre de l'actualisation du bilan patrimonial des forêts domaniales.

## Évolution de la fréquentation des forêts françaises entre 1996 et 2010 (en %)

<i>Enquête</i> <i>(IFEN - DERF 1996)</i>	<i>Année</i> <i>1996</i>	<i>Enquête</i> <i>(ONF 2004)</i>	<i>Année</i> <i>2004</i>	<i>Enquête</i> <i>(ONF 2010)?</i>	<i>Année</i> <i>2010</i>
« Très souvent »	22 %	« Au moins une fois par semaine »	15 %	« Au moins une fois par semaine »	12 %
« Assez souvent » et « très souvent »	55 %	« Au moins une fois par mois »	42 %	« Au moins une fois par mois »	33 %
« Rarement » et « assez souvent » et « très souvent »	81 %	« Au moins une fois par an »	71 %	« Au moins une fois par an »	55 %
« Jamais »	19 %	« Jamais »	29 %	« Jamais (ou presque jamais) »	45 %

Source (Dehez et Lyser 2012)

En Aquitaine, les raisons évoquées sont multiples<sup>26</sup>.

<i>Motifs du rejet</i>	<i>effectif</i>	<i>pourcentage</i>
Pas l'occasion	63	34,83 %
Pas le temps	51	28,40 %
Problèmes de santé	47	26,10 %
N'est pas attiré	43	23,82 %
N'y pense pas	42	23,44 %
C'est loin	19	10,72 %
Pas de moyen de locomotion	18	9,95 %
Peur d'être agressé(e)	12	6,73 %
Peur de se perdre	9	5,25 %
Aucune de ces raisons	5	3,00 %
Peur insectes, animaux	4	2,00 %
Déplacement coûte trop cher	1	0,53 %

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

La première (« pas l'occasion ») est assez générale et pourrait finalement relever de motivations diverses : manque d'intérêt, pas de forêt à proximité, pas dans les habitudes, etc. Les autres réponses sont plus précises. Le manque de temps (plus que la distance), notamment, arrive en deuxième position devant les problèmes de santé (et sans doute aussi de mobilité). Vient ensuite le

<sup>26</sup> Le total est supérieur à 100 car plusieurs réponses étaient possibles.

manque d'intérêt (l'activité n'attire pas). A l'inverse, le faible score de plusieurs réponses est également très instructif : par exemple, l'éloignement ou les problèmes de transport ne semblent pas rédhibitoires (même s'ils jouent sur la fréquence de visites, cf. Ci-Après), ce qui tendrait à confirmer une « accessibilité » (physique) plutôt bonne de la forêt en Aquitaine. De même, les appréhensions diverses (agressions, se perdre, animaux) sont quasi inexistantes.

### **Reconstitution du nombre de visites en forêt**

Comme en 2006, nous avons tenté de convertir les réponses précédentes en un nombre fini de visites, indicateur assez répandu dans ce domaine (Dehez et Lyser 2012). Sur le principe, la démarche est relativement simple et consiste à croiser les estimations obtenues sur le nombre de visites par usager, d'une part, et celles obtenues sur le nombre total de participants d'autre part. Ce dernier chiffre est donné par le croisement entre la population totale d'Aquitaine (fournie par l'INSEE) et le taux de participation (c'est-à-dire le pourcentage d'individus déclarant se rendre au moins une fois par an en forêt). Le nombre moyen de visites par personne est, quant à lui, issu des réponses sur la fréquence de visites après conversion de celles-ci selon un barème précis et décrit ci-après<sup>27</sup> :

- Réponse « tous les jours »  $\Leftrightarrow$  100 visites si la fréquentation reste constante toute l'année, 25 fois par saison sinon (182/45,5)
- Réponse « toutes les semaines »  $\Leftrightarrow$  50 visites si la fréquentation reste constante toute l'année, 12,5 fois par saison sinon (52/13)
- Réponse « tous les mois »  $\Leftrightarrow$  10 visites si la fréquentation reste constante toute l'année, 2,5 fois par saison sinon (12/3)
- Réponse « moins souvent »  $\Leftrightarrow$  5 visites si la fréquentation reste constante toute l'année, 1,25 fois par saison sinon (6/1,5)

La population régionale s'élevait à 3,119 millions d'habitants en 2006 et à 3,287 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les taux de participation sont respectivement de 78% en 2006 et 64 % en 2012.

---

<sup>27</sup> En 2006, la conversion avait été faite sur les bases suivantes

- tous les jours = 182 fois si même fréquentation sur toute l'année, 45,5 fois sinon
- toutes les semaines = 52 fois si même fréquentation sur toute l'année, 13 fois sinon
- tous les mois = 12 fois si même fréquentation sur toute l'année, 3 fois sinon
- moins souvent = 6 fois si même fréquentation sur toute l'année, 1,5 fois sinon

Dans cette étude, les calculs de 2006 ont été refaits avec la méthode de 2012.

	<i>n</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>0%</i>	<i>25%</i>	<i>50%</i>	<i>75%</i>	<i>100%</i>
Nombre de visites annuelles (2012)	317	33,08	32,68	1,25	5,00	18,75	50,00	100,00
Nombre de visites annuelles (2006)	398	34,08	31,19	0	10	25	50	100

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

En moyenne (avec toutes les précautions requises concernant la signification d'un tel indicateur), les résultats sont remarquablement stables puisque nous obtenons respectivement 33 visites par an et par individu en 2012 contre 34 visites par an et par individu en 2006 (soit un déplacement tous les huit jours). Dans ce contexte, le nombre total de visites varient essentiellement en fonction de la démographie et du taux de participation. Partant, le nombre annuel de visites aurait baissé entre 2006 et 2012 passant respectivement de 83 millions à 69 millions, la croissance démographique n'ayant pas permis de compenser la baisse de la participation. Ce chiffre n'est pas incohérent avec les observations faites dans d'autres régions (Dehez et Lyser 2012).

Au-delà du nombre de visites, le « budget temps » est un autre indicateur agrégé intéressant à observer (Sievänen 2008, Ricroch et Roumier 2011). Ainsi, en croisant le nombre moyen de visites par an (33 visites), la durée moyenne de visite (109 minutes) et le taux de visiteurs (64%), nous pouvons théoriquement avancer que chaque visiteur consacrerait, en moyenne, 10 minutes par jour à cette activité. Ce chiffre n'a évidemment qu'une signification toute relative mais il est, lui aussi, cohérent avec la valeur fournie par l'enquête « emploi du temps » de l'INSEE sur le temps moyen de promenade des Français, à savoir 17 minutes par individus et par jour (Ricroch et Roumier 2011).

## Des activités partagées

Comme en 2006, la visite en forêt reste majoritairement une activité familiale.

<i>Années</i>	<i>2012</i>		<i>2006</i>
	<i>Effectif</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
En groupe	240	75,05 %	72,60 %
Seul	80	24,95 %	27,40 %
Total	320	100,0 %	100,00 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

<i>Année</i>	<i>2012</i>		<i>2006</i>
	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
En famille	209	87,17	83,3
Avec des amis	99	41,37	43,1
Autre	3	1,19	0,4

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Les réponses sont remarquablement stables entre 2006 et 2012 avec un quatuor de tête qui ne change pas vraiment : la promenade continue d'être plébiscitée (avec plus de 93 % de réponses

positives), devant l'observation des plantes et des animaux<sup>28</sup>, le repos et la cueillette. Ces réponses sont tout à fait en adéquation avec les valeurs (calme, bien être, ressourcement...) qui seront mises en évidence au chapitre suivant.

<i>Pratique l'activité (réponse positive)</i>	2012		2006
	effectif	%	%
Promenade (seul, en famille ou entre amis)	298	93,23 %	96,1 %
Observation des plantes et des animaux	238	74,36 %	79,8 %
Repos, détente, « ne rien faire »	227	71,05 %	83,2%
Cueillette (fleurs, fruits sauvages)	217	67,85 %	81,8 %
Pique-nique	148	46,37 %	NA
Vélo ou VTT	132	41,41 %	50,4 %
Randonnée sportive	73	22,74 %	62,0 %*
Jogging	70	21,82 %	32,9 %
Ramassage du bois	64	20,10 %	28,2 %
Baignade, sports nautiques	56	17,57 %	23,4 %
Pêche	45	13,94 %	26,7 %
Chasse	34	10,76 %	16,8 %
Activités motorisées (4X4, moto, Quad)	20	6,34 %	9,7 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*\* en 2006, l'intitulé précis portait simplement sur la « randonnée »*

La tendance est tout aussi marquée pour les activités peu ou pas répandues : à l'instar du ramassage du bois (20,1 % des répondants), de la baignade (17,57 %) dont le score n'est cependant pas anodin (nous y reviendrons), de la pêche (13,94%) ou de la chasse (16, 8%). Six ans après, les activités motorisées sont toujours en dernière position, avec 6,34 % de citations en 2012. Parmi les activités traditionnelles, le nombre de pêcheur est divisé par deux (passant de 26,7 % à 13,94 %) et les chasseurs perdent un tiers de leurs effectifs (10,76 % en 2012 contre 16,8 % en 2006). Ces résultats pourraient être rapprochés des statistiques sur l'évolution des nombres de licences de chasse ou de pêche en Aquitaine. En dépit de leur position relativement faible, ces pratiques (moto verte, chasse) sont à l'origine de nombreux conflits d'usages (cf. Ci-après).

Dès lors, il y a finalement peu de chances pour que des particularités locales s'expriment avec de tels consensus. Par contre, d'autres activités semblent plus diversement réparties dans l'échantillon. Avec 46,37 % de réponses positives, le pique-nique est la première activité citée par moins d'un usager sur deux, juste devant le vélo (41,41 %) ou les sports (randonnée, avec 22,74%, et jogging, avec 21,82%).

<sup>28</sup> Le score très élevé de cette activité appelle quelques commentaires. A travers cette réponse, on peut se demander si les individus n'expriment pas tout simplement leur plaisir d'apercevoir des animaux dans leur habitat naturel (ou même de savoir qu'il y en a), sans pour autant s'investir dans une démarche spécifique de type ornithologie ou la botanique, réservées à des petits groupes de spécialistes. Nous apportons des précisions à ce sujet dans le chapitre 3.

Globalement, ces résultats sont conformes avec ce que l'on observe dans d'autres études, régionales ou nationales (Dehez et Lyser 2012).

## Les caractéristiques recherchées dans une visite

Les caractéristiques qui fondent l'attractivité des forêts sont un autre thème sur lequel les réponses convergent. Ces caractéristiques renvoient autant aux propriétés naturelles de l'espace, aux paysages ainsi qu'aux équipements, avec des taux qui excèdent potentiellement les 80 %. Dans ce contexte, nous relevons d'ailleurs de nombreuses références à des attributs qui ne sont pas spécifiques au milieu forestier.

Le calme et les animaux sont les deux principaux éléments recherchés lors d'une visite en forêt, avec respectivement 97,28 % et 87,45 % de réponses favorables, devant les sous-bois dégagés (80,03% de réponses positives)<sup>29</sup>. L'eau reste très attractive en 2012 (en quatrième position, avec 80,68 %), tout comme les espèces feuillues (avec 77,92 % de réponse positives). Notons d'ores et déjà que les références aux arbres (à travers les essences entre autres) ne sont pas majoritaires.

« Ce qui est aimé dans les forêts »	Eff	%
Le calme	311	97,28 %
Les animaux	280	87,45 %
Les sous-bois dégagés	256	80,03 %
Les endroits où il y a de l'eau (lacs, rivières, plages)	258	80,68 %
Les feuillus de type chênes, châtaigniers	249	77,92 %
Les clairières	247	77,40 %
Le mélange de feuillus et de résineux	213	66,65 %
Les équipements d'accueil	191	59,71 %
Les résineux de type pins, sapins	186	58,09 %
Les bâtiments historiques et traditionnels	183	57,38 %
Les arbres plantés de façon régulière	97	30,45 %
Aucun de ces éléments		0,81 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Comme pour la fréquence de visites (cf. Ci-dessus), la comparaison avec 2006 n'est pas immédiate car, d'une part, les thèmes abordés à cette époque n'étaient pas tout à fait les mêmes (plus de questions sur les sous-bois, moins sur les peuplements, aucune sur le bâti et l'attribut « eau » était évoqué ailleurs) et, d'autre part, des formulations ont été modifiées entretemps (par exemple, on parle de « faune sauvage » en 2006, et « d'animaux » en 2012). Malgré tout, des constantes sont perceptibles. Tout d'abord, les deux réponses les plus citées sont identiques : le calme (approuvé par 98,7 % des usagers en 2006 et 97,28 % en 2012) et la faune (approuvée par 87,5 % des usagers en

<sup>29</sup> Tous trois seront très présents dans l'étude de cas développée au chapitre suivant. Le calme notamment fait tout à fait écho à l'expérience sensorielle.



2006 et 87,45 % en 2012). En outre, la dernière réponse n'a pas bougé, à savoir « les arbres plantés de façon régulière » qui ne sont acceptés que par 25,2 % des individus en 2006 et 30,45 % en 2012.

<i>« Ce qui est aimé dans les forêts (en 2006) »</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>
<i>Le calme, l'air pur, la nature</i>	383	98,7%
<i>La faune sauvage</i>	339	87,5%
<i>Le mélange des variétés d'arbres</i>	335	86,3%
<i>La présence de sous-bois accessibles</i>	332	85,7%
<i>Des sous-bois laissés à eux-mêmes</i>	207	53,3%
<i>Une végétation rase sous les arbres</i>	203	52,4%
<i>Des sous-bois avec des branches par terre</i>	168	43,4%
<i>Des arbres plantés de façon régulière</i>	38	25,2%
<i>Aucun de ces éléments</i>	1	0,2%
<i>Total</i>	388	100%

*Source : Dehez et Lyser (2008)*

Nous nous sommes ensuite intéressés à la question des paysages, bien que le protocole d'enquête (basé sur des questions fermées posées par téléphone) ne fût pas le plus adapté à cet effet<sup>30</sup>. Les questions posées portaient sur la perception (positive ou négative) vis-à-vis d'un type de paysage (réponse dichotomique) ou le choix d'un paysage préféré parmi l'ensemble des types proposés, puis le second.

Quatre grandes idées seraient à retenir :

- les interviewés semblent avoir effectivement compris les questions (et les types de forêt présentés) puisque le taux d'indécision (réponse « NSP ») est relativement faible dans tous les cas (maximum de 9,81 % pour les forêts de sapin de montagne<sup>31</sup>).
- les forêts à base de feuillus sont plébiscitées. Elles arrivent en deuxième et troisième positions dans les questions dichotomiques (avec des taux d'adhésion qui tournent autour des 90 %) et sont en tête des classements (quelle que soit la position, première ou seconde).
- légèrement en retrait, les espaces « mixtes » sont également très appréciés. Dans la question dichotomiques par exemple, les forêts alluviales et celles du littoral arrivent respectivement en première (92,1 % de réponse positive) et quatrième position (85,78 % de réponse positive). Dans les

<sup>30</sup> Connaissant les limites de l'exercice, nous avons pris le parti de travailler sur les grands « types » de forêt tels qu'ils sont présentés dans certains discours institutionnels après consultation notamment des supports utilisés par le Conseil régional d'Aquitaine, le Centre régional pour la propriété forestière ou le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest.

<sup>31</sup> Première illustration de l'effet de l'éloignement géographique ?

classements, ces forêts sont souvent positionnées en tête (cf. le tableau sur les classements en rang 2).

- la forêt cultivée de pin<sup>32</sup> arrive systématiquement en dernière position, avec des chiffres bien inférieurs à ceux obtenus pour les autres.

« Appréciez-vous ces forêts ? » (réponse positive)	Eff	%	NSP
Forêts en bords de rivières et de fleuves	295	92,1 %	2,55 %
Forêts de feuillus en plaine et plateau	292	91,37 %	3,24 %
Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne	279	87,42 %	7,73 %
Forêts de dune du littoral	274	85,78 %	3,45 %
Forêts de sapins en montagne	270	84,49 %	9,81 %
Forêts cultivées de pins	202	63,17 %	1,65 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

« Parmi les forêts précédentes, quelle est votre préférée ? »	Eff	%
Forêts de feuillus en plaine et plateau	78	24,50 %
Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne	64	20,05 %
Forêts de dune du littoral	50	15,69 %
Forêts de sapins en montagne	45	14,11 %
Forêts en bords de rivières et de fleuves	38	11,94 %
Forêts cultivées de pins	32	10,10 %
NSP	12	3,61 %
Total	320	100 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

<sup>32</sup> Rappelons que nous avons repris une expression « officielle » largement répandue dans le Sud-Ouest, (comme dans le reste de la France d'ailleurs).

« Quelle est la forêt qui arrive après ? »	Eff	%
Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne	61	21,69 %
Forêts de dune du littoral	54	19,28 %
Forêts en bords de rivières et de fleuves	53	18,95 %
Forêts de feuillus en plaine et plateau	45	16,03 %
Forêts de sapins en montagne	39	13,82 %
Forêts cultivées de pins	29	10,23 %
NSP	-	-
Total	280	100 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

« La forêt préférée » (premier et second rang confondus)	Eff	%
Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne	125	39,07 %
Forêts de feuillus en plaine et plateau	123	38,55 %
Forêts de dune du littoral	104	32,58 %
Forêts en bords de rivières et de fleuves	91	28,54 %
Forêts de sapins en montagne	84	26,23 %
Forêts cultivées de pins	61	19,06 %
NSP	12	3,61 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Déjà évoquée à plusieurs occasions, l'influence des attributs non forestiers a été étudiée dans une question supplémentaire. Néanmoins, à l'instar des paysages, le protocole ne s'y prête guère<sup>33</sup>. Nous avons donc choisi de procéder en deux étapes : d'abord de demander aux individus s'ils fréquentaient d'autres types d'espaces ou de milieux naturels durant leurs loisirs, puis s'ils leur arrivaient de les côtoyer lors d'une visite en forêt (pour plus de détail, voir le questionnaire en annexe).

	2012		2006
	Eff	%	%
Présence d'autres milieux naturels lors d'une visite en forêt			
Oui	169	53,49 %	71,3 %
Non	147	46,51 %	28,7 %
Total	317	100 %	100 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

<sup>33</sup> En général, on privilégie des photos dans ce cas de figure (Rulleau, Dehez et al. 2012).

En dépit de l'incertitude qui pèse sur la fiabilité de la réponse, cette dernière s'avère positive dans plus de la moitié des cas (53,49 %). Malgré la baisse constatée par rapport à la situation de 2006 (71,3% de réponse positive), il semble bien qu'une part non négligeable des visiteurs recherche des espaces où la forêt est associée à d'autres milieux naturels. Parmi ceux-ci, l'eau sous toutes ses formes (océans, lacs, rivières) est privilégiée (Dehez et Lyser 2013).

Les tendances se maintiennent quant aux préférences en matière d'équipements. Ainsi, les sentiers balisés arrivent toujours en première position, avec un peu plus de 80 % d'adhésion, juste devant les poubelles, avec 74,02 % (option absente dans le questionnaire de 2006). Les attentes fortes en matière de « propreté » (dont le contenu doit malgré tout être défini avec précaution) vont bien au-delà du cas Aquitain, et ont été mises en évidence dans de multiples études (Dobré et Granet 2009). A contrario, les pistes pour engins motorisés (20,04 % de réponses positives) et les buvettes et restaurants (19,34 %) ferment toujours la marche.

« Les équipements d'accueil que vous appréciez d'avoir à disposition »	2012		2006
	Eff	%	%
Des sentiers balisés ou de découverte	256	80,06 %	80,7 %
Des poubelles	237	74,02 %	
Des parcours de santé	213	66,69 %	67,5 %
Des chemins non balisés	205	64,22 %	63,2 %
Des pistes cyclables	205	64,08 %	57,7 %
Des équipements de pique-nique	200	62,47 %	54,1 %
Des parkings	193	60,36 %	37,8 %
Des pistes pour engins motorisés	64	20,04 %	13,5 %
Des buvettes et restaurants	62	19,34 %	14,2 %
Aucun de ces équipements	23	7,26 %	0,8%

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Enfin, les réponses sont un tout petit peu plus ouvertes pour ce qui concerne les éléments qui, à l'inverse, détournent les individus de la forêt. Comme en 2006, se sont « les ordures » (89,95 % de rejet) qui arrivent en tête des désagréments, devant « les activités motorisées » (69,37 %), « le monde » (50,31 %) et « les chasseurs » (47,44 %). Notons que chacune d'entre elles renvoie plutôt à des conflits d'usages avec des activités de loisirs qu'avec d'autres fonctions de la forêt (notamment l'exploitation). En comparaison, les oppositions vis-à-vis des arbres morts (dont on ne connaît toutefois pas l'origine : rémanents d'exploitation, chablis ou vieux arbres ?) ou des travaux forestiers

sont beaucoup plus faibles (à peine plus de 20 % pour ces derniers)<sup>34</sup>. Les paysages composés de résineux, à défaut d'être recherchés par les visiteurs (cf. les questions précédentes) ne constituent pas un obstacle insurmontable à la visite.

Par rapport à 2006, la seule exception notable réside dans la réponse sur les « équipements d'accueil » qui étaient rejetés par 70,2 % des usagers contre seulement 15,14 % en 2012. A part cette dernière proposition, toutes les options proposées en 2012 obtiennent des taux de rejet inférieurs à ceux constatés en 2006.

« Qu'est-ce qui vous déplaît en forêt ? »	2012		2006
	Eff	%	%
Les ordures	288	89,95 %	97,2 %
Les activités motorisées	222	69,37 %	80,5 %
Le monde	161	50,31 %	68,7 %
Les chasseurs	152	47,44 %	53,8 %
La présence d'arbres morts par terre	77	23,97 %	32,3 %
Les travaux forestiers	67	20,99 %	40,9 % <sup>1</sup>
La présence d'équipements d'accueil	48	15,14 %	70,2 % <sup>2</sup>
La présence de résineux (pins ou sapins par exemple)	18	5,62 %	12,7 % <sup>3</sup>
Aucun de ces éléments	15	4,64 %	0,6 %
La présence de faune sauvage	14	4,48 %	N/A

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

1) en 2006, la question portait sur « l'exploitation forestière »

2) en 2006, la question portait sur « trop d'équipements d'accueil »

3) en 2006, la question portait sur « trop de résineux »

## La faiblesse des repères institutionnels

Dans la littérature, cette question a été abordée de diverses façons. Globalement, plusieurs études ont en effet souligné le côté relativement parcellaire des informations et des connaissances affichées par les enquêtés, que ceux-ci se rendent en forêt ou pas (ONF 2004, Dobre et Granet 2009). Cette connaissance porte autant sur la forêt (son état, les menaces qui pèsent sur elle...) que sur la gestion dont elle fait l'objet, avec les multiples institutions et organismes associés. La structure de la propriété est un bon exemple : pour nombre de personnes en effet, la forêt serait, dans sa grande majorité, publique et de fait accessible à tous<sup>35</sup>.

Dans notre étude, un premier type d'incertitude émerge au moment de citer le nom de la forêt le plus souvent fréquentée puisque seule une minorité de visiteurs (86 exactement, soit 26,93 % des

<sup>34</sup> La réponse doit sans doute est perçue dans l'absolue car les comportements sont susceptibles de changer lors de situations concrètes, comme en témoigne les exemples de contestations locales (cf. Ci-après).

<sup>35</sup> Alors que, avec un peu plus de 70% des surfaces, c'est plutôt la propriété privée qui domine en France. Une telle appréciation n'est sans doute pas sans lien avec la vision « patrimoniale » que bon nombre de nos concitoyens développent aujourd'hui (cf. Ci-après).

visiteurs) s'est révélée en capacité de le faire (la liste est fournie en annexe<sup>36</sup>). Parmi les réponses, figurent assez peu de références à des expressions générales du type « forêt des Landes » ou « Landes de Gascogne » ou « Forêt Landaise » : le cas échant, 12 occurrences dont 5 par des habitants des Landes et 5 du Lot et Garonne. Lorsqu'un individu déclare connaître le site, les lieux sont assez précis. En général, les noms se rapportent effectivement à un nom de forêt et, dans les quelques cas contraires, les enquêtés se basent sur des noms de communes, des lieux dits, etc. (14 réponses). C'est dans les Pyrénées Atlantiques que les visiteurs proposent le plus de noms de forêt (26 réponses)<sup>37</sup>. De notre point de vue, cette situation serait tout fait représentative de ces espaces « ordinaires », peu emblématiques et que l'on fréquente par habitude. Pour les trois quart des visiteurs qui n'ont pas su donner de nom, la qualification de la forêt passe certainement par d'autres processus (cf. Ci-Après).

Lesquels processus (supposés) semblent avoir du mal à s'appuyer sur d'autres repères institutionnels. Par exemple, moins de 30 % des visiteurs déclarent se rendre en priorité dans les forêts de leur commune, résultat qui peut paraître surprenant. En effet, ce taux semble, d'une part, relativement faible eu égard aux distances courtes qui sont déclarées dans l'enquête (23 kilomètres en moyenne, cf. Ci-dessus) et qui laissent difficilement présager que les usagers sortent ainsi des limites communales. D'autre part, le pourcentage de 2012 est nettement plus bas que celui que nous obtenions en 2006 sur la même question (57,6 %), alors qu'il y a peu de raisons de penser que les comportements aient drastiquement changé durant ce même laps de temps.

<i>La commune où l'on se rend est la commune de résidence</i>	2012		2006	
	<i>Effectif</i>	<i>%</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
<i>par département de résidence</i>				
Dordogne	16	22,5 %	52	67,5 %
Gironde	17	27,4 %	33	42,9 %
Landes	26	37,2 %	62	72,9 %
Lot-et-Garonne	11	18,0 %	30	41,7 %
Pyrénées-Atlantiques	20	35,1 %	46	60,5 %
Total	90	28,0 %	223	57,6 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Test du  $\chi^2$  :  $\chi^2 = 8,38$        $df = 4$        $p\text{-value} = 0,07849$*

De la même façon qu'ils ont du mal à nommer la forêt dans laquelle ils se rendent, on peut donc s'interroger sur la capacité des enquêtés à rattacher celle-ci à telle ou telle commune.

<sup>36</sup> Les réponses ont été quelque peu corrigées. Ces corrections sont relativement minimales et portent par exemple sur une mauvaise prononciation (ou transcription) des noms.

<sup>37</sup> C'est aussi dans ce département que la proportion de forêts publiques est la plus élevée. Doit-on y voir le signe d'une visibilité plus forte ?

La référence au département paraît plus aisée. A tout le moins, les résultats entre 2006 et 2012 sont stables.

<i>Le département où l'on se rend est le département de résidence par département de résidence</i>	<i>2012</i> %	<i>2006</i> %
Dordogne	90,3%	96,2 %
Gironde	87,3 %	80,5 %
Landes	95,5 %	97,6 %
Lot-et-Garonne	75,0 %	73,6 %
Pyrénées-Atlantiques	89,1 %	94,7 %
Total	87,6 %	88,9 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Test du  $\chi^2$  :  $\chi^2 = 13,20$        $df = 4$        $p\text{-value} = 0,01033$*

*$\phi^2 = 0,0430$        $V^2\text{-Cramer} = 0,0430$*

C'est dans les Landes, en Dordogne et dans les Pyrénées Atlantiques que les habitants déclarent moins que les autres « sortir » de leur département (respectivement 5%, 10 % et 11 % des réponses). La Gironde ne s'éloigne pas trop de ce constat. Seul le Lot et Garonne se démarque (75 %) <sup>38</sup>. La différence est statistiquement significative (au seuil d'erreur de 5 %).

Si la commune ne constitue pas nécessairement un repère institutionnel clair pour localiser les sites, elle reste (chez les enquêtés tout du moins) un acteur incontournable de la gestion. Ainsi, dans une autre étude de fréquentation que nous avons réalisée il y a quelques années sur les forêts domaniales de la Gironde, la commune apparaissait-elle en première ligne des gestionnaires supposés du site (et ce, en dépit de la propriété domaniale). L'occurrence de cette réponse était par ailleurs beaucoup plus élevée chez les locaux (*i.e.* les habitants de la Gironde) que chez les touristes.

<sup>38</sup> Cette fois, il s'agit du département où la forêt (toute propriété confondue) est la moins répandue.

« Selon vous qui gère cet espace ? »	Touristes		Girondins		Ensemble de l'échantillon	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Un propriétaire privé	0	0,00%	1	0,31%	1	0,13%
La Commune	128	28,19%	121	37,69%	249	32,13%
Le Conseil Général	111	24,45%	81	25,23%	192	24,77%
Le Conseil Régional	89	19,60%	52	16,20%	141	18,19%
L'ONF	74	16,30%	56	17,45%	130	16,77%
Le Conservatoire du Littoral	6	1,32%	6	1,87%	12	1,55%
NSP	144	31,72%	82	25,55%	226	29,16%

Khi<sup>2</sup> = 10,758                      ddl = 6                      Prob = 0,096\*  
 (Attention : 2 cellules (14,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5.)

## Proximité géographique et la fréquence des visites

Comme nous l'avons rappelé au chapitre précédent, la distance est une variable clef de l'analyse des pratiques récréatives, *via* notamment la relation négative supposée (dont les contours sont plus ou moins précisés, cf. Ci-Avant) entre l'éloignement, d'une part, et le rythme de visites, d'autre part. Les signes d'une telle propriété sont naturellement visibles dans notre enquête.

En moyenne, les personnes interrogées déclarent trouver une forêt à moins de 10 kilomètres de leur domicile et un Aquitain sur deux en aurait une à 2 kilomètres de chez lui. Plus encore, 118 individus (soit 23,6 % de la population enquêtée) « habiteraient en forêt »<sup>39</sup>.

	n	Moyenne	Écart-type	0%	25%	50%	75%	100%
Distance - Forêt la plus proche	475	9,82	24,24	0	0	2	10	280
Temps de trajet - Forêt la plus proche	467	13,77	22,41	0	2	10	15	210

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Pour autant, la forêt la plus proche n'est pas nécessairement celle où l'on se rend le plus souvent : toujours en moyenne, les usagers parcourraient ainsi une distance deux fois plus longue que ce qu'ils pourraient faire afin de se rendre sur leur site préféré, soit 23 kilomètres en moyenne (aller) équivalent à un temps de trajet estimé à 20 minutes environ.

<sup>39</sup> Dans ce cas, la distance est fixée à zéro.



<i>Forêt la plus fréquentée</i>	<i>n</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>	<i>min</i>	<i>max</i>
<i>Distance (km)</i>	317	23,75	54,06	0	500
<i>Temps de trajet (min)</i>	316	21,54	35,42	0	240
<i>Durée sur site (min)</i>	310	109,23	86,90	1	720

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Ces chiffres ont peu évolué depuis 2006 : la distance moyenne est remarquablement constante, le temps de trajet a légèrement augmenté (21 minutes en 2012 contre 13 minutes en 2006) tandis que, par compensation (?), le temps passé sur place a diminué (une heure quarante en 2012 contre deux heures et dix minutes en 2006)<sup>40</sup>.

	<i>2006</i>	<i>2012</i>
<i>Distance (aller)</i>	23,37	23,75
<i>Temps de trajet (mn, aller)</i>	13,57	21,54
<i>Durée sur site (mn)</i>	132,25	109,23

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine » 2006, 2012*

Comme attendu, le tableau suivant confirme l'existence d'une relation négative entre le nombre annuel de visites (tel que nous l'avons estimé un peu plus haut) et la distance ou le temps de trajet<sup>41</sup>.

<i>Relation testée</i>	<i>coefficient</i>	<i>std.err</i>	<i>t.value</i>	<i>p.value</i>
<i>Nombre de visites annuelles x Distance (km)</i>	-0,2340	0,0548	-4,2707	0,0000
<i>Nombre de visites annuelles x Temps de trajet (min)</i>	-0,1543	0,0557	-2,7711	0,0059

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Par contre, une telle corrélation ne doit pas laisser penser que la relation entre la distance et la fréquentation est linéaire, ou même plus généralement monotone. Déjà, sur les 118 individus qui habitent en forêt (cf. Ci-dessus), 26 (soit un sur 5) déclarent ne jamais s'y rendre ! De plus, on constate que la distance moyenne parcourue ne varie pas automatiquement avec la fréquence de visite. Ainsi, pour les 147 usagers qui déclarent aller en forêt toute l'année (quelle que soit la saison)<sup>42</sup>, ceux qui s'y rendraient « tous les jours ou presque » parcourent les mêmes distances que

<sup>40</sup> Ne sous-estimons pas non plus la difficulté de l'exercice qui est demandé à l'interviewé. Dès lors, les écarts sont peut-être aussi le fait d'erreurs d'appréciation.

<sup>41</sup> En 2006, les relations étaient moins nettes.

<sup>42</sup> Les autres répondants déclarent en effet adapter le nombre des visites en fonction des saisons (Dehez et Lyser 2013).

ceux qui iraient « toutes les semaines », soit environ 5 kilomètres (aller). Ensuite seulement, la diminution des fréquences correspond effectivement à une augmentation du nombre de trajets : 31 kilomètres par visite pour les réponses « une fois par mois » et plus de 45 kilomètres par visite pour les réponses « moins d'une fois par mois ». En deçà d'un certain seuil (5 kilomètres dans le cas présent), l'influence de la distance pourrait être ainsi minimisée.

*Distribution de la distance à la forêt la plus fréquentée (km) en fonction de la fréquence Eff. Moyenne de visite en forêt*

1-Tous les jours	46	5,76
2-Toutes les semaines	61	5,57
3-Tous les mois	31	30,97
4-Moins souvent	9	46,78

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Autre résultat assez classique : les moyens de locomotions conditionnent les déplacements.

Comme en 2006, mais avec une légère augmentation, la voiture reste le mode de déplacement privilégié en Aquitaine (elle concerne plus d'une visite sur deux). Ceci dit, le nombre de piétons, et par extension de visiteurs non motorisés, est loin d'être négligeable. En tous les cas, il est nettement plus élevé que celui obtenu dans les enquêtes nationales : en 2010 en effet, 62% des Français déclaraient utiliser la voiture pour se rendre en forêt, contre 31% à pied et 4% en vélo (le reste, 3%, en transport en commun ou autres) (ONF 2010).

<i>Moyen de locomotion</i>	<i>Effectif</i>	<i>2012</i>	<i>2006</i>
		<i>Pct</i>	<i>Pct</i>
<i>Voiture</i>	170	53,3 %	48,3 %
<i>À pied</i>	121	37,9 %	38,9 %
<i>Vélo</i>	24	7,6 %	10,7 %
<i>Autre</i>	3	0,9 %	2 %
<i>Moto</i>	1	0,3 %	NA
<i>Total</i>	320	100 %	100 %

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Dès lors, nous vérifions que les modes de déplacements et les fréquences de visites sont statistiquement liés (significativité inférieure à 1 %), ce qui confirme au passage que la proximité géographique doit effectivement être perçue *via* une combinaison entre distance, temps et moyens de transports. Les piétons déclarent plus que les autres se rendre « très souvent » en forêt (52,9% contre 21,2 % pour les automobilistes) et parcourent des distances plus courtes (6 kilomètres contre

36 kilomètres en moyenne). En revanche, ils y restent moins longtemps (83 minutes contre 122 minutes pour les automobilistes).

Fréquentation de la forêt et moyen de locomotion	1-Ttes les semaines		2-Tous les mois		3-Qq fois par an		Total	
	Effectif	Pct	Effectif	Pct	Effectif	Pct	Effectif	Pct
Voiture	36	21,2 %	40	23,5 %	94	55,3 %	170	100,0 %
À pied	64	52,9 %	25	20,7 %	32	26,4 %	121	100,0 %
Vélo	5	20,0 %	8	32,0 %	12	48,0 %	25	100,0 %
Moto	0	0,0 %	1	100,0 %	0	0,0 %	1	100,0 %
Autre	1	33,3 %	0	0,0 %	2	66,7 %	3	100,0 %
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>33,1 %</b>	<b>74</b>	<b>23,1 %</b>	<b>140</b>	<b>43,7 %</b>	<b>320</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

Test du  $\chi^2$  :  $\chi^2 = 42,02$       df = 8      p-value = 1,34e-06

$\phi^2=0,1313$        $V^2$ -Cramer = 0,0657

Distance à la forêt la plus fréquentée (km) & moyen de locomotion	n	Moyenne	Écart-type	min	max
À pied	120	6,2	28,8	0,00	200,0
Vélo	24	13,5	32,1	0,00	150,0
Voiture	169	36,4	64,7	0,00	500,0
Autre	3	110,7	100,4	2,00	200,0

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

Temps de trajet (min) à la forêt la plus fréquentée & moyen de locomotion	n	Moyenne	Écart-type	min	max
À pied	120	8,2	22,3	0,0	180,0
Vélo	24	15,1	20,4	0,0	90,0
Voiture	168	30,7	40,9	0,0	240,0
Autre	3	85,0	88,5	5,0	180,0

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

Temps passé dans la forêt la plus fréquentée (mn) & moyen de locomotion	n	Moyenne	Écart-type	min	max
À pied	118	83,9	74,2	0,0	720,0
Voiture	165	122,0	89,0	2,0	720,0
Vélo	23	130,0	84,7	20,0	360,0
Autre	3	230,0	217,1	90,0	480,0

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

Par contre, nous n'avons à ce stade relevé aucune relation (positive ou négative) entre le temps de trajet d'une part et le temps passé sur site d'autre part, permettant par exemple d'alimenter

l'hypothèse d'un « budget temps » plus ou moins prédéfini que les usagers répartissent entre transport et pratique récréative. Ce point reste à creuser.

Corrélation - Forêt la plus fréquentée	Temps de trajet (min)	Temps sur site (min)
Temps de trajet (min)	1	0,0921
Temps sur site (min)	0,0921	1

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

Enfin, les individus peuvent exceptionnellement parcourir des distances beaucoup plus longues que celles dont ils ont l'habitude. Dans notre échantillon, ils sont plus de 57 % dans ce cas. La valeur moyenne de ces trajets « spéciaux » avoisine alors les 130 kilomètres (Aller). Les contraintes de l'enquête ne nous permettaient pas de demander à l'individu quel était le contexte ou le motif de ce déplacement (une période de vacances par exemple), ce qui nous empêche d'approfondir le sujet. A tout le moins, gardons à l'esprit que, dans certaines conditions, les individus sont capables d'engager des efforts beaucoup plus importants afin de pratiquer leurs loisirs (quitte à relativiser le coût effectif de la distance ?).

« Etes-vous allé(e) plus loin pour vous rendre en forêt ? »	Effectif %	
	Non	184
Oui	136	42,5%
Total	320	100,0%

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

## Les particularités sociogéographiques

Au-delà de son rôle sur la fréquence des visites (cf. Ci-avant), on peut se demander si la proximité au site (sous-entendu géographique toujours) possède une influence sur l'expression des pratiques ou la formation des préférences. Et le cas échéant quelle est sa nature ? Dit autrement, certains comportements ou attentes sont-ils définis géographiquement ?

Pour aborder ce thème, plusieurs pistes ont été explorées lesquelles s'appuient sur des stratégies empiriques diverses. Nous verrons en suivant comment formuler des hypothèses sur les échelles possibles de la qualification des espaces forestiers.

### La distance au site, une variable peu opératoire ?

Prolongeant les traitements statistiques précédents, nous avons tout d'abord souhaité tester l'effet de la variable (continue) indicatrice de la « distance » sur plusieurs réponses (activités, attributs

appréciés ou rejetés et préférences paysagères - toutes des variables dichotomiques). Dans le questionnaire, deux variables étaient disponibles pour cela : à savoir la distance à la forêt la plus proche, d'une part, et celle à la forêt la plus fréquentée d'autre part. Plus haut, nous avons vu en effet que les deux n'étaient pas nécessairement identiques.

Le tableau suivant résume les principaux résultats obtenus. N'y figurent que les liaisons significatives à un seuil de 10% minimum, ainsi que leur sens (positif ou négatif). Les résultats sont relativement sans appel puisque, à quelques exceptions près, ils aboutissent à une absence de liaison statistique entre ces variables prises deux à deux.

<i>Variables expliquées</i>				
<i>Variables explicatives</i>	<i>Activités</i>	<i>Attributs recherchés</i>	<i>Attributs rejetés</i>	<i>Paysages forestiers</i>
				4/6 (<0)
Distance à la forêt la plus proche	aucune	aucune	aucune	Forêts mélangées Feuillus plaines Bord de rivières Dune/littorale
		Résineux (>0)		
Distance à la forêt la plus fréquentée	aucune	Arbres plantés de façon régulière (>0)	Arbres morts (<0)	aucune

Les activités ne semblent liées ni à l'une ni à l'autre des variables indicatrices de la distance. Pour les attributs, seule la distance à la forêt la plus fréquentée affiche quelques résultats, difficiles à interpréter de surcroît. Ceci dit, la pertinence de cette variable (qui traduit effectivement un choix de l'individu) semble logique, en lieu et place de l'autre qui correspond plus à une donnée exogène. Pour sa part, la distance à la forêt la plus proche n'exhibe de relations qu'avec les réponses sur les paysages, mais toutes négatives. Ceci pourrait laisser penser que les individus apprécient d'autant plus un paysage forestier que ce dernier est situé loin de chez eux, autrement dit qu'il ne lui est pas familier. Cette hypothèse n'est pas irréaliste (*a fortiori* concernant des paysages qui sont parmi les plus attractifs, cf. Ci-Avant) mais cadre mal avec l'idée d'une construction locale basée sur une proximité forte (cf. Ci-après). Ou alors, il faudrait y voir deux processus distincts : l'un tourné vers des paysages « remarquables » que l'on va chercher loin, et l'autre tourné vers des paysages « du quotidien » qui constituent notre cadre vie immédiat mais vont être qualifiés d'une autre façon. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Enfin, ce constat relativement peu concluant ne doit pas nous inciter pour autant à rejeter d'emblée l'hypothèse d'une composante locale dans les comportements et les préférences. Il nous semble plutôt relever d'un problème technique, lié à la nature de la variable utilisée. Dans ce qui suit, nous suggérons d'autres approches.

### **Les riverains de la forêt : une population à part ?**

Comme nous l'avons déjà expliqué, une valeur nulle pour la distance à la forêt la plus proche avait été attribuée aux individus ayant déclaré habiter en forêt. En théorie, ceux-ci sont donc bien présents dans l'échantillon. Afin de tester plus avant une éventuelle particularité de cette sous-population nous sommes revenus sur une variable dichotomique (tableau suivant).

	<i>Sous population visiteurs</i>	<i>Visiteurs déclarant habiter en forêt</i>	<i>Significativité</i>
<i>Activités</i>			
Observation	74 %	86 %	***
Ramassage du bois	20 %	35 %	***
Baignade	18 %	24 %	**
Pêche	14 %	24 %	**
<i>Attributs appréciés</i>			
Sous-bois dégagés	80 %	87 %	***
Feuillus	78 %	72%	*
Clairières	77 %	88%	***
Mélange de feuillus et de résineux	67 %	58%	**
Résineux	58 %	49%	**
<i>Ce qui est déplaisants</i>			
<i>Aucun</i>			
<i>Paysage apprécié</i>			
<i>Aucun</i>			

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Lecture : 86 % des individus qui vivent en forêt déclarent aimer y voir des animaux.*

*Seuil de significativité : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %*

Les interprétations se révèlent un peu plus fournies que précédemment. En premier lieu, il semble que les individus qui habitent (et fréquentent) la forêt se distinguent des autres quant à leur pratiques. Ils sont en effet plus nombreux à déclarer s'intéresser à l'observation de la nature (nous verrons dans le chapitre suivant de quoi il retourne plus précisément), de même qu'au ramassage du bois (35 % contre 20 % en moyenne). Notons qu'ils citent également plus souvent des activités qui ne sont pas, de prime abord, associées à la forêt : la baignade (24% contre 18% en moyenne) et la pêche (24% contre 14% en moyenne). Là encore, l'attractivité du facteur « eau » ressort.

Plusieurs choix sur les attributs se démarquent de la même façon. Ainsi, ces usagers déclarent être plus attirés que les autres par les sous-bois dégagés (87%) et les clairières (88%), ce que viendront confirmer les analyses qualitatives ultérieures. De telles réponses permettent à notre sens d'expliquer les liens négatifs constatés avec les trois autres attributs sur les feuillus (77%), les peuplements mélangés (58%) et les résineux (49%). Deux options sont possibles : il pourrait s'agir, d'une part, d'une relative ambiguïté du rapport (physique) à la forêt (ni trop lointaine, ni trop proche) mais aussi le témoignage d'une qualification de la forêt par des attributs qui ne lui sont pas exclusifs (animaux, eau...). Suivant cette idée, nous aurions pu nous attendre à des résultats statistiques significatifs sur les caractères tels que l'eau et les animaux, en accord avec les réponses précédentes. Bien que cela ne soit pas le cas, notons que les taux d'adhésion sont malgré tout plus élevés chez ces « riverains » que dans le reste de la population des visiteurs (89% pour les animaux, contre 88% en moyenne, et 83% pour l'eau, contre 81% en moyenne).

Aucun résultat statistique significatif n'a été relevé concernant les attributs rejetés ou les préférences paysagères. Dans le premier cas, la situation était loin d'être évidente car nous aurions pu supposer une plus grande sensibilité des riverains vis-à-vis de certains « désagréments » tels que les coupes rases par exemple. Cela ne semble pas se vérifier. Dans le second cas, on pourrait supposer que les préférences paysagères (ou sur d'autres sujets) se construisent à des échelles plus étendues d'un point de vue biogéographique ou social. Ce nous nous allons tester dès à présent.

### **L'effacement progressif de la distinction ville/campagne**

La distinction entre les habitants des zones rurales et ceux des zones urbaines est assez courante et cette caractéristique apparaît souvent dans les modèles (ONF 2004). Pour autant, les hypothèses en la matière sont loin d'être convergentes, de nombreux auteurs ayant en effet remis en cause la segmentation supposée entre ces deux types de populations (cf. la référence aux « rurbains »). Dans une première approche, nous avons regardé l'effet d'une variable d'environnement dichotomique simple sur les réponses.



	Echantillon enquête	Taille de la commune		Significativité
		Moins de 2000 habitants	Plus de 2000 habitants	
<i>Activités</i>				
Repos, détente, « ne rien faire »	71,16 %	63,28 %	76,44 %	**
Activités motorisées (4X4, moto, Quad)	6,27 %	3,12 %	8,38 %	*
Cueillette	67,81 %	75,97 %	62,3 %	**
Ramassage du bois	20 %	26,36 %	15,71 %	**
Chasse	10,94 %	14,73 %	8,38 %	*
<i>Attributs appréciés</i>				
<i>Aucune</i>				
<i>Equipements appréciés</i>				
<i>Aucune</i>				
<i>Ce qui est déplaisants</i>				
Chasseurs	47,5 %	41,86 %	51,08 %	
La présence de résineux	5,64 %	9,30 %	3,15 %	
<i>Paysages appréciés</i>				
Sapins en montagne	84,49	78,56%	89,30 %	**
Forêt Mélangées de montagne	88,01 %	80,76 %	93,04 %	***

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Lecture : 63,28 % des individus qui vivent dans des communes de moins de 2000 déclarent « ne rien faire » ou « se reposer » lorsqu'ils vont en forêt.*

*Seuil de significativité : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %*

L'hétérogénéité des réponses est circonscrite à quelques éléments bien précis, relevant généralement des comportements et des pratiques. Les résultats sont assez conformes aux intuitions : ainsi observe-t-on plus de cueillette, de ramassage de bois et de chasse chez les habitants

des communes dites « rurales » et, à l'inverse plus de repos mais aussi plus d'activités motorisées chez les urbains<sup>43</sup>. En corollaire, la chasse est mieux tolérée chez les premiers que chez les seconds. Par contre, aucune différence statistique significative n'est observée sur les réponses visant les attributs ou les équipements d'accueil, venant confirmer que l'hypothétique distinction entre ville et campagne n'a pas de réelle valeur explicative à ce niveau (nous le reverrons très bientôt). Une certaine divergence en termes de préférences paysagères se dessine par contre, puisque les habitants des villes semblent apprécier plus que les autres les paysages forestiers de montagne (89,30% pour les sapins et 93,04% pour les forêts mélangées). La particularité des paysages de montagne réapparaîtra plus loin.

### L'apparition de deux échelles « intermédiaires » : les départements et les massifs forestiers

Comme pour le bois énergie (cf. volet 1), le découpage par les départements, s'il ne doit pas être considéré comme une condition fixée *a priori* (il y a aucune raison de penser que les limites administratives déterminent les comportements et les attentes), permet néanmoins d'engager un travail sur des entités biogéographiques plus larges.

Activités	Départements						Signif.
	Dordogne	Gironde	Landes	Lot et Garonne	Pyrénées Atlantiques	Total visiteurs	
Repos	<b>81%</b>	71%	58%	<b>77%</b>	68%	71%	**
Cueillette	<b>79%</b>	71%	71%	58%	61%	68%	*
Ramassage	20%	23%	29%	20%	<b>7%</b>	20%	*
Jogging	13%	<b>26%</b>	<b>29%</b>	13%	<b>27%</b>	21%	*
Baignade	10%	<b>27%</b>	17%	13%	<b>20%</b>	17%	*
<i>Paysages appréciés</i>							
Sapins de montagne	<b>74%</b>	89%	83%	87%	<b>95%</b>	85%	***
Forêts mélangées de montagne	<b>83%</b>	87%	88%	87%	<b>96%</b>	88%	*
Rives de lacs	<b>87%</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	88%	93%	92%	**

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Lecture : 63,28 % des individus qui vivent dans des communes de moins de 2000 déclarent « ne rien faire » ou « se reposer » lorsqu'ils vont en forêt.*

*Seuil de significativité : \* 10 %, \*\* 5 %, \*\*\* 1 %*

<sup>43</sup> Ce qui ne signifie pas nécessairement que la dite activité soit pratiquée sur la commune de résidence (cf. Ci-avant).

Dans ce cadre, émergent effectivement de nouvelles particularités locales. En matière d'activités, le repos et la cueillette semblent plus répandus en Dordogne qu'ailleurs (pensons à la traditionnelle cueillette de champignons). A l'inverse, le sport - jogging - y est moins développé (13% contre 21% en moyenne), contrairement à la Gironde, les Landes ou les Pyrénées Atlantiques (tous avec des taux au-dessus de la moyenne). Avec à peine 7% des répondants, le ramassage de bois en forêt est très peu répandu dans les Pyrénées Atlantiques.

C'est toutefois dans ce département que ressort un attachement paysager significatif puisque les habitants déclarent préférer plus que les autres les forêts de montagne (avec respectivement 95% et 96% de réponses positives pour les sapins et les forêts mélangées). A contrario, c'est en Dordogne que le taux d'adhésion est le plus faible. L'effet de la proximité géographique sur la formation des préférences reste donc une hypothèse ouverte. Les forêts bordant les rives des plans d'eau et des rivières sont aussi plus recherchées en Gironde (où la baignade est plus citée qu'ailleurs, avec 20%) et dans les Landes qu'en Dordogne. Il est difficile de conclure à ce stade car ces trois départements présentent chacun des réseaux hydrographiques conséquents, mais de nature différente (grands lacs en Gironde et dans les Landes, propices à la baignade, rivières en Dordogne). Plusieurs absences de corrélations sont, pour leur part, tout aussi remarquables : ainsi le paysage emblématique de la forêt de pins ne semble, à cette échelle, pas plus apprécié dans les Landes (département pourtant situé au cœur du massif Gascon) qu'ailleurs.

Parallèlement, la proximité au littoral ne renforce pas l'attachement au paysage de la forêt dunaire puisque les habitants des communes dites littorales (suivant le classement de l'INSEE) n'affichent pas de différence statistique significative en la matière (l'écart constaté va néanmoins dans ce sens, cf. Ci-après). Au vu des distances parcourues par certains usagers, telles que nous les avons mises en évidence dans des études antérieures (Dehez, Lyser et al. 2008), on imagine assez aisément que l'aire d'attractivité de ces forêts dépasse largement les limites communales. Par contre, les motivations vis-à-vis de ces forêts sont elles aussi bien spécifiques (Rulleau, Dehez et al. 2011, 2012).

<i>Appréciation Paysages forestiers</i>	<i>Habitant des communes littorales</i>	<i>habitants du commun rétro-littorales</i>	<i>ensemble des visiteurs</i>
Forêts de dunes	89%	86%	86%

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Lecture : 89 % des individus qui vivent dans des communes littorales et qui se rendent en forêt durant leur temps libre déclarent apprécier les paysages des forêts de dune.*

Plus proches des caractéristiques biogéographiques de la forêt Aquitaine, le découpage selon les trois grands massifs forestiers (Dordogne, Landes de Gascogne, Sud Adour) confortent plusieurs résultats précédents.

<i>Massifs forestiers</i>				
<i>Paysages forestiers</i>	<i>Dordogne</i>	<i>Landes de Gascogne</i>	<i>Sud Adour</i>	<i>Ensemble</i>
Bords de rivières et fleuves	87% ***			92%
Feuillus de plaine				91%
Forêts mélangées de montagne			96% ***	87%
Forêts de dunes du littoral		93% ***		86%
Sapins de montagne	74% ***		95% *	84%
Forêts cultivées de pins				63%

*Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012*

*Lecture : 87 % des individus qui vivent dans une commune située dans le massif Périgourdin et qui vont en forêt durant leur temps libre déclarent apprécier les paysages forestiers de bords de rivières et de fleuves.*

A nouveau, les habitants de la Dordogne se distinguent par un attachement un peu moindre sur les paysages de bords de rivières et de fleuve (avec tout de même 87% de taux de réponse positive), ce qui semble toujours étonnant compte tenu de l'importance du réseau hydrographique. Logiquement, les habitants en Sud Adour apprécient particulièrement les paysages de montagne, contrairement à ceux du massif Périgourdin (effet de la proximité géographique). *A contrario*, les habitants du massif Gascon n'affichent pas de différences significatives (au moins sur un plan statistique) pour la forêt cultivée de pins. S'il doit y avoir un attachement particulier à cette forêt, celui-ci serait fondé sur des critères autres (cf. Ci-après). La seule différence significative concerne les forêts dunaires, avec un taux d'adhésion supérieur à la moyenne (93% contre 86%). Ce résultat est cohérent avec les bons scores obtenus un peu plus haut sur les activités de baignade.

Au final, ce premier panorama des caractères de fréquentation des forêts en Aquitaine oscille entre d'une part, l'entretien de tendances fortes et établies (qu'illustrent des éléments tels que la promenade, le caractère familial de la pratique, la recherche de calme et la présence d'animaux, la propreté, l'opposition vis-à-vis de la chasse et des activités motorisées) et l'expression de certaines particularités géographiques (notamment au niveau des préférences paysagères). De même, il se confirme que, dans de multiples circonstances, l'attractivité de ces espaces ne se fonde pas

nécessairement sur des attributs propres à la forêt mais empruntent à d'autres environnements (le calme et les animaux toujours, mais aussi l'eau, les espaces « mixtes », la baignade...). Dans ce contexte, les caractéristiques forestières « classiques » (types de peuplements, nature des sous-bois...) arrivent alors quelque peu en retrait.

Mais les comportements et attentes ne sont pas totalement homogènes non plus. Ainsi, sur des sujets divers (activités, attributs, paysages), des particularités locales émergent. Ces particularités (dont on pourrait dire qu'elles traduisent, en creux, une forme de proximité entre les individus, cf. chapitre 1) semblent liées à la nature des objets sur lesquels elles portent, ce qui inclut notamment la distance (géographique) à ceux-ci. Ainsi, les préférences sur les paysages semblent plus s'exprimer à l'échelle des départements ou des grands massifs forestiers, tandis que celles sur les attributs se distingueraient plutôt au niveau local (cf. les résultats obtenus sur les riverains). Pour autant, l'effet de l'éloignement géographique reste toujours relativement confus à ce stade et cette question mériterait d'être creusée grâce à des traitements complémentaires<sup>44</sup>. Entre autres, nous avons mis en évidence que la sous-population constituée des « riverains » (situés au contact direct de la forêt par conséquent) affichait des propriétés spécifiques. C'est justement ce que nous allons creuser dans le chapitre suivant.

---

<sup>44</sup> Et notamment des traitements économétriques plus poussés (à l'instar d'Abildtrup et al. 2013 par exemple) qu'il n'a pas été possible d'appliquer ici.

# Chapitre 3.- Approche micro-locale : la patrimonialisation de la forêt péri-urbaine au quotidien

---

## Introduction

Dans ce chapitre, nous avons choisi de nous pencher sur les zones d'interface forêt / monde urbain, voulant comprendre comment vivent des périurbains au voisinage d'une forêt. La forêt de production des Landes de Gascogne est soumise à un double processus d'urbanisation : celle des communes du littoral du fait d'une forte pression touristique et celle provenant de l'expansion des agglomérations de Bordeaux, Bayonne et dans une moindre mesure, Dax et Mont-de-Marsan. Il s'est agi d'affiner les connaissances sur la **cohabitation au quotidien entre de nouvelles populations en périphérie urbaine et la forêt de production**. Suivant l'hypothèse que cette fonction « cadre de vie » était minimisée dans la compréhension de l'évolution du massif forestier landais faute de connaissances suffisantes, un protocole d'enquêtes auprès des riverains sur plusieurs communes dans le sud du massif (Labenne, Soorts-Hossegor, Capbreton, Saint-Paul les Dax) a été développé (Figure 1). Il a privilégié la connaissance d'échelles micro-locales sur des lieux soumis à une forte urbanisation, pouvant donc être potentiellement en concurrence avec l'activité sylvicole. 60 entretiens qualitatifs ont été effectués<sup>45</sup>. Les motivations des riverains en matière de pratiques et de représentations de la forêt ont été recherchées pour mieux comprendre les enjeux territoriaux.

Les résultats montrent, sans conteste, qu'avec l'augmentation des interfaces forêt / habitat, les nouveaux riverains produisent une vision urbaine, ludique et patrimoniale de la forêt et que la fonction économique de la forêt n'est pas la priorité pour eux. Après une première partie méthodologique présentant les **types d'habitants périurbains en contact avec la forêt**, le présent rapport est ensuite organisé autour de trois grands types de résultat :

- En premier lieu, l'analyse des entretiens montre que la forêt de proximité est considérée comme un **véritable patrimoine du quotidien**. Selon les interviewés, on doit garder, conserver ce patrimoine forestier même s'il n'est pas protégé juridiquement. Le rapport à la forêt des riverains est ainsi, moins marqué par de grandes valeurs écologiques (réserve de carbone, protection de la biodiversité, ...) que par des valeurs d'ambiance et d'esthétisme « ordinaire ». La monotonie même de la pinède est appréciée car elle permet une grande perspective visuelle (la forêt peu dense ne cache pas la vue de loin) et paraît accueillante (elle est praticable, sans danger de se perdre).

---

<sup>45</sup> La grille d'entretien est fournie en Annexe 4

- Dans un second temps, les résultats montreront que **la forêt est pratiquée de façon « urbaine »**. Les riverains considèrent positivement le fait d'habiter dans un entre-deux périurbain : ni tout à fait en centre-ville ni tout à fait dans des espaces naturels « sauvages ». Leur pratique de la forêt est celle d'une activité récréative quotidienne où la promenade et les sports sont privilégiés. L'échelle de pratique est réellement micro-locale car l'intérêt de l'habitant est de profiter de la forêt comme un espace de voisinage sans prendre la voiture. La cohabitation induit également une façon de vivre avec la forêt, tout particulièrement dans la façon dont les habitants pratiquent le voisinage entre le jardin de la parcelle urbanisée et la forêt de proximité.

- Enfin, si l'ampleur de la demande d'un « cadre de vie forestier » est forte, c'est que la forêt est considérée, par les riverains, comme un véritable espace public, où le propriétaire forestier est d'autant moins connu que la forêt est ouverte, sans limites entre les propriétés. Les pratiques de la forêt et les représentations de ces acteurs « non forestiers » amènent donc des conflits potentiels ou tout du moins une cohabitation difficile. Mais plus que l'exploitation forestière, c'est la menace de l'urbanisation développée par les communes ou les propriétaires privés qui inquiète. Il existe donc une forte **réticence aux défrichements** malgré un sentiment de résignation (les riverains sont conscients qu'ils ne possèdent pas la forêt).

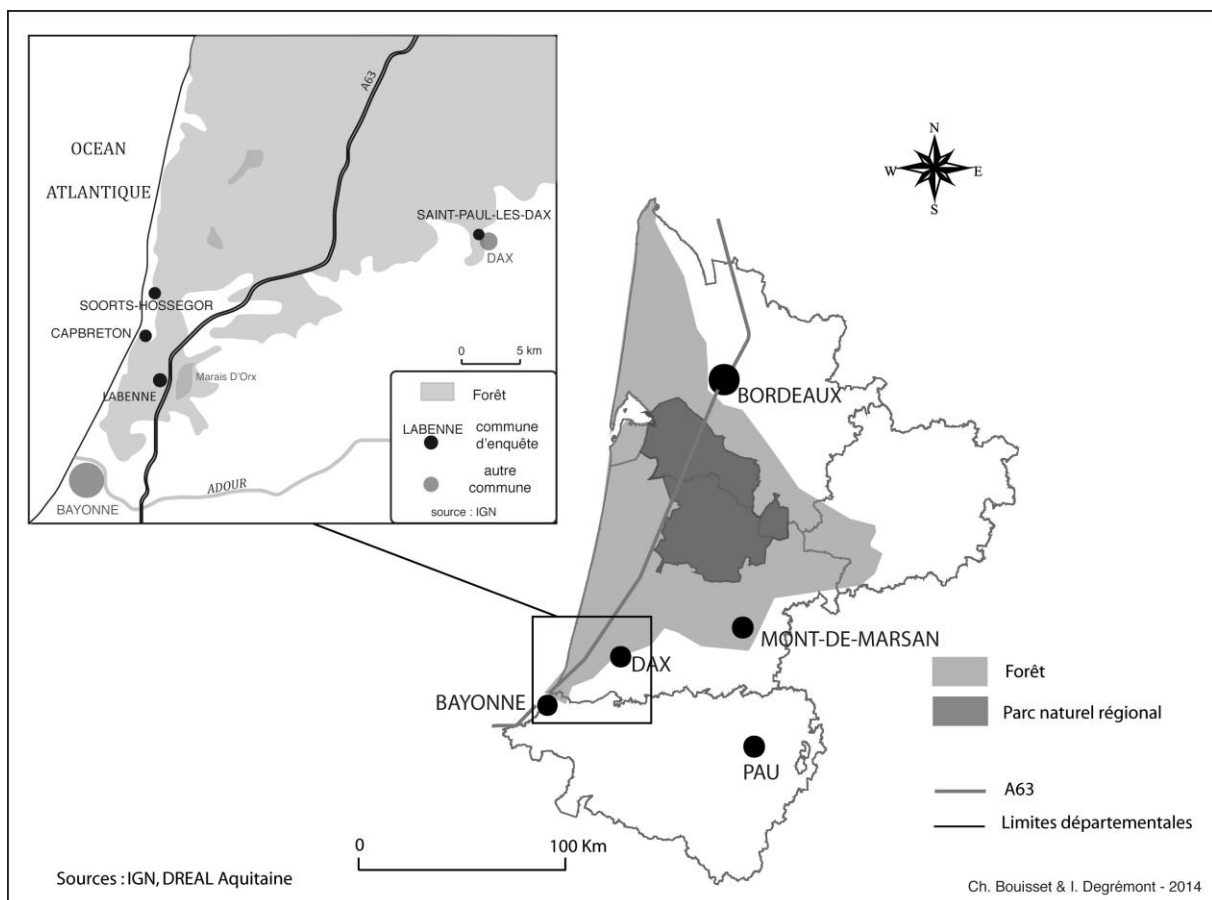


Figure 1 Les communes d'enquête et la forêt des Landes de Gascogne.

## Cadrage théorique : des valeurs et un processus « quotidien » de patrimonialisation de la forêt

L'objectif de comprendre les **requalifications spatiales dans les zones d'interface forêt/ bâti** nous a amené à travailler avant tout sur les représentations paysagères des habitants périurbains. Nous les avons interrogés tout particulièrement sur la place de la forêt dans leurs pratiques, les valeurs qu'ils lui accordaient, la connaissance qu'ils en avaient... Notre hypothèse principale a porté sur le fait **que les valeurs accordées à la forêt correspondent à un processus de construction d'un patrimoine du quotidien**. Ces « valeurs » habitantes sont souvent sous-estimées dans le discours des acteurs publics ou des professionnels forestiers. Cette méconnaissance des uns et des autres et de leurs besoins respectifs, entraînent des contradictions voire des tensions dans les discours, qui eux-mêmes peuvent expliquer certains conflits territorialisés. Pourquoi porter nos efforts sur les représentations des habitants ? Les représentations sur la forêt font appel à des valeurs bien précises et bien argumentées par les riverains. Ces derniers ont tous un discours en matière de voisinage avec la forêt de pins qu'il est intéressant de décrypter. L'utilisation du concept de valeurs permet de comprendre les rapports de cohabitation, les sentiments d'appropriation des riverains urbains vis-à-vis de la forêt et la mise en place par les habitants d'un processus de mise en patrimoine de la forêt. En effet, la patrimonialisation ne se résume pas aux politiques de protection —même si elles en sont l'expression la plus visible — et peut être portée par divers groupes sociaux (Davallon, 2003). Le patrimoine est un fait de société (Hartog, 2003) avant d'être un fait institutionnel caractérisé par différentes politiques publiques (protection, développement territorial, etc.) : l'engouement patrimonial est aussi l'œuvre « d'individus » qui « pratiquent » les patrimoines, c'est-à-dire les visitent, ressentent des émotions et y attachent de la valeur (Riegl, 1903). Les valeurs, entendues non comme caractères constitutifs de la chose (Durkheim, 1911) mais comme des préférences, des croyances, socialement et culturellement construites (Reser & Bentrupperbäumer, 2005), sont rarement mises en avant dans le cadre des politiques publiques patrimoniales qui s'appuient surtout sur des savoirs scientifiques et techniques pour désigner ce qui est patrimoine (Labrador, 2011 ; Bouisset et Degrémont, 2013a). Si les processus ayant conduit à la sélection patrimoniale de certains objets ou monuments au nom de l'histoire et de la mémoire collective ont été beaucoup analysés (Poulot, 1993), et si les espaces verts urbains et les pratiques récréatives ont été eux aussi abondamment étudiés — parmi les précurseurs, on pense par exemple à la « Radiographie des loisirs en forêt » de B. Kalaora (1993)— les valeurs du public en général (Söderström, 1987 ; Rautenberg, 2010) et celles qu'il attribue au patrimoine naturel « ordinaire » en particulier, sont moins connues. Les valeurs de ces objets naturels, la plupart du temps évoquées sur le mode de l'évidence ou par simple transposition de catégories issues d'autres types de patrimoine (historique et architectural en



particulier) paraissent donc mériter réflexion car elles permettent de comprendre le processus collectif de mise en patrimoine d'objets du quotidien.

Nous avons donc cherché à comprendre la patrimonialisation des espaces naturels « ordinaires », en particulier les forêts, par les habitants de lotissements en périphérie urbaine. A ce titre, l'étude de la forêt des Landes de Gascogne apparaît d'autant plus intéressante que la forêt y est artificielle. Elle est réputée laide et peu variée et jouit *a priori* d'une médiocre réputation patrimoniale dans le monde de la recherche (Arnould *et al.* 2002; Boutefeu, 2007) et auprès des institutions de protection de la nature. Nous nous sommes donc interrogés sur les conséquences de la cohabitation des nouvelles populations urbaines et d'espaces forestiers jusque-là dédiés principalement à la production. Le contexte d'urbanisation, qui se fait en grande partie aux dépens de la forêt, permet de comprendre les valeurs qui sous-tendent le processus de patrimonialisation et les éventuelles distorsions entre regards profanes et regards experts sur le patrimoine. En effet, les valeurs des habitants à l'échelle locale ne sont pas forcément les mêmes que celles des forestiers ou celles des acteurs institutionnels ni, s'agissant du patrimoine naturel, celles des experts et scientifiques issus du champ des sciences de la Vie et de la Terre qui contribuent à déterminer des critères de définition du patrimoine (Bouisset et Degrémont, 2013b). Ces valeurs peuvent s'additionner, s'hybrider mais parfois aussi s'exclure (Godard, 2004; Bouisset *et al.*, 2010). Nous nous sommes donc penchés particulièrement sur les relations que les habitants entretiennent avec les espaces naturels qui les entourent, comment la forêt interagit avec les modes d'habiter et fait l'objet d'un processus de patrimonialisation.

Un travail d'enquêtes par entretiens semi-directifs, en porte à porte avec demande de rendez-vous, a été mené sur deux terrains auprès de plus de 60 résidents permanents en lisière forestière lors de l'été 2012 et de l'hiver 2014. Le premier terrain a été choisi dans le sud des Landes : communes de Capbreton, Soorts-Hossegor, Labenne (figure 1). Il est soumis à une double demande, résidentielle et touristique, liée à la proximité de l'océan et de l'agglomération bayonnaise où les prix du foncier atteignent des sommets. De sorte que si la forêt demeure majoritaire en termes d'occupation de l'espace, sa part dans l'économie locale régresse. Le deuxième terrain, à la périphérie de Dax, se situe davantage à l'intérieur des terres. Il se caractérise par des processus périurbains plus « classiques » autour d'une ville moyenne, dans un espace où la fonction économique liée à l'exploitation du pin des Landes reste encore très majoritaire. Le travail d'enquête s'est penché sur l'itinéraire résidentiel des habitants, leurs pratiques quotidiennes, leurs perceptions de la forêt environnante et leurs représentations de la forêt landaise en général. Les discours des habitants ont été confrontés à ceux des acteurs politiques et économiques locaux (en particulier sylvicoles) grâce à

l'analyse de divers documents officiels (documents institutionnels, documents d'urbanisme, sites web, etc.) pour mieux questionner la cohabitation de valeurs et d'acteurs bien différents.

## Des habitants variés mais des origines majoritairement urbaines

### Une population de classes moyennes à supérieures d'origine géographique contrastée

Sur les 60 entretiens, certains ont donné lieu à des enquêtes où des couples vivant sous le même toit étaient présents. Si les 2 conjoints ont participé activement à l'entretien, le discours de chacun a été analysé en tant que tel. Au final, nous avons donc recueilli le discours de 71 personnes, 34 femmes et 37 hommes. Ils appartiennent majoritairement à des catégories socio-professionnelles intermédiaires (employés, fonctionnaires) et dans une moindre mesure, supérieures (cadres, chefs d'entreprises) (figure 2). Cette dernière catégorie est surtout présente dans la station touristique la plus ancienne : Soorts-Hossegor.

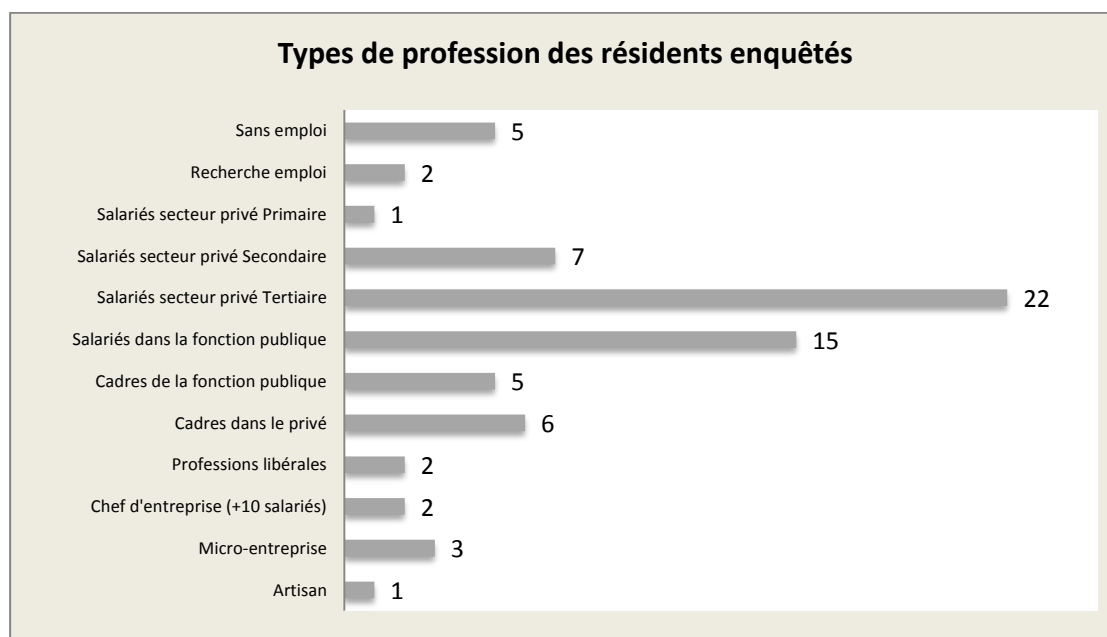


Figure 2: Des enquêtés de catégories socio-professionnelles plutôt intermédiaires.

Les enquêtés sont relativement âgés : 60% d'entre eux sont retraités (42 personnes sur les 71 interrogés). Nous voyons que les classes d'âge supérieures à 60 ans sont majoritaires (figure 3). En général, ces résidents se sont installés pour leur retraite, que cela soit à l'intérieur des terres, à Saint-Paul-les-Dax, ou sur les 3 communes du littoral. Les classes les plus jeunes (moins de 40 ans) avec des enfants en bas âge correspondent au deuxième groupe le plus présent dans l'échantillon. Ils sont

cependant davantage localisés sur les communes littorales que sur l'agglomération dacquoise. Tout particulièrement, les communes de Labenne et Capbreton ont développé une politique d'accès à la propriété en proposant des lotissements aux jeunes familles avec enfants originaires de la commune.

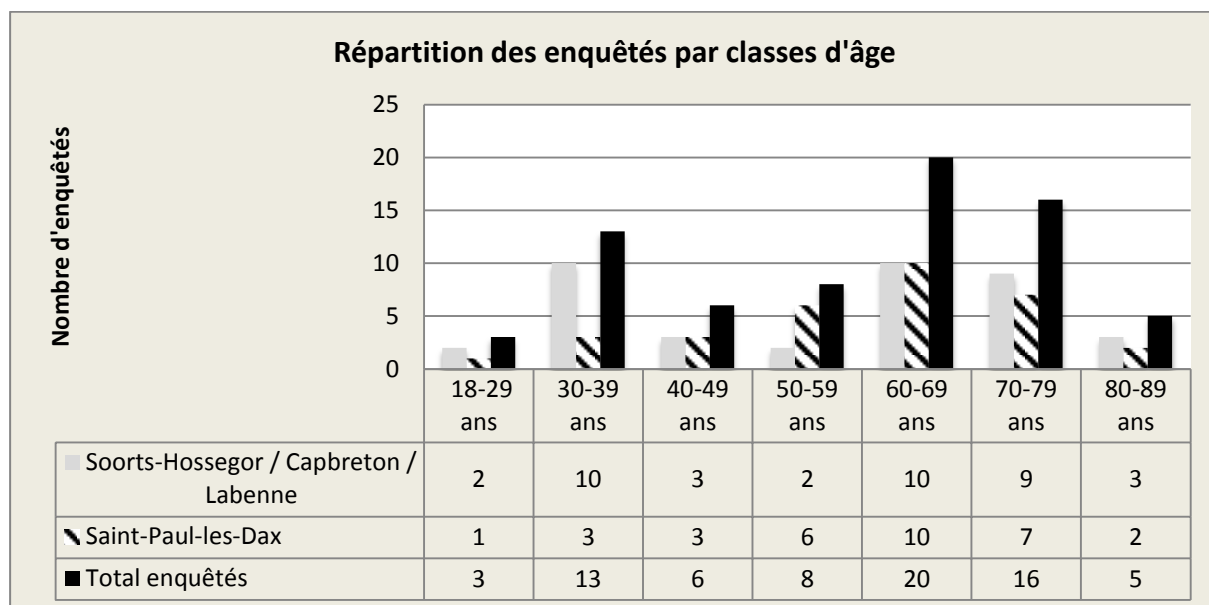


Figure 3 Profil des enquêtés : couples plutôt âgés ou jeunes familles avec enfants.

Plus d'un tiers des résidents interrogés ne sont pas originaires du Sud-Ouest de la France : on note, dans cette catégorie, une origine principale, le Nord-Est, puis arrivent le Sud-Est, le Nord-Ouest de la France ainsi que la région parisienne (figure 4, histogrammes à fond blanc). Ces populations viennent s'installer majoritairement au moment de leur retraite et habitaient tous en ville.

Les deux-tiers restants proviennent du grand Sud-Ouest. Ainsi, dans cette seconde catégorie (figure 4, histogrammes à fond gris), si moins du quart sont originaires de leur commune de résidence, les trois quarts restants le sont du grand Sud-Ouest (départements des Landes et Pyrénées-Atlantiques et enfin de la région voisine limitrophe Midi-Pyrénées). Eux-mêmes proviennent des villes régionales (Pau, Tarbes, Toulouse,...).

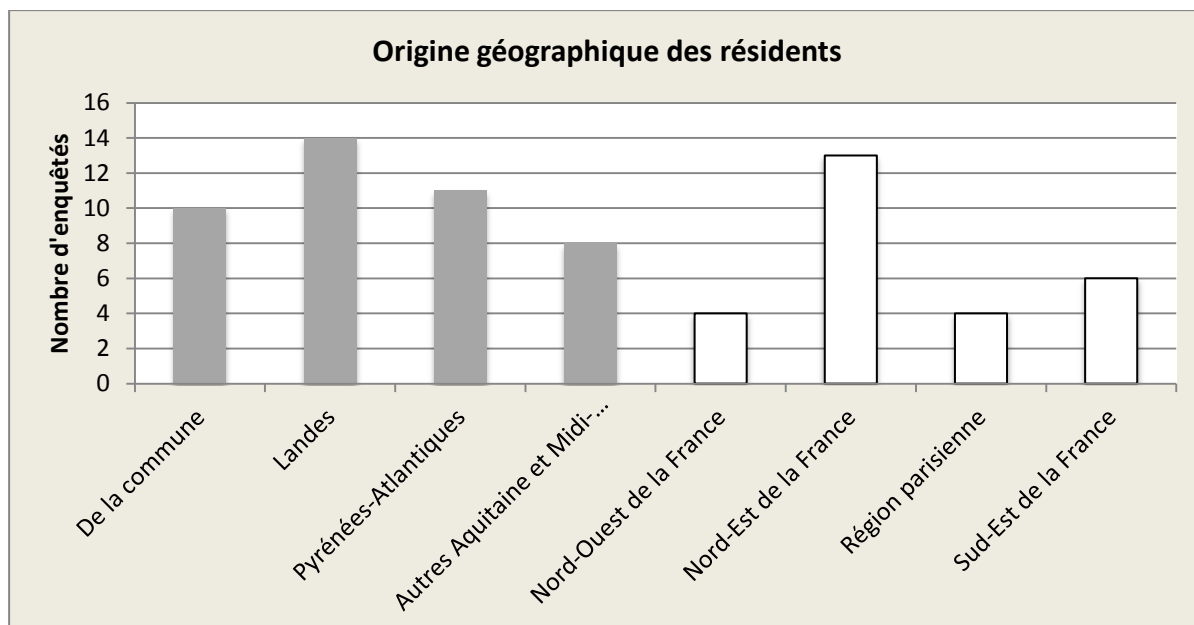


Figure 4 L'origine géographique contrastée des résidents enquêtés

### Très anciens résidents ou tout nouveaux arrivants

Plus de 70% des habitants interrogés sont propriétaires. Moins de 20 % sont en location. Pour 7% le lieu de l'entretien est une résidence secondaire. Enfin 2% n'ont pas voulu répondre à cette question. Il faut noter qu'il y a davantage de locataires que de propriétaires à Saint-Paul-les-Dax, contrairement aux 3 autres communes du littoral. La commune de Saint-Paul-les-Dax a en effet construit récemment des immeubles dans un but de logement social (Habitat à Loyer Modéré) au niveau de la dernière frange urbaine, la plus proche de la lisière forestière, zone qui a bien entendu été retenue dans notre étude (Cf. les paysages de la figure 9). Cependant, la plupart des interrogés résident dans une maison avec jardin – à plus de 87 % contre moins de 13% pour des résidences en appartement.

Si l'on s'intéresse aux propriétaires et à leur comportement d'achat de logement, nous voyons qu'il existe une proportion équivalente entre achat de maisons existantes et achat d'un terrain à bâtir (figure 5), avec une tendance légèrement supérieure pour cette dernière option. Ces phénomènes d'achat montrent qu'il existe une urbanisation ancienne autour des plus vieilles stations littorales (Soorts-Hossegor et Capbreton) mais que le processus d'urbanisation continue actuellement de façon soutenue au niveau des périphéries urbaines. C'est particulièrement vrai pour Labenne et Saint-Paul-les-Dax, soumises respectivement à la pression urbaine de Bayonne et de Dax (figure 5).

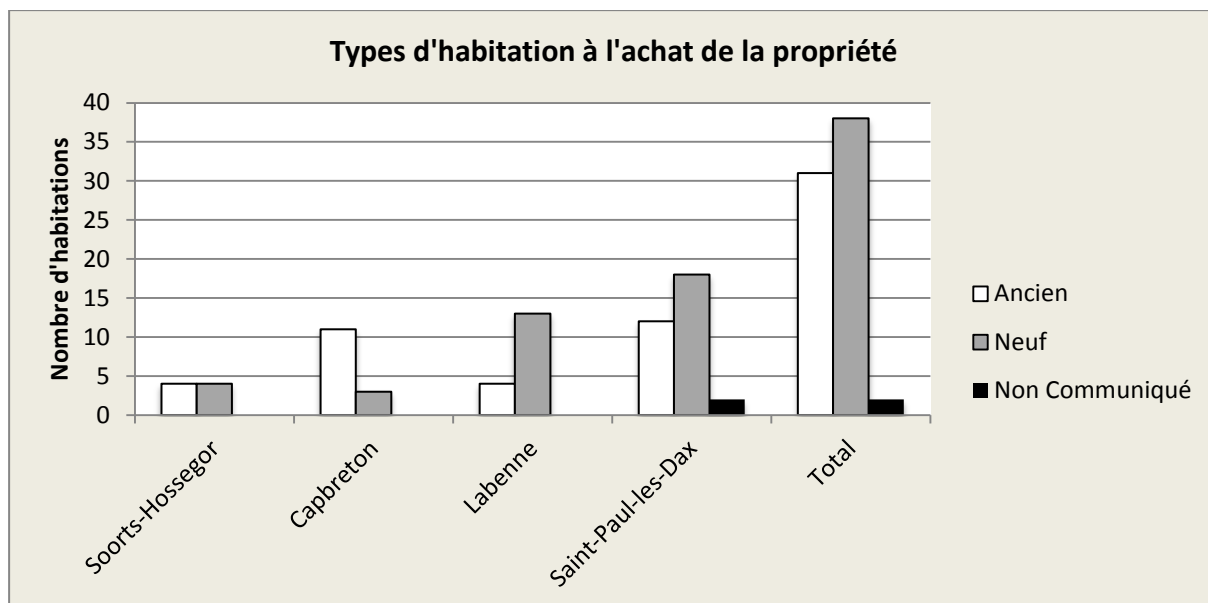


Figure 5 Les propriétaires, entre achat d'« ancien » ou terrains à bâtir.

Qu'ils soient propriétaires ou locataires, beaucoup occupent leur logement depuis longtemps : seuls un peu plus de 40 % y vivent depuis moins d'une décennie (figure 6). Et parmi ces derniers, un nombre important y habite depuis moins de 2ans. Il ne s'agit pas uniquement de locataires mais aussi de jeunes propriétaires ; dans les deux cas, il s'agit d'une nouvelle population venant s'installer dans ces communes pour des raisons professionnelles. Sans étonnement, ce sont les communes qui ont développé des stratégies d'accession à la propriété ou à du logement social qui accueillent le plus ces « jeunes » arrivés : Labenne et Saint-Paul-les-Dax.

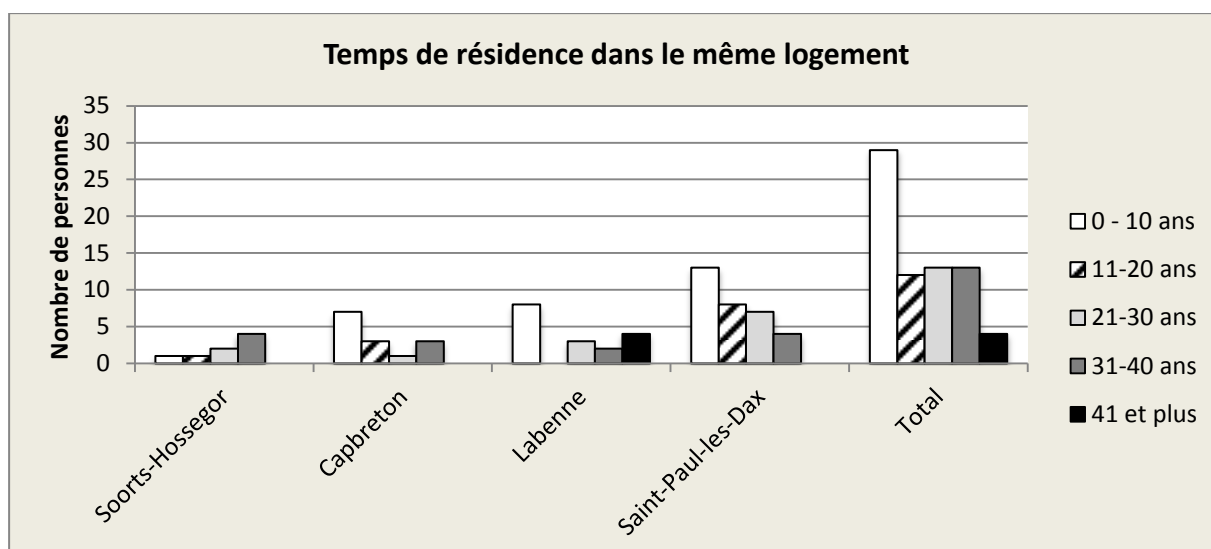


Figure 6 Très anciens résidents ou tout nouveaux arrivants.

## Des choix résidentiels où la forêt n'est pas citée seule

Les personnes interrogées ont toutes un discours très positif sur leur relation de voisinage à la forêt. Les mots fusent très vite pour qualifier ce rapport sentimental : « agréable », « joli », « calme » sont les principaux qualificatifs qui reviennent avec insistance. Mais quand on leur demande si les choix résidentiels ont été dictés par leur volonté de se retrouver « en forêt » ou « au voisinage » de la forêt, leur réponse montre une hiérarchie dans les critères ayant présidé à leur installation. Il faut ici distinguer les résidents venus pour leur retraite de ceux qui sont encore en activité.

Pour les premiers, la proximité de la forêt n'est pas mentionnée spontanément bien qu'elle fasse partie, très certainement d'un « coup de cœur » général. En effet, un premier groupe explique que le choix de s'installer à la retraite provient de la découverte de la « région » (figure 7) pendant des vacances antérieures alors qu'ils étaient en activité. Le triptyque « Océan-Plage-forêt » joue ainsi le rôle d'image de marque. Plus finement, le discours des retraités porte aussi sur le fait qu'ils se sont installés pour rejoindre des amis, eux-mêmes partis à la retraite et ayant eu un coup de cœur pour la région. Ces deux catégories regroupent près de 15% des réponses (figure 7). De même, sans mentionner forcément la forêt, d'autres ont cherché, pour reprendre leurs expressions, un « environnement calme » et une « proximité » : relation ville/campagne, à la nature, à la mer (nous avons volontairement enlevé l'argument « proximité forêt » car nous pensons qu'il était induit par la question posée). Même si plus lointaines, les Pyrénées sont aussi mentionnées dans l'intérêt d'un environnement plus « régional ». Ces types de mentions (figure 7, arguments situés au sommet du diagramme) représentent aussi plus de 15 % des réponses données - qui montent à plus de 32 % si l'on prend en supplément l'argument de la proximité avec la forêt. Certains retraités tablent

d'avantage sur la situation en matière de commerces, de services et de la proximité (mais pas trop près non plus...) de grands centres urbains comme Bayonne ou Dax : ils décrivent alors longuement l'emplacement de l'habitation et sa situation. Quelques-uns ont également eu un « coup de cœur », non pas sur l'environnement voisin, non pas sur l'adresse et la situation du logement mais davantage sur la qualité architecturale (maison bois, maison avec grande terrasse, avec piscine, etc.).

Les plus jeunes arrivés ainsi que les classes d'âge intermédiaires (30-50 ans) développent, quant à eux, un discours qui porte essentiellement sur des raisons professionnelles (figure 7) pour expliquer le choix résidentiel (14% des réponses) et la volonté de trouver un logement proche de la famille (14% également). Viennent ensuite des arguments qui énumèrent plutôt le fait que le logement est une propriété de famille (plus de 5% des réponses) ou bien qu'il s'agit d'une habitation dans un lotissement pour primo-accédant (moins de 3% des réponses). Beaucoup d'entre eux développent également l'idée que, s'il s'agit de lieux de villégiature pour d'autres, ils sont sensibles eux-mêmes à cet « air de vacances ».

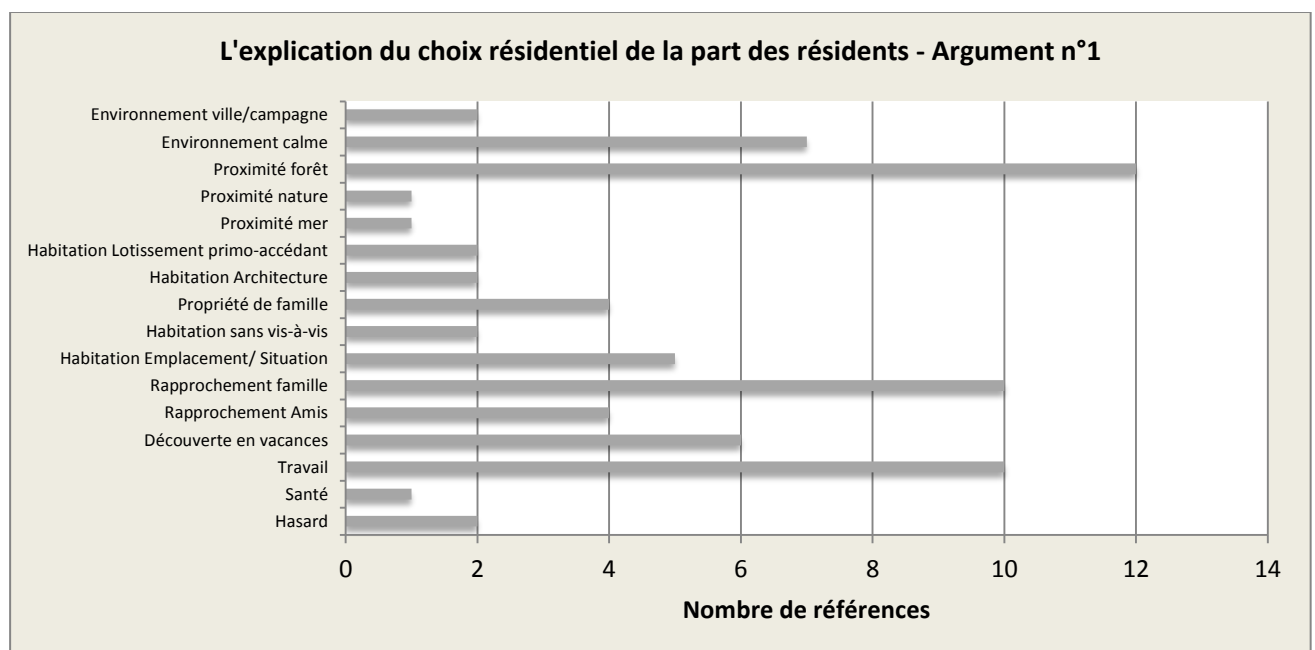


Figure 7 L'argument premier du choix résidentiel des enquêtés.

Dans tous les cas, plusieurs arguments successifs sont avancés par les enquêtés pour expliquer le choix résidentiel. Quand le sentiment « d'environnement naturel » et/ « forestier » n'a pas été donné en premier argument, il apparaît souvent ensuite. Les entretiens montrent également que si les enquêtés n'ont pas cherché en premier lieu un habitat « en forêt », à l'usage, ils sont enchantés de ce « cadre de vie » et y trouvent beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. Ils aiment « leur forêt » et sont capables de décrire et d'argumenter les valeurs qu'ils lui associent.

## Une forêt périurbaine considérée comme un patrimoine commun à conserver

Nous avons ici tenté une analyse de discours des habitants (par les entretiens) comparés à ceux, plus connus car plus diffusés et communiqués, des institutions publiques et privées (collectivités territoriales, opérateurs touristiques, professionnels de la forêt) que l'on trouve sur différents supports : documents d'urbanisme, communication sur la forêt via Internet, que cela soit au niveau des textes et des images. Que nous délivrent les discours des résidents de ces communes périurbaines au contact de la forêt ? Alors même que la forêt est rarement le seul facteur déterminant dans les choix résidentiels initiaux, elle constitue un cadre de vie unanimement apprécié et est le support de nombreuses pratiques récréatives : balades à pied ou à vélo, promenade du chien, cueillette de champignons, ramassage des pignes de pin ... Le discours des habitants sur la forêt qui constitue leur cadre de vie possède une forte dimension patrimoniale de par les valeurs qu'ils décrivent. Ces dernières englobent ainsi autant des valeurs d'esthétisme, d'exceptionnalité du lieu liée à sa « grandeur » et à son homogénéité que des sentiments de bien-être au contact avec la nature. En cela, nous sommes bien dans la construction sociale et populaire d'un patrimoine (Rautenberg, 2010). Cependant, nous verrons que cette posture « patrimoniale » n'est pas exempte de contradictions. Si les valeurs communiquées sont clairement patrimoniales, le mot n'est pas spontanément évoqué, à part au moment de l'entretien où les questions portent sur la protection ou la conservation de la nature ainsi que sur la connaissance de l'histoire de la plantation de la forêt landaise.

### Une forêt de « grandeur » et d'homogénéité

Les personnes interrogées sur la façon dont ils voient la forêt landaise (« Qu'est-ce que vous pensez de la forêt landaise ? » : « Comment la décririez-vous à quelqu'un qui ne la connaît pas ? »), partent sur un commentaire général qui décrit l'ensemble du massif forestier landais. On retrouve ici les superlatifs liés aux grandes représentations et images symboliques de la forêt landaise communiqués par le monde touristique vis-à-vis des visiteurs, c'est « quand même » la plus grande forêt d'Europe :

*« (...) c'est une immense forêt de pins, qui a été plantée au 19eme siècle, donc c'est une forêt qui n'est pas naturelle, qui est artificielle. Je dirais que c'est la plus grande forêt... Il ne faut pas que je me plante : Iraty, c'est la plus grande forêt de hêtres d'Europe, et là les Landes... Bon, je dirais que c'est une immense forêt qui couvre, qui est à cheval sur deux départements ou trois. Il y a une grosse partie sur la Gironde et une grosse partie sur les Landes. » (E5, Labenne)*



Cette « grandeur » de taille rejoint une « grandeur » plus esthétique où la hauteur des pins et la répétition des fûts verticaux, vue surtout depuis la route est plébiscitée. Cet ensemble paysager cadre littéralement la vue à l'instar d'un tableau ou d'une photographie d'art ; la monotonie devient une image de marque, telles les remarques d'un couple enquêté :

*« (M.) Nous, elle nous déplaît pas. Certaines personnes, sur la nationale 10, trouvent que c'est un peu monotone cette forêt landaise sur cent cinquante kilomètres où on ne voit que des pins. Nous, ça ne nous gêne pas du tout. On aime bien.*

*(Mme) Non, moi, ça ne me gêne pas du tout au contraire, c'est un plaisir. Quand on arrive... Quand je venais en vacances et que l'on commençait à voir tous ces pins... J'avais l'impression, je ne dis pas Versailles mais vous savez, d'une grande allée... C'est ce que j'aime bien. » (E4, Labenne)*

L'emprise spatiale et la répétition des pins fait intégralement partie du cadre de vie privilégié par les enquêtés. Pour eux, c'est agréable parce qu'il y a de l'espace bien que cela soit « humanisé ». Il s'agit d'une localisation géographique privilégiée :

*« Je dirais que c'est la plus grande forêt de résineux d'Europe. Quand on la parcourt en voiture il y a une certaine monotonie. Mais par rapport à sa densité et à sa surface, il y a peu d'industries, et que c'est un coin agréable à vivre. En plus, elle est proche du littoral. On peut profiter de la forêt tout en étant pas loin de la mer. D'ailleurs les Landes se repeuplent, d'année en année il y a une augmentation constante de nouveaux arrivants. Et puis on bénéficie d'un climat qui est quand même agréable, ni trop chaud ni trop froid. C'est un peu pluvieux mais bon, pas plus qu'au Pays Basque, même moins. Donc oui, la forêt a son charme. » (E11, Soorts-Hossegor)*

Les citations précédentes montrent qu'il existe une présentation classique du massif forestier dans son ensemble. Cette dernière s'appuie sur cinq éléments pour construire la valeur esthétique du massif forestier landais : grande surface, grande hauteur des pins, répétition des fûts verticaux, platitude du relief et forêt toujours verte. Un couple, avec hésitation mais non sans humour, a synthétisé en quelques mots ces représentations qui font sens pour tous :

*« (M.) Un pays plat avec des pins dessus ! (rires) Des pins à perte de vue.*

*(Mme) Non, c'est pas que ça. C'est pas que ça. (...)*

*(M.) Ah bé c'est tout plat ! Et c'est plein de pins (rires). C'est ça les Landes.*

*(Mme) Les Landes, c'est sablonneux déjà et de un, c'est du sable gris... Gris, plat, avec des pins (...). Pas le désert, mais... (rires).*

*(M.) Un désert de pins ! (...)*

*(Mme) Oui, c'est privilégié, enfin... c'est encore... Enfin, l'image qu'on garde, parce que on se déplace pas, on va pas aller regarder dans les autres villes, tout change, mais dans nos têtes, comme on se souvient, on garde l'image que c'est vert, sauvage ! Enfin, c'est pas bétonné partout.*

*(M.) Enfin disons que là, c'est encore un peu sauvage, mais surtout les côtes sont restées encore un peu sauvages, jusqu'à maintenant. » (E25, Saint-Paul-les-Dax)*

Finalement, cette description développée par les résidents qui fait écho aux discours de communication touristique montre surtout la singularité de la forêt par rapport à d'autres massifs forestiers français. La comparaison à l'échelle nationale singularise les Landes. Cette singularité porte non seulement sur la taille mais aussi sur la présence du pin maritime, essence finalement peu présente ailleurs. Les enquêtés comparent ainsi la forêt de pins aux forêts de montagne pyrénéenne (basque surtout), aux Vosges et plus généralement aux forêts de feuillus. D'un autre côté, si le pin « des Landes » se trouve singularisé par une très grande majorité d'enquêtés, la valeur esthétique reste parfois ambivalente pour certains : cette forêt est parfois considérée comme « monotone ». Il s'agit surtout des personnes originaires des Landes qui développent ce contre-pied esthétique : ils décrivent le paysage, déclarent la monotonie mais restent quand même positifs :

*« Vous savez la forêt landaise est très monotone. On l'aime parce que c'est les odeurs, c'est les essences, c'est des trucs que quand tu es gosse, tu t'y sens bien. On était à Chambord dernièrement. Quand tu vois la forêt de Chambord, les allées, les arbres majestueux... C'est autre chose quand même, autre chose que la forêt landaise ! Alors que bon, je suis content d'aller dans la forêt landaise, parce que j'y suis né » (E20, Soorts-Hossegor)*

Si la dernière citation montre bien que le sentiment esthétique est quelque peu restreint chez quelques « natifs », par contre, elle révèle l'existence de valeurs totalement communes à tous les enquêtés : le plébiscite de la relation sensorielle individuelle. C'est une forêt où on se sent bien !

## **Contemplation et ressourcement par la nature : des valeurs d'ambiance sensorielle**

Les réponses montrent à quel point les images génériques de la forêt landaise ont été intégrées dans la « conscience » populaire. C'est devenu un discours fédérateur où les valeurs esthétiques et

d'exceptionnalité de la forêt landaise sont très majoritairement partagées. Cependant les questions générales ont été doublées par une autre qui portait spécifiquement sur l'amour porté à la forêt (« Qu'est-ce que vous aimez dans la forêt landaise ? »). La réponse à cette question a donné lieu à des discours beaucoup plus abondants et dithyrambiques. Alors que les réponses à la première série de questions ont été convenues et plutôt exprimées sur le mode de l'évidence, les réponses apportées ici montrent la très forte influence des valeurs « d'ambiance ». Tous les enquêtés dévoilent leur rapport individuel sensoriel au contact de la forêt. Le paysage forestier est finalement apprécié moins pour sa beauté intrinsèque que pour l'ambiance de calme et de tranquillité qui en émane et le sentiment de proximité à la nature qu'il offre. Le sentiment que la forêt travaille au « bien-être » personnel, physique et mental, est particulièrement fort :

*« Mais c'est vrai qu'avoir la forêt derrière c'est l'idéal. [Enquêteur : Pourquoi ? Qu'est-ce que ça vous apporte ?] Je vous dis, déjà on s'oxygène très bien, on a l'impression de mieux respirer et puis je ne sais pas... C'est chaud d'avoir de la forêt, d'avoir du bois... [Enquêteur : C'est chaleureux ?] Oui, il y a une chaleur, il y a quelque chose... Et puis de savoir qu'on est entouré d'arbres, je trouve ça hyper important. Pour le bien être personnel, je ne sais pas... Quand vous rentrez dans un bois ou dans une forêt vous avez l'impression de prendre un bol d'oxygène. Et le fait d'être là, près des arbres, on ressent la même chose. Donc c'est génial... » (E31, Capbreton)*

Les enquêtés se sentent « entourés », « protégés » par la forêt souvent contre les pollutions urbaines. Ils opposent la ville à cette périphérie urbaine qu'ils qualifient de « campagne » :

*« Je crois qu'on vit mieux quand on est entouré de forêt. Parce que bon... c'est une question de pollution qui n'existe pas dans la forêt et qu'on a partout en ville ou ailleurs. Quand je suis en ville, ça va, mais au bout d'un moment je suis contente quand je retourne dans ma campagne. Je crois que c'est plus sain, c'est l'oxygène, c'est je ne sais quoi. La forêt, c'est plus sain. Etre environné de forêt... je trouve que j'ai de la chance d'avoir des arbres. Tout ça, il me semble que ça m'aide à me porter bien, mieux que si j'avais du béton partout. Je crois que la forêt a un rôle protecteur. [Enquêteur : Protecteur ?] Oui, qui protège la santé, la vie. Je le ressens comme ça. Moi, je suis en forêt je me sens bien. Il n'y a pas la pollution, il n'y a pas le bruit de la ville. Les bruits qu'il y a sont des bruits naturels. Les bruits de la nature, le bruit des oiseaux... mais le bruit des machines, non. » (E12, Labenne)*

Ces éléments de bien-être apportés par la forêt ne sont absolument pas entachés par le fait que cette dernière est artificielle. D'ailleurs, les habitants plébiscitent le changement d'image de la forêt

depuis le XIXe siècle : les landes d'avant la forêt des Landes n'étaient qu'un désert. La forêt même artificielle reste donc un bienfait :

*« J'ai beaucoup de respect pour elle, pour la forêt landaise. Et comme je vous ai déjà dit, comme ça fait partie du patrimoine, ça fait partie de l'ambiance, ça fait partie de mon cadre de vie ici. (Silence) C'est un plateau important en Europe, puisque c'est une des plus grandes forêts... avec un couvert important. Il fait bon y vivre, il fait bon y respirer, voilà. Moi qui suis là, je n'ai pas d'idée bien précise. Sauf que je l'accepte et que pour moi elle est indispensable. Il faut vous rendre compte que s'il n'y avait pas la forêt ici, comment ça serait ? Ce serait le Sahara. » (E22, Soorts-Hossegor)*

Chez tous, il existe un rapport sensible au milieu. Ils se sentent en forêt et en phase avec une nature qu'ils maîtrisent bien en la pratiquant de près, mais aussi parfois de plus loin, de leurs seules fenêtres ou jardins. A ce niveau, c'est moins un environnement qu'ils décrivent qu'une atmosphère. On joue sur les sens en éveil et sur la paix de l'esprit que cela apporte au quotidien :

*« (Mme) Parce que là vous avez ce soleil le matin, avec les brumes qui se lèvent, et puis le soir vous avez ces faisceaux de lumière là, qui sillonnent à cause des troncs d'arbre, sous la forêt. Je vous assure, vous avez des photos naturelles, vous en prenez plein les yeux, et on se lasse jamais. On se lasse jamais. On se fait plaisir, voilà, on a un petit peu de vague à l'âme, donc on se met à la fenêtre, on va se mettre là, ou on fait quelques pas, et tout de suite on est beaucoup plus en harmonie, on est plus calme, apaisée, plus sereine. Je crois que c'est ce qui nous a aidé à tenir, toi comme moi, hein ! C'est bien que vous soyez venue parler de ce thème-là, parce qu'on se le dit naturellement, on le vit au quotidien..., mettre les mots dessus... On le ressent, mais de là à le dire, enfin je sais pas mais... Oui ça nous a permis, voilà... d'apaiser beaucoup de choses où des fois on a un peu des turbulences à l'intérieur, cette forêt est... Voilà.*

*(M.) Lénifiante.*

*(Mme) Oui, lénifiante, voilà. Elle apaise, elle... Ouais. De toute façon, la nature fait du bien. (...) Vous avez l'impression d'être seule, donc retour un peu à..., pas retour à la solitude, c'est pas ça, mais... Oui, retour à la nature. Et puis je dirais... quiétude, sérénité. Parce que moi je suis arrivée dans un contexte un peu particulier aussi, mais quiétude, sérénité. Je me suis beaucoup ressourcée au contact, voilà, de la nature, de cette grande nature, et je l'ai pas trouvée..., ni suffocante ni envahissante. » (E3, Dax)*

Cette sensation passe également par le calme reposant de la forêt, par le fait que l'on peut faire silence afin d'écouter tous les bruits de la nature, faire partie de la nature :

*« Le silence dans la forêt. On est attentif au moindre bruit. Je suis un peu sourd en plus, dès qu'il y a du bruit. Mais dans la forêt, c'est le silence et on écoute : là, tiens, c'est un coucou ; là, c'est un chevreuil. Etre attentif aux bruits. Et puis ça détend. Le plaisir de la surprise de voir un animal qu'on ne pensait pas voir ce jour-là. La surprise de tous les jours, parce qu'il n'y a aucun matin qui se ressemble. J'y suis tous les jours dedans. Et des fois, je me dis que je vais peut-être voir le chevreuil que j'ai vu hier. Il était là, au même endroit, à peu près à la même heure, et tu le cherches. » (E7, Labenne)*

*« J'aime le silence. On entend les oiseaux, on entend le vent, ça j'adore. Quand je vais aux champignons je m'assois et j'écoute. Parce que c'est fatiguant d'aller aux champignons, quand on part trois ou quatre heures. » (E3, Capbreton)*

Tous les sens sont sollicités dans l'expérience que les enquêtés nous décrivent. La vue, l'écoute mais aussi les odeurs de la forêt, tout particulièrement celle de la résine, sont appréciées :

*« [Enquêteur : Et qu'est-ce que vous aimez dans la forêt landaise ?] Tout. Les pins, l'odeur, la bruyère... [Enquêteur : l'odeur, c'est-à-dire ?] C'est une odeur particulière. Cette odeur de pin, de résine. Je ne sais pas comment vous le décrire. Une odeur de forêt. D'humus. J'aime tout ce qui est la forêt. La bruyère qui pousse dans ces forêts, c'est beau comme tout. Moi j'aime tout dans la forêt, sauf les chenilles. » (E12, Labenne)*

*« [Enquêteur : Est-ce que vous avez des mots, des expressions pour qualifier la forêt?] (silence) Je serais incapable (ton très ferme). Je lui dirais de venir écouter le vent dans les arbres, en hiver (rire) quand il y a du vent, je lui dirais de-de venir l'écouter en plein été, quand il fait bien chaud, et... et je lui dirais, surtout venant de l'extérieur, de sentir la résine. » (E1, Saint-Paul-les-Dax)*

La construction du rapport à la forêt passe donc par un filtre très personnel et sensoriel. Elle se couple également d'un discours sur l'aspect « sauvage » de la forêt. Pour les enquêtés, ce qualificatif est pris dans le sens d'une recherche tout aussi individuelle d'espaces perçus comme peu fréquentés où la nature peut s'exprimer sans contraintes anthropiques fortes :

*« La forêt, oui c'est sauvage. Elle a son caractère propre, tant qu'elle n'est pas agressée, tant qu'elle n'est pas polluée. C'est une nature sauvage. Moi c'est ce que j'aime, c'est comme la mer, comme l'océan. C'est caractéristique de la région (...). Je ne sais pas comment l'expliquer (...). Oui, tout ça c'est évident. Et secrète, c'est comme si elle gardait*

*en elle tout ce qui fait ce... tout ce qui fait son identité. Je ne sais pas (...). On peut la comparer à des personnes. Elle est comme certaines personnes, elle ne divulgue rien. Il faut la découvrir la forêt, c'est pour ça que je dis qu'elle est secrète. Elle ne se livre pas comme ça. Il faut savoir l'apprécier, il faut savoir l'aimer, il faut savoir la regarder, l'écouter... Voilà, c'est pour ça que je dis qu'elle est secrète. (...) » (E12, Labenne)*

Aucune des personnes interrogées n'évoque donc spontanément la fonction productive de la forêt dans la construction de son discours. Cette absence n'est pas le fruit d'une ignorance : au fil des entretiens, beaucoup évoquent l'histoire du massif et son exploitation. Mais visiblement, ces éléments paraissent secondaires lorsqu'on demande aux enquêtés de qualifier la forêt et d'évoquer leur expérience des lieux. L'artificialité de la forêt, même si elle est connue, n'est d'ailleurs pas contradictoire, dans le discours des riverains, avec le sentiment d'être en pleine « nature ». L'idée de nature se construit donc davantage en opposition au quotidien du monde urbain (dont sont issues la plupart des personnes interrogées) que comme quelque chose qui serait vierge d'influence humaine. L'exploitation forestière et le rôle économique de la forêt sont bien sûr centraux dans le discours du monde forestier professionnel mais aussi chez certaines collectivités locales (Conseil Général des Landes par exemple) soucieuses de montrer l'importance de l'économie forestière pour leur territoire. Du coup, les valeurs esthétiques et d'ambiance développées par les riverains s'opposent à la fonction économique mais aussi aux valeurs de biodiversité promues par ces acteurs. L'analyse des sites web de ces institutions (CRPF, DRAF, Conseil général...) montre que leur communication se caractérise par un discours généralement factuel et technique : données chiffrées, dénomination scientifique des arbres, présentation des méthodes sylvicoles, etc. Les acteurs forestiers abordent peu les autres fonctions du massif à l'exception de sa fonction environnementale (Bouisset et Degrémont, 2015). La présentation qu'ils font de cette fonction est reliée aux grands enjeux environnementaux contemporains (biodiversité, stockage de carbone par exemple) et est en fait étroitement imbriquée à la dimension économique : le sylviculteur y apparaît comme créateur et gardien d'une forêt, patrimoine économique individuel, mais aussi patrimoine naturel collectif car source de services écosystémiques.

A l'évidence, le public interrogé apparaît peu en phase avec le discours technique et économique sur la forêt. Ce dernier est d'autant plus inaudible pour le public que les professionnels de la forêt tiennent eux-mêmes un discours ambigu, en mettant en avant le massif comme une « Nature fragile»<sup>46</sup> où les pratiques individuelles touristiques et de loisirs viendraient finalement déranger la « fragilité » et la « biodiversité » d'une forêt pourtant exploitée. Ce discours rejoint de façon assez contradictoire celui des acteurs nationaux de la protection du patrimoine naturel où le

---

<sup>46</sup> Le terme apparaît sur certains panneaux de signalisation le long des routes du massif.

public, d'un côté, est encouragé à s'approprier un patrimoine et de l'autre côté, est suspecté de perturber voire de détruire la nature par sa seule présence (Meur-Férec, 2007 ; Pouliquen, 2013). D'ailleurs, les points de convergence autour de la mise en exergue des valeurs environnementales du massif ne sont qu'apparents : alors que les sylviculteurs évoquent des enjeux environnementaux globaux, les acteurs institutionnels de la protection de la nature (DREAL, PNR) mettent l'accent sur la biodiversité « remarquable » qu'abrite la forêt à l'échelle locale (en particulier autour des zones humides), tandis que les riverains s'émerveillent devant la faune et la flore ordinaires : les pins, les chênes-liège, les fougères, les écureuils, les papillons, les oiseaux et les chevreuils principalement. Ils ont d'ailleurs tendance à décomposer la forêt et à choisir les attributs paysagers qui leur permettent le meilleur ressourcement.

### **Un sentiment esthétique du quotidien : une association variée d'attributs paysagers**

Un regard esthétique, qui relève donc davantage du pittoresque que du sublime (Klingender, 1988) et toujours imbriqué aux valeurs d'ambiance dans un regard totalement anthropocentré, apparaît comme une dimension forte du discours « habitant ». Contrairement aux images génériques du massif exprimées plus haut, on note la production importante d'un sentiment esthétique du quotidien de la part des riverains, davantage centré sur leur expérience spatiale micro-locale, à l'échelle de leurs lieux de vie, un véritable « savoir-être » au lieu (Berdoulay et *al.*). Ils produisent alors un discours esthétique qui a tendance à décomposer la forêt en différents attributs paysagers. Ces derniers ne sont pas considérés de façon autonome mais ils sont la clé d'entrée pour comprendre leur sentiment esthétique vis-à-vis de la forêt. On retrouve des préférences en matière d'éléments composant le paysage forestier : une personnification du pin, le contact avec la faune, des sous-bois clairs et variés changeant en fonction des saisons...

La personnification du pin est fortement présente dans les discours des riverains. Surtout, les retraités ayant choisi leur résidence proche du littoral se focalisent sur la morphologie de l'arbre (fût droit, houppier haut) et sur l'aspect « toujours vert » quelle que soit la saison :

*« Ces grands arbres. C'est beau un arbre. Même si c'est un pin. Un pin, c'est ordinaire, mais c'est beau quand même. Des grands arbres comme ça, c'est beau. On a l'impression d'être protégé par quelque chose. Et puis c'est vert. Cette forêt est toujours verte. » (E8, Labenne)*

*« Et puis regardez c'est beau (désigne ses deux pins dans le jardin). C'est vrai qu'ils auraient besoin d'être un peu élagués mais ils sont magnifiques. C'est ça qui m'a fait tomber amoureuse de cette région : quand vous voyez le pin contre le ciel bleu, il n'y a*

*rien de plus beau. Et vous voyez ça partout, même quand vous vous promenez en voiture, vous voyez d'un coup, un pin et le ciel bleu. C'est magnifique, je suis vraiment amoureuse de cette région. Je n'ai pas regretté une seconde... » (E15, Capbreton)*

Ainsi, si certains retraités sont bien conscients que c'est un arbre ordinaire qui se répète sur des kilomètres, ils lui trouvent, par sa morphologie, un côté exotique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs :

*« (...) ça fait un peu exotique. Moi je trouve que des fois, quand on les regarde de loin, on se croirait avec des cocotiers, surtout quand ils ont été très abimés, avec les branches en bas comme ça. Je disais souvent, 'on est au pays des cocotiers' (sourire). » (E1, Capbreton)*

Mais, si les actifs sont moins sensibles à la « beauté » du pin que les retraités, ils ne sont pas en reste au niveau de l'élément symbolique que peut représenter la « pigne de pin ». Elle est ramassée par les adultes pour la cheminée, par les enfants pour les collectionner, on parle de « ses graines » pour la salade et même on se l'a fait tatouer pour affirmer son identité de « landais » :

*« (Fille) Quand on nous demande où on habite, on dit dans les Landes, là où il y a les arbres.*

*(Mère) Oui, la forêt. On nous dit souvent 'vous les landais à part les pins...'*

*(Fille) C'est ceux qui habitent ici qui sont les moins informés. On ne sait pas grand-chose au final sur nos pins. Il y en a de plus en plus qui se baladent avec la pomme de pin en tatouage mais je suis sûre que si on leur demande de parler de la forêt...*

*[Enquêteur : Ah bon, ça se fait de se tatouer une pomme de pin ?]*

*(Fille) Oui, c'est une mode qui s'est lancée. Contents d'être landais, ils se tatouent la pomme de pin, beaucoup chez les surfeurs. Ça va être le symbole des Landes. J'en connais pas mal qui l'ont fait. Il y en a, c'est « 40 » et maintenant, c'est la pomme de pin. » (E27, Labenne)*

Le désir d'être en contact avec la faune possède une forte résonance chez tous les enquêtés. Ce « besoin » relie les valeurs esthétiques et de bien-être. C'est peut-être là où le rapport avec la « nature » s'ancre le plus dans l'émotion : la beauté côtoie l'émerveillement devant le « vivant » non humain. Les habitants se sentent donc positivement entourés par une forêt vivante. C'est là également où le face à face monde urbain / monde rural est le plus flagrant. Ces habitants, la plupart



d'origine urbaine, s'extasiaient devant une faune ordinaire, écureuils, oiseaux et leur chant, cigales, chevreuils...

*« [Enquêteur : Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit, comme ça, quand vous pensez à la forêt ?] C'est merveilleux. C'est fantastique. Je me plais beaucoup. [Enquêteur : Qu'est-ce qui vous plaît autant ?] Je pense, c'est la forêt. La tranquillité dans la forêt. Les... les oiseaux comme maintenant, ça commence à se réveiller, ça commence à revenir, ... Comme souvent on est en balade, je dis 'Tiens, les oiseaux qui disent plus vite ! Plus vite ! Plus vite ! Plus vite ! Pas si vite ! Pas si vite !' (rires). Je me fais un petit peu un truc comme ça. » (E8, Saint-Paul-les-Dax)*

Le besoin de se promener dans une forêt claire est également bien mis en avant. Voir loin est apprécié, moins pour un sentiment de sécurité que pour le jeu de lumière esthétique que cela procure :

*« (Mme) Je la trouve simple et belle.*

*[Enquêteur : Pourquoi simple ?]*

*(Mme) Parce que... ce n'est que des pins, ce n'est pas très varié. Je la trouve sauvage.*

*(M.) Moi je la trouve respirante. Parce qu'avec les pins dessous c'est... c'est tout ouvert ça fait... ombragé mais accueillant. Avec les fougères et tout, c'est le type de forêt que j'aime.*

*(Mme) C'est vrai que comme ce n'est pas très touffu, du coup on peut voir la lumière passer à travers. Le soir quand le soleil est bas, avant qu'il se couche derrière la maison, ça fait des taches orangées dans la forêt, c'est hyper beau. C'est magnifique, on adore. » (E18, Capbreton)*

Cette perspective visuelle est également associée à l'idée que la forêt doit être entretenue et son accès facilité. A ce niveau, les résidents, même si la plupart ne sont pas capables de dire si la forêt voisine est communale, domaniale ou appartenant à des exploitants forestiers, font une distinction entre la forêt à proximité des espaces urbains et littoraux et la forêt plus « intérieure », celle que les automobilistes longent pour arriver à Bordeaux. Ils sont conscients que leur forêt voisine est davantage entretenue, moins « sauvage », que le sous-bois peut être régulièrement éclairci pour des raisons selon eux essentiellement de loisirs :

*« (...) il y a beaucoup de chemins. Pour se promener, c'est facile. Il n'y a pas besoin d'y aller à la machette. Vous avez des chemins partout. C'est très agréable de ce côté-là. Et puis c'est très agréable de se promener sous ces grands arbres. » (E8, Labenne)*

*« Moi, je trouve que c'est une belle forêt qui est quand même bien entretenue. Je trouve que toutes ces pistes cyclables qui sont faites, je trouve que c'est un plus. Cet aménagement de la forêt, il est très bien. [Enquêteur : Pourquoi c'est bien ?] Et plus attrayante. Je trouve que c'est un compromis avec l'espace... avec la mer. Ça permet de multiplier les activités, pour les enfants de pouvoir profiter d'autre chose que de la mer. [Enquêteur : Quand vous dites qu'elle est belle, qu'est-ce qui fait qu'elle est belle ?] Par l'entretien, et aussi parce qu'elle est dense. C'est quand même une des plus grandes forêts d'Europe. Donc, par rapport à ça, c'est presque exceptionnel. » (E30, Capbreton)*

Ce discours est surtout tenu par les résidents des communes littorales. Les riverains de la forêt de Saint-Paul-les-Dax estiment, pour la plupart, que cette particularité de forêt claire et propre s'explique par le fait que cette dernière est entretenue par la mairie (ils associent forêt et les espaces publics à proximité : aire de camping-car, ancien site de colonie de vacances, complexe sportif, ...).

La décomposition en éléments paysagers se poursuit ensuite à partir du sous-bois qui intéresse particulièrement les riverains : on observe essentiellement les mentions de la bruyère, des fougères, des genêts :

*« C'est très agréable, avec les fougères. C'est magnifique. Nous, dans le Nord, nous ne sommes pas habitués à ça. Les forêts, il n'y a que des ronces en dessous. Ici, il n'y a aucune ronce. (...) Quand je vais aux champignons, je passe à travers tout, il n'y a pas de ronce. Ça, c'est agréable. » (E3, Capbreton)*

C'est ici que l'on observe une nouvelle distinction entre la forêt littorale et celle présente à Saint-Paul-les-Dax. Les essences arbustives qui composent l'étage inférieur à celui des pins maritimes sont abondamment citées et mises en avant par les riverains des communes littorales, à quelques exceptions près. Ils aiment cette « mixité » végétale et pour certains, que le relief soit accidenté par de hautes dunes :

*« [Enquêté : Donc, ce qui vous plaît dans la forêt landaise, plus particulièrement, c'est le sous-bois ?] Non, c'est les deux, c'est l'arbre, c'est la mixité, parce que souvent au milieu de la forêt landaise on va trouver de superbes chênes, et puis en-dessous un super sous-bois. Il y a une semi-ombre... C'est comme le cacao ou le caféier, ils poussent à l'ombre des autres, ils les font pousser sous les autres arbres. Et dans la forêt*

*landaise, c'est pareil, on trouve des tas de trucs dessous. J'aime bien l'arbousier parce que c'est un bel arbre. L'arbousier, il arrive à progresser sur trois, quatre mètres, sous les pins. Il est super beau, il fait des fruits, il alimente les merles. Il y en a qui pousse partout. » (E16, Labenne)*

Pour les dacquois, le seul lieu emblématique cité, qui diffère du discours général sur la décomposition de la forêt, concerne un « quartier » qui possède des caractéristiques végétales autres que le pin maritime (un « château » et des forges datant du XIXe siècle sont présents dans le « quartier ») bien que les descriptions montrent que les riverains intègrent ce lieu au sein d'un itinéraire de promenade essentiellement sous les pins :

*« (Mme) J'aime bien le quartier des Abbesses, je... En fait, je me sens au milieu de la forêt quand je vois ces grands panneaux où on flèche telle ou telle direction, où il y a un descriptif de parcours, tant de kilomètres avant d'arriver au lac, heu, quartier des Abbesses. Je trouve ça joli, parce que ça a gardé une identité...*

*(M.) (...) j'aime bien, ouais, aller dans le quartier des Abbesses, là-bas, où il y a des arbres centenaires qui sont..., qui font une voûte végétale, on dirait des cathédrales, c'est magnifique. (...) C'est très très beau.*

*(Mme) (...) c'est des chemins essentiellement de sable, de... des pins de chaque côté, on a plaisir à sillonner, c'est la tranquillité, le silence, la chaleur quand même, et la fraîcheur en même temps, c'est assez paradoxal, et on a plaisir là. (...) là, c'est un havre de paix, quoi. » (E3, Saint-Paul-les-Dax)*

*« [Enquêteur : Vous me parliez des Abbesses, c'est un endroit que vous aimez particulièrement ?]*

*(Mme) Oui, parce que c'est des forêts de platanes, il y a une grande allée de platanes, avec... avec des pins... et des chênes...*

*(M.) (...) ça reste sauvage.*

*(Mme) Ça reste sauvage.*

*(M.) C'est ça qui est bien. » (E25, Saint-Paul-les-Dax)*

En dehors de ces détails de sous-bois différents (pour les riverains du littoral) et de la mention d'un lieu emblématique (feuillus pour ceux de Saint-Paul-les-Dax), les discours convergent pour estimer que la forêt qu'ils côtoient n'est pas la « vraie forêt » des Landes. Ils s'estiment tous en périphérie du

massif et considèrent que « leur » forêt est soumise à une urbanisation qui change le paysage. D'ailleurs, certains la qualifient de « bois ». Ils distinguent ainsi deux forêts. La première, la forêt landaise « véritable » se localise plus au nord, plus au cœur du massif. Certains la nomment « Haute Lande » ou « Grande Lande ». Ils la décrivent comme plus « sauvage » en arguant une faible urbanisation mais aussi une plus grande importance de la faune, qui serait là moins dérangée par l'homme. Ils estiment aussi que les pins sont plus alignés et sont dédiés davantage à l'exploitation forestière que là où ils habitent. Cette forêt serait donc davantage mono-spécifique bien que beaucoup mentionnent les clairières de chênes (parfois de platanes) où l'habitat agraire traditionnel - l'airial isolé – est implanté :

*« (M.) Je pense que c'est plutôt eux les vraies Landes.*

*(Mme) La vraie forêt landaise, c'est eux. Parce que pour moi, l'image de la forêt landaise, c'est vraiment les grands pins, comme il vient de le dire, alignés, avec de temps en temps quelques airials, quelques habitations, des villages de quarante habitants.*

*(M.) La forêt landaise, elle démarre à Seignosse.*

*(Mme) Ici on est trop urbanisé, on est sur la côte et elle est exploitée au maximum.*

*(M.) Vers Seignosse, Soustons, Magescq, Léon, tout ça, ça commence à devenir de la vraie forêt. Ici ce ne sont que des petites parcelles. C'est agréable, c'est bien, mais bon...*

*(Mme) On l'aime notre forêt.*

*(M.) Mais il n'y en a pas autant que chez eux. Chez eux, c'est vraiment énorme. Ils doivent vivre différemment de nous, je pense aussi. » (E21, Labenne)*

Des contradictions apparaissent au niveau de l'entretien du sous-bois de cette forêt : pour certains, elle est plus claire car mieux entretenue, pour d'autres (souvent les chasseurs ou chercheurs de champignons), cela serait totalement le contraire.

Leur forêt « périphérique », par opposition, serait plus diversifiée dans les essences (pour le littoral) et beaucoup moins alignée (pour tous), plus humanisée dans l'occupation de l'habitat comme dans la fréquentation. Elle serait également plus densément traversée par les chemins et les pistes cyclables. Ce discours est identique pour tous les résidents enquêtés. Le constat de la séparation de la forêt en deux zones distinctes par les riverains les amène à commenter la réduction spatiale de la forêt en périphérie du massif. Spontanément, en abordant cette distinction, les riverains réfléchissent alors à la pérennité de la forêt et au fait qu'elle est peut-être en danger.

Ce contexte de réflexion sur l'avenir de la forêt doit être mis en perspective avec la contradiction apparente du discours « habitant » en ce qui concerne l'emploi explicite du mot patrimoine. Si toutes les valeurs véhiculées montrent bien la construction d'un véritable patrimoine commun par les habitants, le mot lui-même est absent des commentaires sur la forêt. Il arrive dans la discussion seulement au moment où l'enquêteur aborde la question explicite du patrimoine ou celle de protection (« Peut-on qualifier la forêt des Landes de patrimoine ? », « Faut-il protéger la forêt ? »). Les réponses sont largement positives dans les deux cas. Il est intéressant de noter que, selon l'ordre d'arrivée des deux questions posées, les réponses s'appuient sur l'un ou l'autre terme. Ainsi, si la question posée portait déjà sur la notion de patrimoine, les résidents s'orientaient de suite sur les idées de protection et de conservation, et vice versa.

### **La forêt comme patrimoine : entre protection environnementale et mémoire des traditions**

En demandant explicitement s'il existe une relation entre forêt des Landes et patrimoine, apparaissent deux grands développements discursifs de la part des habitants. Dans un cas, ils réfléchissent à la protection de la forêt et la justifient comme un « poumon vert », indispensable pour l'homme. Ils sont là dans un discours d'équilibre environnemental à des échelles générales comme locales. Dans l'autre cas, le développement discursif porte moins sur l'idée de protection que sur l'idée de la conservation de la mémoire des savoir-faire concernant l'exploitation de la résine au moment de la création de la forêt.

La mention de la dimension patrimoniale de la forêt a été, la plupart du temps, provoquée par l'enquêteur en cours d'entretien. Cependant un certain nombre d'enquêtés ont spontanément évoqué le qualificatif à propos de la connaissance de la nature dans leurs pratiques de la forêt :

*« [Enquêteur : Vous pratiquez beaucoup la forêt ?] Oui, oui. Et puis je connais la flore et tout. J'y amène mes petits-enfants maintenant. Je leur fais découvrir un petit peu la forêt, tout ce qui tourne autour, tout ce qui pousse dans la forêt aussi. Ce que je connais, parce que je ne connais pas tout, forcément. Les oiseaux, la vie locale, il y a plein de choses par rapport aux petits oiseaux, par rapport aux palombes, par rapport aux alouettes, tout ça, c'est intéressant. C'est tout un patrimoine qui tourne autour de la forêt. C'est intéressant. » (E16, Labenne)*

La plupart du temps cependant, l'enquêté enchaîne à partir de la question sur le patrimoine en développant et définissant lui-même ce qu'il entend par patrimoine. Beaucoup sont conscients qu'il est particulier d'appliquer la notion de patrimoine à une forêt plantée :

*« Oui, c'est du patrimoine. Bon, il n'est pas naturel puisqu'il a été planté par des ingénieurs, mais maintenant, c'est un patrimoine naturel, oui. (...) J'ai beaucoup de respect pour elle, pour la forêt landaise. Et comme je vous ai déjà dit, comme ça fait partie du patrimoine, ça fait partie de l'ambiance, ça fait partie de mon cadre de vie ici. »*  
(E22, Soorts-Hossegor)

Dans tous les cas, les enquêtés mettent l'accent sur le « poumon vert » que représente une forêt. Finalement une forêt est une forêt quelle que soit son origine : elle appartient à la naturalité, à l'environnement... Les discours, dans le détail, oscillent alors entre les échelles qui profiteraient de ce bénéfice environnemental, très locales, ou très générales :

*« Ensuite je trouve ça bien de garder cet énorme poumon vert. A la fois de manière écologique et durable, mais aussi pour le côté... ne serait-ce que la balade. On aime bien se balader dans la forêt avec les enfants. C'est la nature, il y l'odeur, il y a tout quoi. [Enquêteur : Qu'est-ce que vous appelez le côté écologique et durable ?] Avoir de la forêt et des arbres, c'est bon pour l'environnement. Après je ne suis pas scientifique (rire). C'est ce que j'en sais quoi. »* (E5, Labenne)

*« Donc oui, il faut protéger pour les animaux, pour notre vie, pour la couche d'ozone. Il faut protéger pour avoir encore un patrimoine à présenter à nos enfants. Faut protéger pour tout ça. [Enquêteur : Quand vous dites protéger pour notre vie, ça veut dire quoi ?] Pour l'oxygène, pour la couche d'ozone. Les arbres sont là... Et puis pour se nourrir ! Les arbres fruitiers... le chêne, il apporte des glands pour les animaux, les écureuils. Si on coupe tout ça, automatiquement, il y a quelqu'un qui en souffrira. »* (E9, Capbreton)

Dans tous les cas, les relations Patrimoine / Forêt passent par l'échelle générale du massif. Quand on lance les habitants sur la qualité patrimoniale de la forêt, la protection se réfléchit selon eux de façon globale : toute la forêt est à protéger et donc à prendre en considération. Et lorsque l'on pose la question sur d'éventuels lieux emblématiques de la forêt landaise, la réponse prend du temps. Pour les enquêtés, elle ne va visiblement pas de soi. La plupart répondent que c'est vraiment « un tout ». Quand certains prennent plus de temps pour répondre, ils associent alors lieux emblématiques et protection officielle (sites classés, zones Natura 2000). Les lieux nommés sont alors liés à des réserves naturelles qui associent en général les zones humides à la forêt des Landes. Le marais d'Orx et le courant d'Huchet sont les principaux lieux mis en avant. Mais, les étangs et l'eau en général sont des endroits privilégiés par les résidents quand ils associent le triptyque Lieux emblématiques / Patrimoine / Protection :

*« [Enquêteur : Si on dit « patrimoine », est-ce que cela vous fait penser à certains endroits particuliers de la forêt landaise ?] Belle. Je trouve que c'est une belle forêt, enfin le peu que je connais, c'est une belle forêt. J'ai eu l'occasion de faire du vélo, là récemment, je suis allé sur Soustons, tout autour, c'est une zone protégée. Toute la zone qu'il y a autour de l'Etang Blanc, c'est magnifique. J'étais un peu surpris, il y avait des fougères arborescentes, je ne savais même pas qu'on trouvait ça ici. J'avais vu à Hawaï. J'avais l'impression d'être dans un film, d'être dans Jurassic Park. Et l'autre jour, je vois ça en faisant du vélo, il y a ça ici aussi. Donc oui, il y a de belles forêts. Il ne faut pas que je pense à celle-là, celle-là je la connais et puis elle est trop morcelée maintenant. » (E29, Capbreton)*

Mais la question des lieux emblématiques montre également le passage discursif entre un patrimoine strictement naturel et un patrimoine davantage culturel. Si mentionner le patrimoine auprès des riverains les amène à évoquer des références importantes à la protection naturaliste, la conservation de la mémoire des lieux est aussi largement abordée. La mémoire sur les savoir-faire forestiers est considérée comme très importante. Il en va de même des petits « patrimoines » vernaculaires montrant la ruralité de la région :

*« [Enquêteur : Selon vous, il y a des hauts lieux, des lieux emblématiques de la forêt landaise ?] Alors moi, quand je pense à la forêt landaise, je pense beaucoup à toutes les petites fontaines, tous les petits lavoirs, perdus dans la forêt. Ce ne sont pas des lieux emblématiques mais ça fait quand même partie de l'histoire. (...) Des petites chapelles aussi. Ce qu'on appelle le petit patrimoine, en fait. Les objets, ça va être le hapchot, c'est le nom de la rue d'ailleurs. C'est cet outil qui servait à tailler, à écorcher le pin. Tout le monde dans ma famille a le portrait de l'arrière-grand-père avec son hapchot. » (E5, Labenne)*

Quand les enquêtés abordent la question du patrimoine, l'aspect « protection environnementale » est donc talonné par l'aspect « mémoire historique » du travail de l'homme en forêt au XIXe. Les représentations en la matière tournent beaucoup autour des valeurs identitaires :

*« Patrimoine, oui. La forêt landaise, c'est un patrimoine de la région. C'est une identité. [Enquêteur : C'est-à-dire ?] C'était le travail des gens, autrefois. C'était l'identité même... Avant, quand on parlait des Landes, on parlait surtout de la forêt. C'est vraiment l'identité propre à la région. » (E1, Capbreton)*

L'emploi du patrimoine amène donc les enquêtés à relier la forêt à l'histoire des savoir-faire forestiers. Un grand nombre évoquent l'éco-musée de Marquèze comme un endroit emblématique

des Landes, même si peu le pratiquent régulièrement et que le mot est souvent « écorché ». Les savoir-faire sont connus et considérés comme des traditions précieuses dont il faut se souvenir. La mémoire passe par des images de « carte postale » qui restent vivaces et que l'on présente volontiers aux personnes extérieures qui viennent visiter la région :

*[Enquêteur : Si je vous dis le mot patrimoine naturel, est-ce que vous l'associez à des lieux dans les Landes ?]*

*(M.) Ce qu'on trouve dans les cartes postales. Les différents métiers d'antan, ça revit un peu d'ailleurs tout ça.*

*(Mme) Moi, mon grand-père a travaillé dans la forêt des Landes. Quand on nous parlait des pins... la première fois que je les ai vus, ma grand-mère nous avait emmené à Lacanau Océan. Quand j'ai vu ces grandes forêts de pin, chez nous, dans le Tarn-et-Garonne c'était de petites forêts de chênes... mais ces grands pins, c'était impressionnant. Et la résine, ces petits pots de résine avec la résine qui coulait c'était... moi, j'aimais ça. » (E13, Labenne)*

Quelques-uns (trois riverains exactement) contribuent d'ailleurs eux-mêmes à l'entretien de cette mémoire en collectionnant et en exposant chez eux des outils anciens (figure 8).



## Patrimoine historique et savoir-faire traditionnels



Labenne Océan, Allée de Normandie



Rue Martin Luther King, St Paul les Dax



Labenne, Allée de Bourgogne

Figure 8 Patrimoine historique et savoir-faire anciens. (Clichés : Bouisset & Degrémont)

### La forêt comme « voisine » : les pratiques habitantes, entre regarder, composer et modifier les paysages d'interface

La proximité immédiate avec la forêt a été privilégiée dans le choix des habitants interrogés, propriétaires comme locataires. Il s'agit de maisons avec jardin ou d'immeubles intégrés la plupart du temps dans des lotissements. Ces derniers datent pour les plus anciens des années 1960. Les pratiques ont été longuement commentées par les enquêtés, qu'il s'agisse des plus anciens comme des plus récents résidents (Cf. figure 6). Les activités récréatives « courtes » sont les plus couramment décrites car les habitants aiment avant tout se promener et profiter de la forêt sans prendre la voiture. Les promenades à pied ou à vélo sont donc les plus courantes. Peu se promènent seuls, l'activité de sortie dans la forêt est donc une pratique en famille. Mais un certain nombre de personnes interrogées ne pratiquent pas ou plus l'espace forestier voisin. Par contre, ils observent la

forêt depuis chez eux, par leur balcon ou par leur jardin. D'autres, ceux qui possèdent une maison, décrivent aussi très longuement leurs pratiques dans les jardins et la relation à la forêt proche. La zone d'interface jardin / forêt est donc une zone où les habitants regardent, composent avec leur voisine, la forêt, et modifient la « frontière ».

## Voir la forêt

Beaucoup de résidents décrivent d'abord la forêt « derrière » chez eux. Le devant est toujours considéré comme urbain et en contact avec les maisons et immeubles voisins. L'appropriation de la forêt est donc déjà une appropriation visuelle depuis leur balcon, terrasse ou jardin. Cette dernière tend à dépasser les limites de la parcelle habitée stricto sensu :

*« Quand je suis sur la terrasse, derrière avec ... l'été, qui fait beau, qu'on mange, qu'on fait du barbecue comme on a fait aujourd'hui d'ailleurs, on a profité de cette première journée de beau temps, c'est agréable de... On fait abstraction, si on peut dire, du grillage, et on a l'impression d'être propriétaires d'un grand espace boisé etc., de derrière quoi, ce qui est tout de même très agréable, hein ! » (E6, Labenne)*

Certains vont même jusqu'à construire des terrasses pour contempler la forêt « de haut » et légèrement en retrait (cf. figure 9). On installe table et chaises pour profiter du panorama. En général, la vue permet d'observer les pins et le sous-bois ainsi que la végétation de lisière forestière. Selon la distance, certains cherchent également l'ombre des pins, qu'ils soient dans le jardin ou en lisière forestière.

Une partie importante du discours sur le panorama visuel qu'offre la forêt porte sur l'évolution du paysage périurbain. Les vieux résidents surtout voient les espaces limitrophes s'urbaniser, souvent à leur grand désarroi : ils ne font pas forcément de remarques sur des problèmes de voisinage que cela induit mais ils développent l'idée qu'ils ne sont plus suffisamment en contact avec la « nature » et surtout avec les animaux : oiseaux et chevreuils essentiellement. Les vues depuis les lotissements ont donc changé. Même s'il est parfois gardé un rideau d'arbres (surtout le cas de Saint-Paul-les-Dax), les résidents voient maintenant de loin les nouvelles constructions. Les trois-quarts de la figure 9 montrent ces changements paysagers. Contrairement aux deux premières photos, les suivantes montrent que la forêt a tendance à devenir « haie » de séparation sur quelques mètres de profondeur. On note également que les surfaces nouvellement urbanisées ont, en général, été totalement dépouillées des pins d'origine.

## Vue sur la forêt



Rue Martin Luther King, St Paul les Dax



Capbreton, Allée de la forêt

## Vue sur l'urbanisation



Saint-Paul-les-Dax,,rue des Ecureuils



Impasse des biches, St Paul les Dax



Rue des Ecureuils, St Paul les Dax



Rue des Ecureuils, St Paul les Dax

Figure 9 Vues depuis les lotissements. (Clichés : Bouisset & Degrémont)

Malgré tout, il existe des lotissements anciennement urbanisés où la pression foncière est moindre. Le discours, à ce moment-là, développe l'idée que la forêt ne peut que valoriser la maison : la

possibilité de la pratiquer, le sentiment d'avoir un plus grand terrain mais aussi le fait d'être sans vis-à-vis et de la contempler, de l'avoir pour soi... :

*« (M.) C'est agréable. Déjà, il n'y a pas de vis-à-vis, donc ça, c'est pas mal. Et puis on entend les animaux, enfin c'est des trucs tout cons, mais c'est ça.*

*[Enquêteur : D'accord, ce sont les avantages à habiter à proximité de la forêt ?]*

*(M.) Oui, et puis c'est calme.*

*(Mme) C'est beau surtout. C'est plus beau que d'avoir une maison en face. Je trouve ça magnifique, en plus ça vit. Là, l'été un peu moins, mais au printemps, il y a plein d'oiseaux qui viennent manger dans notre jardin, il y a des écureuils, c'est super sympa. C'est sauvage. (...) Nous, on est très content d'avoir la forêt à côté. (...) enfin c'est génial. En plus, on a une maison avec une grande baie vitrée, on a mis le canapé devant et voilà : quand on est dans le canapé on a que la vue sur la forêt. On a l'impression d'être dans la forêt. C'est vraiment très agréable. (...) [Enquêteur : Quand vous dites sauvage... ?] Parce qu'il n'y a pas de vis-à-vis en face, parce qu'en face, c'est la forêt ! Ce n'est pas tous les jardins où derrière, il y a une forêt, où il n'y a pas de maisons, pas de route, là, on a la forêt à perte de vue. Bien sûr, sur les côtés il y a des voisins mais... Peut-être qu'il y a des gens que ça laisse indifférent, mais moi non. C'est vraiment un gros atout de cette maison. (...) Mais moi, il n'y a rien que je n'aime pas dans la forêt, en fait. Et qu'est-ce que j'aime ? Le côté sauvage, pas d'habitations... Le côté nature, toute la beauté de la lumière qui passe dans la forêt, enfin retournez-vous et voilà. Moi j'adore. D'ailleurs je suis ravie d'avoir des pins dans mon jardin. Je trouve ça super sympa. Qu'est-ce qu'on n'aime pas ? Moi franchement, il n'y a rien que je n'aime pas. Ah si, il y a le pollen. Alors là, au moment du pollen, c'est sûr que c'est tout jaune. Mais bon, ça fait partie du truc, en plus j'ai de la chance, je ne suis pas allergique. Et puis il y a les chenilles aussi, comment ça s'appelle déjà ? » (E18, Capbreton)*

## **Forêt / Jardin : quelles frontières ?**

La pratique du jardin et de ses limites avec la forêt varie considérablement en fonction du rapport à la forêt et à la nature. On distingue plusieurs types de comportement chez les résidents en maison.

Un premier groupe instaure une limite nette entre le jardin et la forêt au point que parfois les résidents se coupent visuellement du panorama forestier avec l'édification de haies végétales ou construites qui occultent la vue. Cette limite permet de séparer une nature jardinée d'une nature sauvage que représente la forêt. Les photos de la figure 10 montrent les grands types de jardins

séparés. La plupart du temps, ces jardins abritent des plantes d'ornement qui ne sont pas originaires du milieu landais ou plus rarement des arbres fruitiers. Ils possèdent tous des pelouses rases. Ce sont des jardins très aménagés : terrasses, bordures cimentées, arrosages automatiques, cabanes pour les outils, récupérateur d'eau dans le cas peu fréquent où il existe un jardin potager. Ils intègrent également beaucoup d'équipements de jeu pour enfant. Plus rarement, il s'agit de jardins-pelouses peu ornementés, quasi vides. Dans tous ces cas, la haie est haute y compris du côté de la forêt. On ne peut donc pas voir le sous-bois, seuls les houppiers des pins dépassent de la haie (figure 10). Les raisons parfois invoquées à cette occultation volontaire portent sur le besoin de se sentir chez soi, sans être vu par quiconque :

*« J'aurais aimé qu'il y ait plein d'arbres partout. Que ça fasse beaucoup plus... Qu'on soit complètement envahi d'arbres... envahi, pas forcément au milieu, mais sur les bords. Qu'on soit chez nous, cloitrés chez nous. Pas cloitrés parce qu'on veut s'isoler, mais... Là, j'ai l'impression de vivre dehors. Le truc marron là (elle désigne un brise-vue en plastique marron adossé au grillage), on vient de le mettre parce que la haie ne pousse pas assez vite. Les gens voyaient tout ce qu'on faisait, tout le monde me dit 'je t'ai vu dans ton jardin'. On n'a pas de chez nous. Les gens savent à quelle heure on mange. Il nous manquait ce côté être bien dans notre cocon, chez nous. Pour moi, il était hors de question de faire un mur en béton, et il fallait que ça soit vert. On a planté en suivant ce qu'a dit la commune. On a mis des haies panachées. Mais c'est très long à pousser. Avant c'était la forêt, et même si on met de la terre, ça ne pousse pas bien. On a passé trois ans sans ce truc marron, et cette année j'ai pété un plomb, j'ai dit, on investit et en attendant que la haie pousse, on met ce brise-vue. » (E5, Labenne)*

Ce premier groupe peut quand même avoir une « relation à la forêt » par l'édification d'un portail d'accès à la forêt (figure 11, photo centre-droit). Mais la plupart du temps, les aménagements de portail sur la forêt sont le reflet d'un second type de jardin. Ce dernier est plus « ouvert » sur la forêt : s'il possède une frontière nette, celle-ci est composée de grillage et n'occulte pas la vue. Dans ce groupe, deux attitudes prévalent en matière de jardin (et de pratiques). Une attitude où le jardin est très aménagé, à l'instar du premier groupe : cheminements en dalle, grillages avec murette, bordures cimentées fleuries. Ou, à l'inverse, on observe des jardins davantage « nature » où les arbres tels que le chêne ou le pin ainsi que parfois une strate arbustive (arbousiers, genêts) sont présents. En général, ces derniers jardins n'ont pas de pelouse plantée. Ils se rapprochent davantage de la forêt. Les habitants de ce genre de jardin revendiquent d'ailleurs le parallèle, même si cela leur occasionne parfois des problèmes de voisinage urbain :

*« La forêt landaise elle est... elle est sauvage ; enfin, pas quand on est dans un lieu touristique. Quand on traverse la forêt elle est... je ne sais pas, je n'ai pas les mots... Elle est secrète. (Silence) Et puis il s'en dégage une... une impression de paix, de bien-être. Elle est reposante la forêt. C'est un lieu pour se ressourcer. Chez moi, c'est resté un peu sauvage, j'aime bien, je me ressource dans mon 'fourasta'<sup>47</sup>. Il y a des gens qui ne comprennent pas pourquoi je n'ai pas tout pelé, fait comme les gens d'à côté. Ils ont tout pelé alors qu'ils avaient comme moi, que des arbres. Ils ont enlevé tous les arbres. Ils ne supportent pas quand il y a une feuille... » (E12, Labenne)*

On constate souvent ce libre « accès » à la forêt par des portails à Saint-Paul-les-Dax comme si l'ambiance était davantage campagnarde : les jardins donnent l'impression d'être plus tournés sur l'extérieur que ceux du littoral, peut-être le reflet d'un repli urbain plus individuel. Par contre, cette attitude, si elle existe, n'apparaît pas dans les discours des enquêtés, qu'ils soient sur le littoral ou à Saint-Paul-les-Dax.

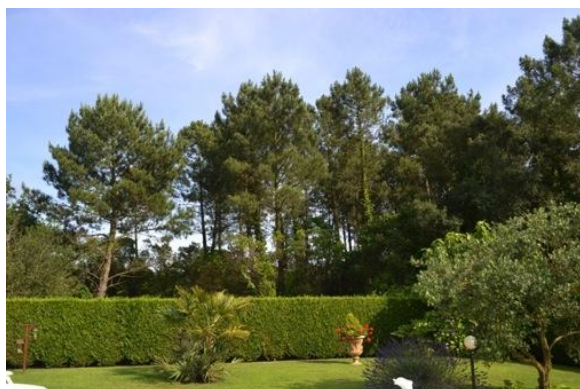
---

<sup>47</sup> Fourré, bois, terre inculte et couverte de broussailles, en occitan (Gascogne).

## Une frontière entre jardin et forêt



Saint-Paul-les-Dax, Rue M. Luther King,



Capbreton, Allée des pluviers



Capbreton, Lotissement les Genêts, août 2012



Saint-Paul-les-Dax, Av. Allende



Avenue Pdt Allende, St-Paul les Dax



Saint-Paul-les-Dax, Rue M. Luther King



Labenne, Allée du Hapchot

Figure 10 Marquer la frontière entre jardin et forêt. (Clichés : Bouisset & Degrémont)

## Une porte sur la nature



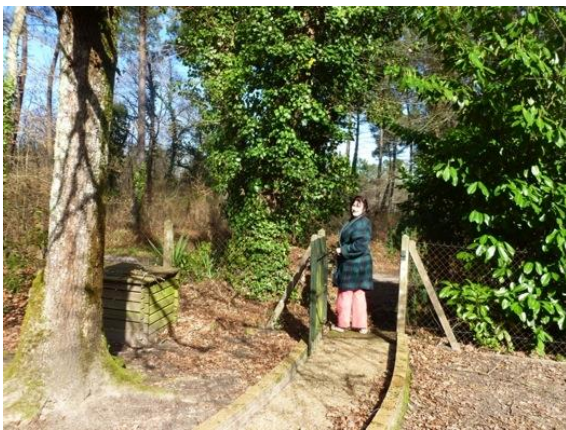
Rue des Chevreuils, St Paul les Dax



Labenne, Allée de l'Auvergne



Rue Martin Luther King, St Paul les Dax



Saint-Paul-les-Dax, Rue Martin Luther King



Saint-Paul-les-Dax, rue des Ecureuils

Figure 11 Une porte sur la nature. (Clichés : Bouisset & Degrémont)

Enfin, on note un troisième groupe de jardins, celui qui est le plus en contact avec la forêt. Il ne possède pas de frontières matérielles avec cette dernière. Il n'existe donc pas de limites nettes entre



la fin du jardin et le début de la forêt. On oscille entre un jardin en forêt ou une forêt jardinée (figures 12 et 13). Pour cette dernière attitude (figure 12), le jardin s'est installé sous les pins. Ces derniers sont les seuls grands arbres du jardin, ils sont décorés : fleurs et arbustes décoratifs à leur pied. Cette forêt jardinée est très entretenue avec souvent une pelouse plantée et en général arrosée régulièrement. Certains de ces jardins, plus naturels, ont moins de pelouses à découvert et un sous-bois forestier plus développé : fougères, genêts, bruyères mais sans une grande densité d'arbustes. Il s'agit dans tous les cas de jardins ombragés avec une densité de pins importante. La seconde attitude produit davantage un jardin en forêt (figure 13). Il s'agit souvent d'installer des équipements de jardin : abris-jardins, piscine, cabanon pour le bois ou pour la cuisine extérieure, aires de jeu. Les pins mais aussi une strate arbustive sont très présents en limites de propriété et entourent littéralement l'endroit où se concentrent les équipements. Les résidents jouent alors avec les arbres et les arbustes : ne voulant pas les abattre, ils déploient des trésors d'ingéniosité pour aménager le jardin : cabane d'enfant autour d'un pin, corde à linge sur supports « naturels »... Les maisons se retrouvent donc sous une épaisse végétation.

Sans surprise, c'est dans le second et troisième groupe de jardins que l'on retrouve les discours les plus dithyrambiques en matière de contact avec la nature et tout particulièrement avec les animaux de la forêt. Les habitants possèdent une « culture » de la dynamique du milieu dans lequel ils vivent véritablement. C'est là aussi que l'on trouve les riverains qui parlent de leur jardin en termes de « bois » :

*« (Mme) Il faut entretenir. On prend un sécateur, on monte, on descend... on coupe toutes les tiges qui poussent.*

*(M.) Nous, on a un bois qui est propre. Enfin un bois, c'est petit. (...) Il y a une quinzaine de pins.*

*(Mme) On monte dedans, on regarde. Et il y a les écureuils, ça, c'est très joli. Ils tournent autour, ou alors, ils jouent avec les oiseaux. C'est rigolo comme tout. Depuis la fenêtre de la cuisine, je les observe, parce que si vous vous approchez trop, ils s'en vont.*

*[Enquêteur : C'est un des avantages à habiter en bordure de forêt ?]*

*(Mme) Ah oui.*

*(M.) Enfin, il faut se lever de bonne heure pour les voir. Et puis, on a les cigales. Là, il ne fait pas assez chaud, on ne les entend pas mais sinon, on a les cigales.*

*(Mme) Quand on les entend le matin, ça promet une bonne journée de chaleur. » (E11, Soorts-Hossegor)*

L'expérience de la forêt peut venir petit à petit. On s'apprivoise mutuellement car, souvent, il s'agit de personnes urbaines n'ayant pas de connaissances préalables sur le fonctionnement d'une forêt comme sur le fonctionnement de la campagne et de ses habitants :

*« (Fille) T'as eu du mal toi aussi au début, justement parce que tu arrivais de région parisienne, et tu trouvais que les arbres étaient trop près de la maison.*

*(Mère) Oui, nous en avons abattus quelques-uns parce que j'avais l'impression ..., ce qui était d'ailleurs assez curieux, que les arbres voulaient rentrer dans la maison ! Vous savez, quand les arbres sont..., s'il y a un petit coup de vent, ils vous frappent... pas les vitres mais presque, c'est-ça m'impressionnait. Et puis, on s'y est fait, et puis mon mari a remédié aux-aux proches, et puis, on a planté d'autres arbres. La plupart sont plus décoratifs que fruitiers bien sûr.*

*(Fille) Oui, parce qu'ici, ils pratiquent beaucoup les arbres fruitiers. Il faut que ce soit un arbre qui donne quelque chose.*

*(Mère) Rentable.*

*(Fille) Et nous alors, ça doit vivre, vieillir, tranquille. Prendre sa forme. On est, on aime bien être proches de la nature. Retour aux sources, quoi.*

*(Mère) Oui.*

*(Fille) Et puis on se sent protégées. Oui.*

*(Mère) Et on évolue tout à fait différemment. C'est sûr. (silence) » (E3, Saint-Paul-les-Dax)*



Labenne, Allée des Flandres



Labenne, Allée des Flandres



Capbreton, Allée de la forêt

**La forêt  
jardinée**



Labenne océan, Allée de Savoie



Saint-Paul-les-Dax, Av. Allende



Labenne, Allée de Bourgogne

Figure 12 Forêt jardinée (Clichés : Bouisset & Degrémont)

## Jardins en forêt



Capbreton, Allée du Grand Burca



Saint-Paul-les-Dax, Av. Allende



Soorts-Hossegor, Av. des Ecureuils



Capbreton, Lotissement les Genêts



Labenne, Allée de Bourgogne



Labenne, Allée du Nivernais

Figure 13 Jardins en forêt (Clichés : Bouisset & Degrémont)

Déplacer les limites ?

Mais il arrive aussi que les pratiques des riverains débordent sur la forêt (figure 14). Les trois premières photos de la figure 14 montrent que les habitants annexent la forêt voisine. Le jeu le plus courant consiste à se servir de la lisière forestière pour entreposer son bois sous bâche. Le volume stocké par rapport à la taille des jardins explique très certainement ce genre de comportement. Plus dangereux, pour des raisons de propagation d'incendie, la première photo montre la présence d'un brasero-barbecue. On note également que certains utilisent la zone forestière pour stocker le compost de gazon ou autres débris végétaux du jardin. La forêt sert donc d'annexe utilitaire. Si tous ces comportements révèlent un manque de place et une volonté de ne pas s'encombrer, d'autres appropriations de la forêt sont nettement plus esthétiques : on aménage « sa » forêt voisine « à son goût » avec la plantation d'essences arbustives d'ornement, de massifs de fleurs, parfois de pelouse. On peut même trouver quelques ouvrages telle la passerelle de la figure 11 pour enjamber un fossé de drainage, omniprésent dans le massif landais. Les pratiques des riverains sont donc souvent en adéquation avec leurs valeurs esthétiques et de bien-être vis-à-vis de la forêt :

*« On a beaucoup de chênes lièges ici. D'ailleurs, c'est un arbre qu'on aime beaucoup nous. Je les entretiens exprès là-bas, ce n'est pas chez nous mais j'entretiens. Parce que je les trouve beaux. Ils étaient envahis de lierre. Il y en a même un qui s'en est couché, tellement il en avait. Alors je les entretiens pour pas qu'ils se couchent tous. Mais ils ne sont pas à moi. » (E30, Capbreton)*

Les limites boisées se « déplacent » également en raison du contexte des tempêtes de 1999 et 2009. Les parcelles urbaines « sous forêt » abritant des pins âgés ont été fortement endommagées par les tempêtes. Outre les dégâts propres à ces tempêtes, les riverains ont découvert que le pin est un arbre qui ne supporte pas les grands coups de vent et peut casser net. Les trois dernières photographies de la figure 14 montrent que les habitants, par peur ou par anticipation, ont coupé les arbres les plus proches des maisons. Certains les ont même étêtés, donnant un aspect très chaotique au jardin. Cela donne des jardins qui sont de moins en moins « sous forêt » avec l'apparition de pelouses vertes et nues. Le pin est donc repoussé à la limite de la propriété. Le panorama boisé n'est privilégié que de loin.

Un autre contexte explique également une certaine « mobilité » de la frontière Bâti / Forêt. Les riverains, pour des raisons d'incendie, doivent normalement entretenir les zones forestières au contact des parcelles bâties. Les pratiques riveraines dévoilent des manières fort différentes de se comporter. Bien entendu, on note des sous-bois entretenus et d'autres qui sont laissés totalement à l'abandon (figure 15). La première photo (haut gauche) montre une lisière rectiligne composée de pelouse sèche, d'une largeur d'une dizaine de mètres avant d'arriver à un fossé puis à la forêt proprement dite. Cet espace correspond à un pare-feu entretenu par l'ONF. Les riverains interrogés,

dont les jardins jouxtent le pare-feu, n'ont pas tous connaissance de la raison de l'entretien de la lisière. Les photographies du centre de l'illustration correspondent à des entretiens de particuliers aux abords de forêts domaniales et communales. Les fougères, bruyères et les strates arbustives ont été enlevées laissant le sous-bois propre évitant ainsi une propagation du feu trop rapide. Les photographies du bas dévoilent une absence d'entretien de la forêt voisine, et dans un cas, c'est la clôture qui retient les strates herbacées et arbustives. La figure 14 montre également à quel point les paysages forestiers diffèrent malgré la présence du pin : relief marqué ou totalement plat, présence de fossés aménagés, présence de zones humides (les barthes, pour la photographie haut droit), mixité des essences arborées, densité et âge différent des pins...

Dans tous les cas d'interface, l'appropriation habitante est d'autant plus forte que les bois limitrophes des villes et villages ne sont pas systématiquement exploités par des propriétaires en attente d'opportunité foncière :

*« Je vois, par exemple ici, je ne sais pas à qui ça appartient mais ce n'est jamais entretenu. On ne voit jamais personne aller dans la forêt » (E17, Capbreton).*

Pour le riverain, la forêt de bordure a donc l'air à l'abandon, ce qui renforce le sentiment d'être face à un espace public. Cette appropriation d'un bien public considéré comme « commun » est donc source de tensions quant au véritable statut du foncier forestier et aux usages développés par les propriétaires de parcelles urbaines et ceux des parcelles boisées.

## Déplacer les limites



Labenne, Allée de l'Auvergne



Soorts-Hossegor, Hameau des deux pins



Capbreton, Avenue de la forêt



Soorts-Hossegor, Impasse des Bûcherons



Labenne, allée de Bourgogne

Figure 14 Déplacer les limites de la forêt (Clichés : Bouisset & Degrémont)

## Entretien ou pas le sous-bois



Capbreton, Avenue du grand Burca



Soorts-Hossegor, barthe et forêt



Capbreton, Hameau Les deux pins



Capbreton, Lotissement Les genêts



Soorts-Hossegor, Av. des Ecureuils



Soorts-Hossegor, Avenue des marçassins

Figure 15 Entretien le sous-bois voisin ? (Clichés : Bouisset & Degrémont)



## **La forêt vue comme un véritable espace public : une réticence alors forte des urbains face aux défrichements**

La cohabitation des nouvelles populations urbaines et de la forêt artificielle des Landes de Gascogne est parfois à l'origine de tensions liées à la méconnaissance que les urbains ont d'un espace forestier, moins compris comme un espace productif que comme un espace patrimonial de nature qu'ils pratiquent et s'approprient, au moins au plan symbolique. Dans tous les cas, la patrimonialisation amène les habitants à considérer que la forêt voisine est un bien commun, un véritable espace public que l'on peut collectivement pratiquer sans se soucier de son statut foncier souvent privé. Les périurbains sont donc très attentifs à cette présence forestière « de l'autre côté » de leur jardin, d'autant plus que la plupart s'interrogent sur sa pérennité surtout face aux phénomènes d'urbanisation. La conséquence de cette patrimonialisation est donc la naissance de mobilisations pour les préserver d'une urbanisation à laquelle ils ont eux-mêmes contribué. Ainsi, la grande crainte des habitants se cristallise autour des projets d'urbanisation où les communes sont considérées comme les responsables principaux de la déforestation.

## **L'urbanisation : la destruction d'un patrimoine du quotidien**

Les mondes de valeurs que nous avons décrits dans les paragraphes précédents, amènent ainsi une forte différence dans les pratiques d'utilisation de l'espace forestier. Les acteurs institutionnels, tout particulièrement certaines communes, conçoivent moins la forêt proche des cœurs villageois et urbains comme un espace patrimonial que comme un espace productif (qui n'a d'intérêt que tant qu'il rapporte) ou une réserve foncière pour la poursuite de l'urbanisation. Les collectivités territoriales et leurs émanations, comme le Parc naturel régional, font une distinction entre la forêt remarquable (les ripisylves le plus souvent), la forêt de production en cœur de massif et la forêt en limite urbaine. Même si la forêt de production est parée de moins de valeurs que les sites remarquables, les collectivités véhiculent néanmoins volontiers la valeur environnementale liée à la biodiversité ainsi que des valeurs d'histoire et de mémoire autour de la mise en valeur d'un « mauvais pays » par l'afforestation et des savoir-faire anciens liés à la forêt. Dans le cas de la lisière forestière en bordure urbaine et villageoise, l'argument lié à la taille exceptionnelle du massif est en revanche retourné contre lui : le massif serait suffisamment grand pour que l'on puisse étendre l'urbanisation sans dommage. De nombreux documents d'urbanisme affirment que la forêt n'a aucun intérêt particulier :

*« Cette entité paysagère est principalement située au Nord de la commune. Elle représente une surface importante, occupant plus des deux tiers du territoire communal.*

*Ce faciès paysager offre un panorama peu varié. La forêt de production est caractérisée*

*par une plantation uniforme de pins maritimes, en rang serrés, sur de grandes surfaces.  
(...)*

*Tous les espaces non bâtis de la commune sur lesquels peut être envisagé le développement futur de l'urbanisation sont, soit boisés (4 060 ha, soit 70 % du territoire), soit agricoles ; la prise en compte de la protection des espaces agricoles conduit à reporter sur les espaces boisés, toute perspective de développement » (PLU de Saint-Paul-Les-Dax, 2011).*

L'absence d'intérêt esthétique et l'abondance des surfaces boisées servent donc à l'échelle locale à justifier le développement de l'urbanisation. Ce discours est en complète contradiction avec celui des riverains qui eux apprécient le cadre forestier et réproouvent une urbanisation considérée comme frénétique :

*« J'aime les Landes, j'ai toujours aimé les Landes et la forêt que je vois disparaître comme peau de chagrin. [Enquêteur : C'est vrai ?] Oui, avec toutes ces constructions abusives. » (E12, Labenne).*

Les politiques communales sont cependant ambiguës. Ainsi, tout en ouvrant à l'urbanisation d'importantes surfaces forestières, la plupart des plans locaux d'urbanisme actuels proposent des mesures « patrimoniales » pour préserver non pas tout à fait la forêt, mais plutôt les arbres. Ainsi, dans les zones à urbaniser, les propriétaires ne doivent raser que les arbres nécessaires à l'emprise de la construction et ont l'obligation de les remplacer par des essences locales, voire dans certaines communes, de doubler le nombre d'arbres à replanter. Mais les collectivités locales oublient parfois de respecter ces règles édictées par elles-mêmes. Situation dénoncée par des associations de riverains qui tentent de montrer le « non-respect » des règles et de faire passer l'idée que la forêt est sinon à protéger, du moins à conserver pour le cadre de vie. Photos à l'appui, l'association des propriétaires de Labenne Océan (APLO) démontre par exemple sur son site web que les arbres sont tous abattus au moment de l'urbanisation. L'argumentation porte moins sur le refus de l'urbanisation en elle-même que sur l'intérêt de l'arbre et de la forêt pour le riverain. De la même façon *Les amis du Lac d'Hossegor* soulignent que « les espaces boisés favorisent l'équilibre psychique des individus » et permettent « d'évacuer le stress accumulé ». Outre cette dimension hygiéniste, la forêt se voit attribuer à la fois des valeurs d'humanité et de naturalité : les espaces boisés donnent « une dimension humaine au paysage urbain », « facilitent les relations humaines » et sont aussi « des lieux de découvertes et d'observation privilégiés de la nature ainsi qu'un outil pédagogique important ». D'autres associations se créent afin de s'opposer directement à l'existence même des projets d'urbanisation. Elles mettent en avant le caractère fluctuant et finalement à court terme des

documents d'urbanisme. Leur justification de la conservation du site passe alors par des discours en faveur du développement durable vis-à-vis du patrimoine naturel.

Mais la contestation de l'urbanisation n'est pas l'apanage des associations et des collectifs. Les riverains, à leur échelle, expriment une forte réticence sur la façon dont les communes procèdent à l'urbanisation actuelle de leur territoire :

*« Après, ça ne m'appartient pas. Mais je pense que ça appartient... Si on parle de la commune de Labenne, ça appartient un peu aux habitants aussi. On décide d'investir dans cette commune puisqu'on paye pour vivre ici, entre toutes les taxes, ça coûte cher. Donc on paye pour vivre ici, et on détruit une partie de notre ville et on n'est pas forcément d'accord. On paye pour être dans un cadre vert, et si on nous enlève le vert, ça ne correspond plus à ce qu'on était venu chercher » (E5, Labenne).*

L'argument porte donc sur l'achat d'un cadre de vie autant qu'un terrain à bâtir, la forêt, même de production, faisant partie à leurs yeux des attributs urbains de « leur » ville. La comparaison entre lotissements récents et lotissements plus anciens attire également beaucoup de remarques aussi bien de la part de résidents de longue date que de nouveaux. Les anciens lotissements se caractérisent en effet par de grands terrains avec maisons au milieu des arbres, les espaces publics restant boisés. Ce n'est plus le cas des lotissements récents (figures 16 et 17) :

*« Je trouve que la mairie joue moins le jeu. Elle est de plus en plus dans le business, dans l'appât du gain, elle vend au centimètre près. Ce qu'ils ont fait dans ce lotissement par rapport à celui qui est un peu plus loin, où ils ont gardé plein de petites zones vertes avec des pins, c'est super joli. Les maisons sont plus espacées, il n'y a pas de terrain en bord de route. Alors qu'ici, ils ont optimisé, ils nous ont collé au rond-point... » (E5, Labenne).*



Figure 16 Lotissement en construction (Labenne). Cliché : Bouisset & Degrémont



Figure 17 Lotissement sous forêt (Capbreton) Cliché : Bouisset & Degrémont

Les communes sont en effet tentées soit de lotir les biens communaux consacrés traditionnellement à la sylviculture et qui ne rapportent plus suffisamment financièrement, soit de rendre constructibles des forêts privées dont l'exploitation est d'ailleurs souvent abandonnée dans l'attente d'une importante plus-value. La taille des parcelles constructibles se réduisant du fait d'une forte hausse des prix, la tendance est aujourd'hui au défrichement intégral des futurs lotissements. Plus que la cohabitation avec de nouveaux arrivants, c'est donc la perte de la vue sur « la nature » qui est insupportable pour les enquêtés. Les habitants déplorent que la « ville » ne se fasse plus sous forêt, surtout dans les communes où la croissance urbaine est récente. En effet, la « ville sous forêt » est parfois conservée voire promue par les anciennes stations climatiques de la côte landaise créées au XIX<sup>e</sup> siècle telle que Soorts-Hossegor. Ces villes touristiques anciennes ont, les premières, développé des règles de conservation strictes de l'arbre (et donc du pin) en ville. Aujourd'hui elles limitent souvent drastiquement l'urbanisation soit par volonté politique soit par absence de foncier disponible. Les conflits sont en revanche plus marqués à St-Paul les Dax et à Labenne où l'urbanisation progresse rapidement et où les communes s'embarrassent peu du maintien d'un couvert végétal qu'elles considèrent comme banal et dangereux en cas de tempêtes.

### **Des pratiques de voisinage parfois ambiguës**

Le sentiment de frustration des riverains se teinte toutefois de résignation quant à l'urbanisation planifiée par les communes : de quel droit refuseraient-ils aux autres l'accès au logement alors qu'eux-mêmes en ont profité ? Ils ne sont d'ailleurs pas exempts de contradiction face à cette interface bâti / forêt. Leurs pratiques, certes en accord avec les valeurs qu'ils véhiculent, fluctuent entre pragmatisme et opportunités face au voisinage de la forêt. Les habitants interrogés ignorent souvent à qui appartient la forêt qui les entoure : l'absence de clôture en fait un espace ouvert. La plupart des riverains interrogés utilisent la forêt comme un espace public (cf. paragraphe 3) et ne tentent pas de connaître les propriétaires de la forêt voisine puisqu'il n'existe pas d'interdiction formelle d'entrer dans les parcelles. L'idée que la forêt est un bien commun se trouve renforcée dans le cadre d'une autre pratique plus contextuelle : l'expérience des tempêtes de 1999 et 2009. La destruction brutale des paysages a en effet largement contribué à renforcer l'attachement patrimonial de la population locale pour la forêt. Mais ces coups de vent ont également déclenché des appréhensions et des comportements plus ambigus : de nombreux arbres arrachés sont en effet tombés dans les jardins voire sur des maisons. La vue des pins couchés, cassés net par la tempête a donc rendu les riverains relativement méfiants vis-vis des arbres proches des habitations. Cela a conduit beaucoup de particuliers à abattre les grands arbres des jardins pour des raisons de sécurité voire de confort (figure 14) :

*« Il y en avait deux dans le coin là-bas, mais avec le voisin, à cause de sa piscine, ça devenait dangereux. Donc, on en a abattu deux. Et là aussi, il y en avait deux, mais c'est nous qui les avons enlevés quand on est arrivés à la retraite, parce que le soleil se lève là, et comme notre maison est plein nord, on avait jamais le soleil. On ne pouvait jamais se mettre dessous, à cause de la résine, donc... C'est les deux seuls qu'on a fait abattre, parce que je ne suis pas pour abattre les arbres, mais là, c'était pour notre bien-être à la retraite. » (E13, Labenne)*

Mais pour autant, l'arbre en lui-même et la forêt ne sont pas rejetés : on apprécie encore plus de les voir et de profiter de la forêt... chez les voisins. Les discours des riverains montrent que quelques mètres suffisent pour se sentir en sécurité. L'appropriation de la forêt voisine est ainsi encore plus marquée ce qui contribue à renforcer l'inquiétude face à la menace que l'urbanisation peut représenter. L'attitude des communes dans ces circonstances est toutefois contrastée : les vieilles stations balnéaires ont des politiques d'urbanisation plus limitées, elles veillent au maintien du couvert arboré et suite à la tempête, ont parfois pris des arrêtés municipaux pour limiter l'éradication des arbres dans les jardins au strict nécessaire afin de préserver les paysages de ville sous forêt qui font leur réputation.

## **Conclusion**

Nous sommes donc en présence de discours et de représentations qui patrimonialisent la forêt en distinguant ce qui fait sa valeur et sa singularité. Les catégories de valeurs attachées par les riverains à cette forêt sont voisines de celles mises en exergue par les précédentes études sur les usages récréatifs des forêts urbaines (par exemple Schmithüsen et al. 1992; Kalaora, 1993; Schmithüsen & Wild-Eck, 2000; Hansen-Møller & Oustrup, 2004) même si les composantes paysagères appréciées et le poids respectif de ces valeurs ne sont pas nécessairement identiques. L'originalité du cas landais tient toutefois au fait que ces valeurs sont attribuées à une forêt de plantation dont nul n'ignore l'artificialité, qui ne fait l'objet que d'une très faible reconnaissance patrimoniale institutionnelle et dont les fonctions récréatives sont considérées comme marginales. Les caractéristiques très spécifiques de la forêt landaise servent pourtant à patrimonialiser le massif par des éléments de singularité, d'authenticité si l'on reprend le vocabulaire de la conservation officielle. Peu importe que ces critères ne soient pas liés à des éléments purement naturels : l'artificialité de la forêt est gommée par le fait qu'il s'agit d'une « vraie forêt », c'est-à-dire d'un système biologique vivant. Cette combinaison entre éléments provenant d'une organisation économique optimale (drainage, alignement, éclaircie, entretien du sous-bois, rotation des coupes) et le caractère « vivant », écosystémique de la forêt (même s'il existe bel et bien un renouvellement à chaque coupe rase)

construit un paysage « singulier » fait de superlatifs : on ne le retrouve nulle part ailleurs. Tous les acteurs du territoire s'appuient sur le fait qu'il s'agit de « la plus grande forêt d'Europe » : cette taille constitue le socle de la singularité, de l'exceptionnalité de la forêt landaise et donc de sa valeur patrimoniale.

Mais, de fait, la patrimonialisation de la forêt est surtout assurée par des pratiques et des discours provenant des riverains. La force du processus se fonde sur les valeurs d'ambiance et de bien-être des individus qui construisent un rapport intime à la nature. Ce dernier passe incontestablement par la dimension sensorielle, en particulier l'odeur caractéristique de la résine et la couleur toujours verte du massif, qui sont mentionnées par beaucoup. Les professionnels du tourisme ne s'y sont pas trompés. Ils promeuvent l'expérience du dépassement offerte par l'immensité forestière et mettent surtout l'accent sur l'expérience sensorielle et esthétique offerte par la forêt (Bouisset et Degrémont, 2015). Les habitants prouvent que cet aspect n'est pas seulement « théorique » et ne se limite pas au discours... Les pratiques quotidiennes de la forêt sont essentielles pour les habitants. Ils décrivent avec insistance le détail de leur vie dans les jardins et dans la forêt de proximité. Certains ne font que contempler la forêt voisine depuis leurs fenêtres mais développent un attachement fort à cette vue. Par contre, beaucoup pratiquent la forêt voisine, se l'approprient par des activités de loisirs mais aussi comme une extension de leur jardin. Ces derniers possèdent en général des portes de jardin qui donnent sur la forêt. Ils jardinent leur forêt même s'ils n'en sont pas propriétaires ou bien ils « naturalisent » leur bois-jardin à l'image de la forêt voisine. Il existe donc une véritable appropriation dans le quotidien. Dans tous les cas, le regret d'une urbanisation qui se développe encore et encore devient très perceptible même si les habitants ont une attitude qui balance entre fatalisme et dénonciation des décisions communales. Les communes sont en effet considérées comme les principaux responsables de la disparition des espaces forestiers.

Ce registre des valeurs « habitantes », fondées sur l'expérience des lieux, construit un patrimoine du quotidien, banal, dédié à la jouissance d'un cadre de vie en contact avec la « nature » qui diffère fondamentalement des discours et critères de jugements officiels insistant davantage sur les qualificatifs d'authenticité, d'ancienneté, de singularité... Cette confrontation entre registres de valeurs émanant de « mondes » bien différents reste d'une brûlante actualité quand il faut passer à l'action et à la gestion aménagiste même si les institutions et les experts, au moins dans le discours, tentent aujourd'hui de faire cohabiter ces différents registres en tenant compte des émotions de « sens commun » (Heinich, 2012) et des « communautés » habitantes (convention-cadre européenne de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, cf. Palmer, 2009). D'ailleurs, si les habitants pratiquent la forêt comme un espace public, elle appartient pourtant à une autre « communauté », celle des propriétaires privés qui la destinent à un autre usage et qui lui attribuent

une valeur patrimoniale avant tout économique. Ces deux types de postures construisent le territoire comme un lieu patrimonial mais le statut foncier de la forêt met en opposition propriétaires et usagers. Il s'agit là d'un débat récurrent qui pose la question de l'appropriation patrimoniale : les propriétaires n'ont plus le monopole des usages et les institutions n'ont plus celui du discours sur la forêt. Cette dernière devient patrimoine et acquiert une valeur collective non parce qu'elle satisfait tel ou tel critère de sélection défini par des institutions mais par les pratiques ordinaires des lieux.



## Conclusion du volet 2

---

Au terme de ce travail, il apparaît donc utile de considérer la demande de loisirs ou d'un cadre de vie en forêt sous l'angle de la territorialité. L'implication est (à tout le moins) double : d'une part, il convient de tenir compte d'un possible ancrage (sous des formes diverses, que nous avons commencé à explorer dans ce rapport) de la demande aux lieux et aux espaces forestiers et, d'autre part (ou en corollaire) d'imaginer que cette demande puisse s'inscrire dans la construction d'un projet de gestion ou de développement forestier collectif (piste à peine effleurée ici et qui devra faire l'objet d'investigations futures).

Sur un plan théorique, notre réflexion a permis de questionner et/ou de relire plusieurs concepts de l'analyse territoriale classique. Pour n'en citer que quelques-uns : l'approche par la demande (de service) et non par l'offre, l'élargissement des registres de la proximité (en croisant les caractéristiques des sites avec celles des acteurs), la définition d'un patrimoine naturel « ordinaire ». Cette recherche possède évidemment un caractère heuristique fort, au sens où l'originalité de notre thématique (une activité de service, exercée de façon non organisée par des résidents durant leur temps libre) allait forcément télescoper les applications traditionnellement retenues dans ce champ scientifique (production agricole de qualité, monuments historiques, stations touristiques). Pour autant, les notions et concepts questionnés de la sorte ont tout à gagner à s'exposer à de nouvelles applications.

Sur un plan empirique, nos travaux montrent la diversité des chemins qu'emprunte la territorialisation de la demande de loisirs, avec des combinaisons diverses en fonction des échelles (du massif au micro-local), des objets (du paysage à l'animal) et des individus (jeunes/vieux, résident secondaire/principal, famille/personne seule, ...). Dans cette perspective, nous retiendrons les enseignements dégagés au chapitre 3 qui montre la façon dont les populations riveraines construisent « leur » patrimoine ordinaire, sur la base de valeurs et d'expériences sensorielles entretenues par une « pratique » au quotidien (laquelle ne se traduit pas nécessairement par un déplacement en forêt). Reprenant le registre proximate, on pourrait presque dire que la forte proximité (géographique) à l'espace a permis ici de forger des valeurs et des attentes communes aux acteurs, une proximité organisée, en l'absence pourtant de dispositif technique ou réglementaire prévu à cet effet (rappelons que la pratique est libre, plus ou moins). Un autre résultat général concerne la nature des supports qui font la spécificité de la forêt : force est de constater que l'arbre (y compris l'essence locale) est loin d'être privilégié dans ce domaine au profit d'éléments tels que la faune (les petits animaux), d'autres environnements (l'eau, le littoral) voire des dimensions purement immatérielles (calme, ressourcement).

Ce qui soulève inévitablement des interrogations quant aux perspectives en matière de gestion. Certes, la particularité des valeurs et des préférences affichées par les usagers et les riverains semble parfois mal cadrer (ou à tout le moins propice à des incompréhensions) avec les visions des forestiers, des élus voire celles d'autres « experts » de la protection des espaces naturels. D'autant que les références construites à ces occasions n'ont que peu de liens avec les repères institutionnels « officiels » (régime de propriété, nom des sites, réglementation). Cependant, nos travaux montrent que, dans le même temps, demeure une forte aspiration collective autour de la forêt, phénomène qui a déjà été identifié comme un puissant levier de coordination (suivant une « logic of similarity »)<sup>48</sup>. De plus, à l'instar de ce que Candau et Deuffic (2012) ont souligné lors de la définition des trames vertes au sein de la Charte forestière de territoires du Pays Adour Landes Océanes, CFT PALO, (qui traverse nos zones d'étude), il est toujours possible de voir apparaître des « associations provisoires » entre ces acteurs aux attentes plus ou moins divergentes, notamment vis-à-vis de l'opposition à l'urbanisation. Reste encore à passer au stade de l'organisation, autrement dit à la mise à profit de cette territorialité de la demande dans les dispositifs de gestion. Dans cette optique, les questions sont ouvertes. Faut-il trouver le moyen de réintégrer ces « usagers ordinaires », si peu ou si mal, représentés dans les scènes de discussions actuelles ? Le cas échéant, de quelle façon ou suivant quel objectif ?<sup>49</sup> Au contraire, faut-il prévoir de nouveaux dispositifs qui, dès le départ, s'appuient clairement sur l'ancrage territorial en faisant de celui-ci un des leviers du développement, à l'instar de ce que l'on observe dans certains pays étrangers (Horling 2015) ? De telles innovations (sociales) conduiraient indubitablement à un renouvellement significatif des schémas actuels de gestion des territoires forestiers.

---

<sup>48</sup> Pour citer Torre & Zuideau (2009) : « *the collective form taken by the concern for environmental questions is favourable to the mobilisation of organized proximity* », p. 31

<sup>49</sup> Dans le cas de la CFT PALO toujours, la reconnaissance d'un tel déficit de représentation a conduit les responsables à réaliser une enquête auprès des habitants et usagers qui fréquentent leur territoire. A l'heure actuelle, il est toujours difficile de voir quelles en ont été les conséquences.

# Bibliographie

---

Angeon V., Caron A. (2009), "Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de modes de gestion durable des ressources naturelles ?", *Natures Sciences Sociétés*, 17(2009), p.361-362.

Abildtrup, J., et al. (2013). "Spatial preference heterogeneity in forest recreation." *Ecological Economics* 92(2013), p. 67-77.

Akrich M, Callon M, Latour B. (2006) *Sociologie de la traduction*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines.

ARNOULD, P. ; MARTY, P. ; SIMON, L. 2002. « Deux siècles d'aménagements forestiers : Trois situations aux marges méridionales de la France », *Éria*, n°58, p. 251–267.

Aznar O. (2002), *Services environnementaux et espaces ruraux : Une approche par l'économie des services*. Thèse pour le doctorat de Faculté de sciences économiques et de Gestion, Université de Bourgogne, Dijon.

Aznar O., Perriet-Cornet P. (2003), "Les services environnementaux dans les espaces ruraux: une approche par l'économie des services", *Economie Rurale*, 273-274(janvier-avril), p.142-157.

Beurain C. (2008), "La construction d'un territoire à partir des ressources environnementales : l'exemple de l'agglomération dunkerquoise", *géographie, économie et société*, 10(2008/3), p.365-384.

Becker, G. (1965). "A theory of allocation of time." *The Economic Journal* 75: 493-517.

Benko G., Pecqueur B. (2001), "Les ressources de territoires et les territoires de ressources", *Finisterra*, XXXVI(71), p.7-19.

Berdoulay, V. ; Degrémont I. ; Laplace-Treytore D. 2010. « Savoir-être au lieu et mise en patrimoine de la nature dans les stations thermales des Pyrénées (XIXe-XXe s.) », *Géographie et cultures*, n° 73, Image et espace public, p. 39-62.

Blondiaux, L., Sintomer, Y., 2002. L'impératif délibératif, *Politix*, 15, 57, 17-35.

Bouba-Olga O., Carrincazeaux C., Coris M. (2008), ""La proximité, 15 ans déjà !" Avant propos", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, p.1-9.

Bouisset C., Puyo J.-Y. (2005), "Les grands vents dans le Sud-Ouest, XIXe-XXe siècles" in Corvol A. (dir.), *Tempêtes sur la forêt française (XVIe-XXe siècle)*, l'Harmattan, Paris, p.71-89.

Bouisset, C. ; Degrémont I. 2013a. « La Patrimonialisation de la nature : un processus en renouvellement », *L'Espace géographique*, 2013/3, Tome 42, p.193-199. URL : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-3.htm>

Bouisset, C. ; Degrémont, I. 2013b. « Construire un patrimoine naturel : valeurs (de société) contre critères (officiels) ? L'exemple de hauts lieux montagnards pyrénéens », *Vertigo*, Hors série 16 : Patrimonialiser la nature. [en ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/13750>

Bouisset, C. ; Degrémont, I. ; Sevilla, J. 2010. « Le patrimoine naturel en Aquitaine vu du Web : discours, valeurs, fonctions », *Sud-Ouest Européen*, n°30, p. 85-98.

Bouisset, C. ; Degrémont, I. 2015. « From communication to public perceptions: diversity of roles and values in a planted forest. The case of the Landes of Gascony (France) », *XIV WORLD FORESTRY CONGRESS*, Durban, South Africa.

Boutefeu, B. 2007. *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*, Lyon, Ecole normale supérieure Lettres et Sciences Humaines - ENS-LSH, 519 p.

Boutroy E., Bourdeau P., Mao P., Senil N. (2012), "Combinaison de géographiques et socio-économiques proximités - The Mountain and nature sports tourism commodity chain in the Rhône-Alpes region", *Revue de Géographie Alpine/Journal of Alpine Research* [en ligne], 100-3

Candau J., Deuffic P. (2012), "De la légitimité des usages récréatifs à l'organisation d'un service d'accueil en forêt" in Dehez J. (coord), *L'ouverture des forêts au public. Un service récréatif*, Quae, coll. Sciences et Techniques Updates, Paris, p.67-92.

Cesario, F. J. (1976). "The value of time in recreation benefit studies." *Land Economics* **52**: 32-41.

Chevallier M., Dellier J., Plumecocq G., Richard F. (2014), "Dynamiques et structuration des circuits courts agroalimentaires en Limousin : distance institutionnelle, proximités spatiale et relationnelle", *Géographie, économie et société*, 16(20014/3), p.339-362.

Colletis G., Pecqueur B. (2005), "Révélation de ressources spécifiques et coordination située", *Economie et Institution*, 6 & 7(1er et 2e semestre 2005), p.51-74.

Colletis G., Rychen F. (2004), "Entreprises et territoires : proximités et développement local", in Pecqueur B., Zimmermann J.B. (eds), *Economie de proximités*, Paris, Hermes Lavoisier

Courlet C., Pecqueur B., 2013. *L'économie territoriale*, L'Economie en +, Presses universitaires de Grenoble.

Corneloup J., Bourdeau P., Mao P. (2015), Culture, a Factor for Recreation Emergence and Creativity", in Dissart J.C Dehez J. Marsat J.B, *Tourism, Recreation and Regional Development - Perspectives from France and Abroad*, Ashgate Publishing Company, Furnham, England, p. 47-60.

Cremer-Schulte D., Dissart J.C. (2015), "Resorts, Hinterlands, and Local Development", in Dissart J.C Dehez J. Marsat J.B, *Tourism, Recreation and Regional Development - Perspectives from France and Abroad*, Ashgate Publishing Company, Furnham, England, p. 155-174

Daubet B., Dehez J., Figura S. (éditeurs) (2010), Analyse prospective pour un schéma des plans plages

Davallon, J. 2003. « Introduction », *Culture & Musées*, n°1, p. 13-18.

Dehez J., Rambonilaza M. (2006). "Economic analysis of recreation by tourists on protected coastal zones - A French case". *the Third International Conference on Monitoring and Management of Visitor Flows in Recreational and Protected Areas*, University of Applied Science, Rapperswil, Switzerland.

Dehez, J., Lyser S.. (2008). La fréquentation estivale des "Plans Plages" Girondins en 2006. Partie 1: description des visiteurs et des pratiques. *étude du Cemagref n°163*. Bordeaux: 59.

Dehez J. (coord.), (2009). Services récréatifs et multifonctionnalité des forêts en Aquitaine. *rapport pour le CCRRDT Aquitaine*. Bordeaux, Cemagref: 394.

Dehez J. (2013), *Etude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier (33) - Phase 1 diagnostic, impacts socio-économiques*, étude Irstea 155, Centre de Bordeaux.

Dehez J. (2014), *Etude préalable à l'aménagement du futur Plan Plage du Gressier en Gironde (33)*. Contribution à la phase 2 : scénarios pour de nouveaux modèles économiques, Irstea Bordeaux,

Dehez J., Lyser S. (2013), *Les loisirs en forêt d'Aquitaine. 2006 - 2012, permanences et évolutions*, étude Irstea 158, Centre de Bordeaux.

Dehez J., Lyser S. (2012), "Observer les pratiques récréatives en forêt : quels sont les enjeux de la mesure ?" in Dehez J. (coord), *L'ouverture des forêts au public. Un service récréatif*, Quae, coll. Sciences et Techniques Update, Paris, p.43-66.

Dehez J., Lyser S. (2008), *Les loisirs en forêt d'Aquitaine, partie 1.*, étude Cemagref n°121, Bordeaux.

Dehez J. (coord.) (2012), *L'ouverture des forêts au public. Un service récréatif*, Quae, coll. Sciences et Techniques Update, Paris.

*nouveaux enjeux de la concertation*. Paris: L'Harmattan, 375 p.

Dehez J., Ben Othmen A., Rambonilaza M. (2015), "Tourist contribution to the Financing of natural areas: The Significance of Non-Economic Motivations" in Dissart J.C Dehez J. Marsat J.B, *Tourism, Recreation and Regional Development - Perspectives from France and Abroad*, Ashgate Publishing Company, Furnham, England, p.139-153.

Dissart J.C Dehez J. Marsat J.B (eds) Ashgate, *Tourism, Recreation and Regional Development - Perspectives from France and Aroad*, Ashgate Publishing Company, Furnham,

Dobré M., Granet A. M. (2009), "Les citadins et la forêt en France", *Revue forestière française*, LXI(5), p.521-534.

Dubuisson-Quellier S. (1999), "Le prestataire, le client et le consommateur. Sociologie d'une relation marchande", *Revue Française de Sopcologie*, 40-4, p.671-688

Durkheim, É. 1911. « Jugements de valeur et jugements de réalité », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 19 (4), p. 437-453.

Earnhart, D. (2003). "Do travel cost models value transportation properly ?" *Transportation Research: Part D* **8**, p 397-414.

Englin, J. E. and J. S. Shonkwiler (1995). "Modeling Recreation Demand in the Presence of Unobservable Travel Costs: Toward a Travel Price Model." *Journal of Environmental Economics and Management* **29**: 368-377.

Frochot I. (2015), "Consumer Co-Construction and Auto-Construction Mechanisms in the Tourist Experience: Applications t the Resort Model at a Destination Scale", in Dissart J.C Dehez J. Marsat J.B, *Tourism, Recreation and Regional Development - Perspectives from France and Abroad*, Ashgate Publishing Company, Furnham, England, p. 125-136.

Gadrey J. (2000), "The characterization of goods and serices: an alternative approach", *Review of Income and Wealth*, 46(3), p.369-387.

Godard, O. 2004. « De la pluralité des ordres - Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification », *Géographie, économie, société*, vol. 6, n° 3, p. 303-330.

Gumuchian H. et Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Ed. Economica

Hansen-Moller, J. ; Oustrup, L. 2004. « Emotional, physical/functional and symbolic aspects of an urban forest in Denmark to nearby residents », *Scandinavian Journal of Forest Research*, n° 19 (S4), p. 56–64.

Hartog, F. 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La librairie du XXIe siècle », 272 p.

Heinich, N. 2012. « Les émotions patrimoniales : de l'affect à l'axiologie », *Social Anthropology/Anthologie Sociale*, vol. 20, n°1, p. 19-33.

Horlings (2015), "Value in Place; A value-oriented approach toward sustainable place-shapping", *Regional Studies, Regional Science*, 2:1, p.256-273.

Hynes, S., et al. (2008). "Alternative treatments of the cost of time in recreational demand models: an application to whitewater kayaking in Ireland." *Journal of Environmental Management*.

IFEN - DERF (1996), *Les opinions des français sur l'environnement et sur la forêt*, Credoc, Paris.

Kalaora, B. 1993. *Le musée vert : radiographie du loisir en forêt*, Paris, Editions L'Harmattan, 304 p.

KlinGender, F. 1988. « Le sublime et le pittoresque », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Vol. 75 (Sur l'art), p. 2-13.

Labrado, A. M. 2011. « Vistas in Common : Sharing Stories about Heritage Landscapes », *Museum*, n°249-250, Vol. 63, n°1-2, p. 17-24.

Lancaster, K. J. (1966). "A new approach to consumer theory." *Journal of Political Economy* **74**, p.132-157.

Landel P. A., Senil N., 2009. "Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement", *Développement durable et Territoires*, Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 03 février 2014. URL : <http://developpementdurable.revues.org/7563> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.7563.

Leplat, M. (2012). "La congestion: une variable clé dans les modèles de choix de sites récréatifs." *Economie et Prévision* **2**(200-201), p185-204.

Loomis, J. B. and R. G. Walsh (1997). *Recreation Economic Decisions: Comparing Benefits and Costs* State College, Pennsylvania, Venture Publishing, Inc.

Marcelpoil, E., François H., (2008), "Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques. L'exemple des stations de montagne", *RERU*, 2, p.179-192

Martin M., Reboud S., Tanguy C. (2014), "La construction de ressources spécifiques territoriales dans les filières agroalimentaires", *51e colloque de l'ASRDLF*, 7-9 juillet Marne la Vallée

Meur-Ferec, C. 2007. « Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature », *L'Espace géographique*, 1 (Tome 36), p. 41-50.

Olivier V., Wallet F., 2005. "Filières agro alimentaires et développement territorial: une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles", *Economie et Institution*, 6 et 7(1er et 2e semestre 2005), 75-107.

ONF (2010), *Enquête "Forêt et Société"*, Office National des Forêts - Université de Caen, Paris.

ONF (2004), *Enquête "Forêt et Société"*, Office National des Forêts - Université de Caen, Paris.

Palmer, R. 2009. « Préface », dans : *Le patrimoine et au-delà / Heritage and beyond*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, p. 7-9.

Parsons G. R., Massey D. M. (2003), "A random utility model of beach recreation" in Hanley N., Shaw W. D., R.E. W., *The New Economics of Outdoor Recreation*, Edward Elgar, Cheltenham, U.K - Northampton, MA, USA, p.241-267.

Pecqueur B. (2001), "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens", *Economie Rurale*, 261, p.37-49.

Peyrache-Gadeau V., Perron L., Janin C. (2010), "Les temporalités de la ressource territoriale. Enseignements à partir d'expériences en Rhone-alpes", *colloque joint ASRDLF - AISRe*, Université de la vallée d'Aoste, Italie, 20-22 septembre 2010.

Pouliquen, C. 2013. « Le patrimoine paysager comme élément constitutif d'un espace de nature protégé touristique, *Projets de paysages*, n°9 : Journées doctorales en paysage, S. Briffaud (sous la dir. de).

URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le\\_patrimoine\\_paysager\\_comme\\_element\\_constitutif\\_d\\_un\\_espace\\_de\\_nature\\_protege\\_touristique](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_patrimoine_paysager_comme_element_constitutif_d_un_espace_de_nature_protege_touristique)

Poulot, D. 1993. « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui (note critique) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 48, n°6, p. 1601-1613.

Rautenberg, M. 2010. « Patrimoine et populaire sont-ils compatibles ? Eléments pour une discussion critique de la notion de patrimoine populaire », dans J.- C. David et S. Müller Celka (sous la dir. de), *Patrimoines culturels en Méditerranée orientale : recherche scientifiques et enjeux identitaires*. 4<sup>e</sup> atelier (25 novembre 2010) : *Patrimoine institutionnel et patrimoine populaire. L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale*, Lyon, Rencontres scientifiques en ligne de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7 p.



[http://www.mom.fr/sites/mom.fr/files/img/Ressources\\_numeriques\\_et\\_outils/Documents\\_numerises/Colloques\\_texte\\_integral/Patrimoines\\_culturels\\_en\\_Mediterranee\\_orientale/4eme\\_atelier/Raute\\_nberg.pdf](http://www.mom.fr/sites/mom.fr/files/img/Ressources_numeriques_et_outils/Documents_numerises/Colloques_texte_integral/Patrimoines_culturels_en_Mediterranee_orientale/4eme_atelier/Raute_nberg.pdf)

Requier-Desjardins D. (2009), "Territoires - identités - Patrimoine: une approche économique ?", *Développement durable et Territoires*, dossier 12 (2009), Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable (mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 10 août 2014. URL: [http://developpement\\_durable.revues.org/7852](http://developpement_durable.revues.org/7852)).

Reser, J. P. ; Bentrupauberaumer, J. M. 2005. « What and where are environmental values? Assessing the impacts of current diversity of use of "environmental" and "World Heritage" values », *Journal of Environmental Psychology*, n° 25, p. 125-146.

Riera Font, A. (2000). "Mass Tourism and the Demand for Protected Natural Areas: A Travel Cost Approach." *Journal of Environmental Economics and Management* **39**: 97-116.

Riegl, A. 1903 (rééd. 1984). *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Espacements », 122 p.

Rulleau B. Dehez J., Point P (2010). "Une approche multi-attributs de la demande de loisirs sur les espaces naturels : l'exemple de la forêt publique." *Revue Française d'Economie* **1**(XXV), p. 175-212.

Rulleau B., Dehez J., Point P (2011). "The Tourist Recreational Demand for Coastal Forests: Does Forest Really Matter ?" *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* **92**(3)p. 291-310.

Rulleau B., Dehez J., Point P. (2012), "Recreational Value, Site Characteristics and User Heterogeneity in Contingent Valuation", *Tourism Management*, **33**(1), p.195-204.

Ricroch B., Roumier B. (2011), "Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet", *INSEE Première*, 1377(Novembre 2011).

Schmithüsen, F. ; Seeland, K. ; Kazemi, Y. 1992. *Perceptions and attitudes of the population towards forests and their social benefits: social origins and research topics of studies conducted in Germany, Austria and Switzerland between 1960 and 1995*, IUFRO Secretariat.

Schmithüsen, F. ; Wild-EckK, S. 2000. « Uses and perceptions of forests by people living in urban areas—findings from selected empirical studies », *Forstwissenschaftliches Centralblatt vereinigt mit Tharandter forstliches Jahrbuch*, **119** (1-6), p. 395–408.

Sievänen T., Arnberger A., Dehez J., Grant N., Jensen F.S., Skov-Petersen H. (eds) (2008), *Forest Recreation Monitoring - a European Perspective*, Working Papers of the Finish Forest Research Institute, 79, METLA, Helsinki.

Söderström, O. 1987. « Logiques et pratiques ordinaires du patrimoine », dans G. ZANETTO (sous la dir. de), *Les Langages des représentations géographiques*, Venise, Università degli Studi di Venezia, Dipartimento di Scienze Economiche, p. 63-80.

Torre A., Zuideau B., (2006), "Proximity economics and environment: assessment and prospects", *Journal of Environmental Planning and Management*, 52, 1 p.1-24.

Weaver D. (2013), "Protected area visitor willingness to participate in site enhancement activities", *Journal of Travel Research*, 52, p.377-391.

# Annexes

---

## Questionnaire utilisé dans l'enquête quantitative

### Annexe 1 Questionnaire utilisé dans l'enquête quantitative

<b>Données fichier :</b>
F1. Nom Prénom
F2. N° de téléphone
F3. Commune de résidence
F4. Taille Commune
F5. Département

#### Introduction :

Bonjour, Madame, Monsieur \_\_\_\_\_. Nous réalisons une étude pour le compte d'IRSTEA, un organisme public de recherche en environnement et agriculture, et l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Dans ce cadre, je souhaite connaître votre opinion sur les forêts en Aquitaine et votre fréquentation de ces forêts. Acceptez-vous de répondre à quelques questions ?!! Cela vous prendra 10 à 20 minutes ?! Je vous remercie.

<b>Cela ne m'intéresse pas/ Pas le temps</b>	Il est important que nous puissions recueillir votre opinion sur le sujet. Vos réponses permettront à l'IRSTEA de mieux comprendre les pratiques de fréquentation des bois et forêts en Aquitaine. Il s'agit d'un projet de recherche, d'une étude scientifique.
<b>Occupé</b>	Je comprends. Dans ce cas, à quel moment puis-je vous rappeler sans vous déranger ! → PRISE DE RENDEZ-VOUS
<b>Mais qui êtes-vous ?</b>	Je suis Carole/Antoine DUMAS de l'institut d'études Cohda. Nous sommes mandatés par l'IRSTEA.
<b>Que signifie IRSTEA ?</b>	Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, anciennement CEMAGREF. Il s'agit d'un organisme public de recherche qui travaille sur des questions d'environnement.
<b>Je ne vais jamais en forêt</b>	Il est important pour nous d'avoir l'avis de tous, y compris le vôtre même si vous n'allez jamais en forêt !!!
<b>Je ne souhaite pas communiquer mes opinions.</b>	Rassurez-vous, les données de cette étude resteront totalement anonymes. Il s'agit d'une étude scientifique réalisée sur un grand nombre d'Aquitains. Ce sont des résultats statistiques qui seront produits avant tout. Vous pouvez donc être certain de la confidentialité de vos opinions.

## Qualification de la cible

### S.1 Département de résidence (à saisir sans demander) : QUOTAS

- 1- Gironde
- 2- Dordogne
- 3- Landes
- 4- Lot-et-Garonne
- 5- Pyrénées atlantique

### S.2 Taille de la commune de résidence (Données fichier- A saisir sans demander) : QUOTAS

- 1- Moins de 2 000 habitants
- 2- 2 000 habitants ou plus

### S.3. Sexe du répondant à saisir sans demander : QUOTAS

Réponse unique

1. Femme
2. Homme

### S.4. Tout d'abord, de combien de personnes est composé votre ménage au total, vous y compris ?

/ \_ /

#### Informatique : classement automatique dans les tranches Insee

1. 1 personne
2. 2 personnes
3. 3 personnes et plus

### S.5. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? QUOTAS

Réponse unique

1. 15 à 29 ans
2. 30 à 44 ans
3. 45 à 59 ans
4. 60 ans et plus

### S.6. Quelle est votre profession ?

Réponse texte

### S.7. Catégorie socio-professionnelle à recoder en fonction de S.6. ? QUOTAS

Réponse unique

- 1- Agriculteur, exploitant => Q1.1
- 2- Artisan, commerçant, chef d'entreprise => Q1.1
- 3- Cadre, profession intellectuelle supérieure => Q1.1
- 4- Profession intermédiaire => Q1.1
- 5- Employé => Q1.1
- 6- Ouvrier => Q1.1
- 7- Retraité => Q1.1
- 8- Autres sans activité professionnelle => QS.8

### Si « Autres activité » à S7

### S.8. Pouvez-vous préciser si vous êtes... ?

Une seule réponse possible

1. Collégien, lycéen, étudiant
2. Chômeur
3. Sans emploi

4. Autre (mère au foyer...)

## I. LES LOISIRS ET LA FORET EN GENERAL

Avant de commencer, je tiens à vous préciser que nous nous intéressons uniquement aux forêts en Aquitaine. Par forêt, nous entendons les bois et forêts qui peuvent être proches de chez vous ou plus éloignés, mais pas nécessairement loin des villes. En revanche, les jardins publics ne font pas partie des forêts.

### **Q.1.1. Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis juillet 2011, avez-vous fréquenté les bois et forêts ?**

Citer – une seule réponse

1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus)
2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an)
3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an)
4. Jamais ⇒ **Q.1.4**

### **Si Q1.1 = mod 1 à 3 (ont fréquenté les bois & forêts)**

#### **Q1.2. Plus précisément, vous vous êtes rendu(e) en forêt... ?**

Citer – plusieurs réponses possibles

- 1- Durant la semaine / votre semaine de travail
- 2- Durant le week-end
- 3- Durant vos vacances

### **Si Q1.1 = 4 (ne fréquente jamais les bois & forêts)**

#### **Q1.4 Pour quelles raisons ne fréquentez-vous jamais les bois et les forêts ? Est-ce parce que ... ?**

En assisté – Plusieurs réponses possibles – En rotation aléatoire

- 1- Vous avez des problèmes de santé ou de mobilité physique
- 2- Vous avez peur de vous perdre
- 3- C'est un endroit qui ne vous attire pas
- 4- Vous n'avez pas le temps
- 5- Vous n'avez pas de moyen de locomotion pour y aller
- 6- Ça vous coûte trop cher de vous déplacer
- 7- Vous avez peur d'être agressé(e)
- 8- Vous avez peur des insectes, des animaux
- 9- C'est loin, il n'y a pas de forêts dans le coin
- 10- Vous n'avez pas l'occasion d'y aller
- 11- Vous n'y pensez pas
- 12- (Ne pas citer) Aucune de ces raisons

### **A TOUS**

#### **Q.1.5. À quelle distance, en km, se trouve la forêt la plus proche de chez vous (trajet aller), même si vous ne la fréquentez pas ?**

Enquêteur : si habite en forêt, notez 0

/\_\_\_\_/

NSP = 999

**A TOUS**

**Q1.6. Combien de temps faut-il pour s’y rendre (trajet aller, en minutes, quel que soit le mode de locomotion) ?**

Enquêteur : si habite en forêt, notez 0

/\_\_\_\_/

NSP = 999

→ **Si Q1.1 = 4 (ne fréquente jamais les bois & forêts) : ALLER en Q5.1**

Si Q1.1 = 1 à 3 (ont fréquenté les bois & forêts) → questions suivantes

Q1.7. Pour vous, la forêt en général remplit-elle les rôles suivants très bien, assez bien, assez mal ou très mal ?

*En rotation aléatoire*

Le fait-elle ... ?	Très bien	Assez bien	Assez mal	Très mal	(Ne pas citer) NSP
Q1.7.1 Produire du bois pour couvrir nos besoins en industrie et construction					
Q1.7.2 Produire du bois pour couvrir nos besoins en chauffage					
Q1.7.3 Abriter une faune et une flore diversifiée					
Q1.7.4 Protéger notre environnement (la qualité de l'eau, des sols, de l'air)					
Q1.7.5 Lutter contre le changement climatique					
Q1.7.7 Permettre aux habitants de pratiquer des loisirs					
Q1.7.7 Accueillir des touristes					

**Q1.8 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fréquenté les espaces naturels suivants ?**

*Note : utiliser les ordres de grandeur (« toutes les semaines » = « plus de 50 fois par an », « tous les mois » = « 10 à 12 fois par an », « quelques fois par an » = moins de 10 fois par an ») si nécessaire*

<b>Q1.8.1 La plage</b>	1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus) 2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an) 3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an) 4. Jamais
<b>Q1.8.2 Les rivières, les lacs, les plans d'eau</b>	1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus) 2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an) 3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an) 4. Jamais
<b>Q1.8.3 La montagne</b>	1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus) 2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an) 3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an) 4. Jamais
<b>Q1.8.4 La campagne (si besoin précisez : les plaines et les prairies agricoles, les vignes et les vergers ou encore les collines et les coteaux)</b>	1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus) 2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an) 3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an) 4. Jamais
<b>Q1.8.5 Les parcs ou espaces verts en ville</b>	1. Toutes les semaines (50 fois par an ou plus) 2. Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an) 3. Quelques fois par an (moins de 10 fois par an) 4. Jamais

**Si a fréquenté au moins un espace naturel, quelle que soit la fréquence et si Q1.1 <> Jamais**

**Q1.9 Lorsque vous vous rendez dans ce ou ces espaces naturels, vous arrive-t-il néanmoins de passer du temps en forêt, alors que ce n'est pas le but principal de votre déplacement ?**

(Enquêteur : Attention, il faut passer du temps en forêt, la traverser en voiture ne suffit pas)

1. Oui
2. Non

**II. LES PRATIQUES DE LA FORET**

**A TOUS CEUX QUI ONT FREQUENTE LES BOIS & FORÊTS DEPUIS UN AN (Q1.1 = mod 1 à 3)**

Q2.1. Dans quelle commune se trouve la forêt que vous avez le plus souvent fréquentée au cours de ces 12 derniers mois ?

(Attention : ce n'est pas nécessairement la plus proche, cf. Q.1.4)

*Note de haut d'écran : noter le nom de la commune ou le code postal*

**Si à cheval sur plusieurs communes, notez en une seule**

/ \_\_\_\_\_ /

NSP

Q2.2. Pouvez-vous préciser le département ?

Note de haut d'écran : noter le nom du département ou le code départemental

/ \_\_\_\_\_ /

NSP

**Q2.2.1. Connaissez-vous le nom de cette forêt ?**

- 1- Oui → Q2.2.1.1
- 2- Non → Q2.2.2

**Q2.2.1.1 Quel est son nom ?**

/ \_\_\_\_\_ /

**Q2.2.2. Est-ce que c'est une forêt aménagée pour le public ?**

Enquêteur : si question uniquement « qu'est-ce que cela veut dire : aménagé ? », répondre « des chemins et autres équipements prévus pour le public »

1. Oui
2. Non
3. (Ne pas citer) NSP

**Q2.3. A quelle distance (trajet aller, en km) se trouve cette forêt par rapport à votre domicile ?**

(Attention : ce n'est pas nécessairement la plus proche, cf. Q.1.4) Enquêteur : si habite en forêt, notez 0

/ \_\_\_\_\_ / kilomètres

NSP = 999

**Q2.4. Quelle est la durée moyenne du trajet aller (en minutes et quel que soit le moyen de locomotion : à pied, en voiture, en vélo etc.) pour vous y rendre ?**

Enquêteur : si habite en forêt, notez 0

/ \_\_\_\_\_ / minutes

NSP = 999

**Q2.5. En moyenne toujours, combien de temps restez-vous dans cette forêt (en minutes) ?**

/ \_\_\_\_\_ / minutes

NSP = 999

**Q2.6. Quel moyen de déplacement utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre à cette forêt ?**

Spontané - 1 réponse possible

Informatique / Note de haut d'écran : rappel réponse donnée en Q2.3 (trajet en km) et en Q2.4 (durée moyenne)

Enquêteur : vérifier la cohérence de cette réponse avec ce qui a été dit sur la distance et la durée moyenne du trajet

1. Voiture
2. A pied
3. Vélo
4. Moto
5. Transport en commun
6. Autres (préciser) / \_\_\_\_\_ /

**Q2.7 Toujours au cours de ces 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'aller plus loin pour vous rendre en forêt ?**

1. Oui ⇒ Q.2.8
2. Non



**Q.2.8. Et dans ce cas, quelle est la distance maximale que vous avez parcourue pour vous rendre en forêt (trajet aller, en km) ?**

/ \_\_\_\_\_ / kilomètres

NSP = 999

**Q2.9. Habituellement, allez-vous en forêt seul(e) ou en groupe ?**

1 réponse possible → noter l'habitude la plus fréquente

- 1- Seul ⇒ **Q2.11**
- 2- En groupe ⇒ **Q2.10**

**Q2.10 Plus précisément, vous y allez... ?**

En assisté - Plusieurs réponses possibles

- 1- En famille
- 2- Avec des amis
- 3- Autres (préciser) / \_\_\_\_\_ /

**Q2.11 Quelles sont les activités que vous pratiquez en forêt pour vos loisirs ?**

En assisté – Plusieurs réponses possibles – En rotation aléatoire

- 1- Promenade (seul, en famille ou entre amis)
- 2- Randonnée sportive
- 3- Repos, détente, « ne rien faire »
- 4- Activités motorisées (4X4, moto, Quad)
- 5- Cueillette (fleurs, fruits sauvages, champignons...)
- 6- Ramassage du bois
- 7- Observation des plantes et des animaux
- 8- Chasse
- 9- Pêche
- 10- Baignade, sports nautiques
- 11- Vélo ou VTT
- 12- Jogging
- 13- Pique nique
- 14- (Ne pas citer) Aucune de ces activités

**Q2.12 Je voudrais revenir un peu plus en détail sur vos habitudes de fréquentation. Ces 12 derniers mois toujours, vous diriez que vous êtes allé en forêt plutôt ... ?**

En assisté – 1 réponse possible

1. Toute l'année, et aussi souvent quelle que soit la saison ⇒ **Q2.12.3 puis Q3.1**
2. Toute l'année, mais plus ou moins souvent en fonction des saisons ⇒ **Q2.12.1, Q2.12.2 puis Q3.1**
3. Certaines saisons et pas d'autres ⇒ **Q2.12.1, Q2.12.2 puis Q3.1**

**Si Q2.12 = mod 2 ou 3 (fréquentation fonction des saisons)**

**Q2.12.1 Quelle(s) saison(s) avez-vous privilégiée(s), par ordre d'importance de la plus fréquente à la moins fréquente ? Et Ensuite ? Et ensuite ?...**

Entre 1 et 4 réponses possibles – Prendre en compte l'ordre de préférence

Note de haut d'écran : Si la personne a déclaré avoir été en forêt toute l'année mais à des fréquences différentes en fonction des saisons, les 4 saisons doivent logiquement faire l'objet d'un classement

- 1- Printemps
- 2- Eté
- 3- Automne
- 4- Hiver

**Q2.12.2 Pour chacune des saisons que vous venez de me citer, pouvez-vous m'indiquer combien de fois vous vous êtes rendu en forêt ? (de la plus importante à la moins importante)**

1- Reprendre les saisons citées en Q2.12.1	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Tous les jours ou presque</li><li>2. Toutes les semaines</li><li>3. Tous les mois</li><li>4. Moins souvent (que tous les mois)</li><li>5. (Ne pas citer) NSP</li></ol>
...	

**Si Q2.12 = mod 1 (fréquentation toute l'année, quelle que soit la saison)**

**Q2.12.3 En moyenne, combien de fois vous êtes-vous rendu(e) en forêt ?**

- 1- Tous les jours ou presque (plus de 100 fois par an)
- 2- Toutes les semaines (50 fois par an environ)
- 3- Tous les mois (entre 10 et 12 fois par an environ)
- 4- Moins souvent (que tous les mois)
- 5- (Ne pas citer) NSP

**III. L'ATTRACTIVITE DE LA FORET**  
***Caractérisation de l'espace naturel***

**A TOUS CEUX QUI ONT FREQUENTE LES BOIS & FORÊTS DEPUIS UN AN (Q1.1 = mod 1 à 3)**

**Q3.1 Qu'est-ce que vous aimez dans les forêts où vous êtes allé(e) ?**

En assisté – Plusieurs réponses possibles – En rotation aléatoire sauf items 10 et 11

- 1- Le calme
- 2- Les feuillus de type chênes, châtaigniers
- 3- Les résineux de type pins, sapins
- 4- Les sous-bois dégagés
- 5- Les animaux
- 6- Les arbres plantés de façon régulière
- 7- Les clairières
- 8- Les endroits où il y a de l'eau (lacs, rivières, plages)
- 9- Les bâtiments historiques et traditionnels
- 10- Le mélange de feuillus et de résineux
- 11- Les équipements d'accueil
- 12- (Ne pas citer) Aucun de ces éléments

**Q3.2 Et toujours dans ces forêts, quels sont les équipements d'accueil que vous appréciez d'avoir à disposition ?**

En assisté – Plusieurs réponses possibles – En rotation aléatoire

- 1- Des sentiers balisés ou de découverte
- 2- Des pistes cyclables
- 3- Des équipements de pique-nique
- 4- Des poubelles
- 5- Des chemins non balisés
- 6- Des parkings
- 7- Des parcours de santé
- 8- Des buvettes et restaurants
- 9- Des pistes pour les engins motorisés
- 10- (Ne pas citer)Aucun de ces équipements

**Q3.3 A l'inverse, qu'est-ce qui vous déplaît au point de ne pas aller dans certaines forêts ?**

En assisté – Plusieurs réponses possibles – En rotation aléatoire

- 1- Le monde
- 2- La présence d'équipements d'accueil
- 3- Les travaux forestiers
- 4- Les chasseurs
- 5- Les activités motorisées
- 6- Les ordures
- 7- La présence de résineux (pins ou sapins par exemple)
- 8- La présence d'arbres morts par terre
- 9- La présence de faune sauvage
- 10- Aucun de ces éléments (ne pas citer)

Q3.4 Je vais maintenant vous citer plusieurs types de forêts en Aquitaine. Pouvez-vous me dire si vous les appréciez ?

Q3.4.1 Forêts de sapins en montagne	oui	non	NSP
Q3.4.2 Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne	oui	non	NSP
Q3.4.3 Forêts de feuillus en plaine et plateau	oui	non	NSP
Q3.4.4 Forêt en bords de rivières et de fleuves	oui	non	NSP
Q3.4.5 Forêts cultivées de pins	oui	non	NSP
Q3.4.6 Forêts de dune du littoral	oui	non	NSP

**Inf. : si au moins un oui en Q3.4**

Q3.5 Et parmi ces forêts que vous appréciez, pouvez-vous me donner les deux que vous préférez, la première étant bien sûr celle que vous préférez ?

**2 réponses maximum possibles – Prendre en compte l'ordre de préférence**

**Note de haut d'écran : relire toutes les propositions avant de les faire classer**

Si oui en Q3.4 : Q3.5.1 Forêts de sapins en montagne
Si oui en Q3.4 : Q3.5.2 Forêts mélangées (feuillus et résineux) en montagne
Si oui en Q3.4 : Q3.5.3 Forêts de feuillus en plaine et plateau
Si oui en Q3.4 : Q3.5.4 Forêt en bords de rivières et de fleuves

Si oui en Q3.4 : Q3.5.5 Forêts cultivées de pins
Si oui en Q3.4 : Q3.5.6 Forêts de dune du littoral
(Ne pas citer) NSP

#### IV. L'ÉVOLUTION DE LA FORÊT

### A TOUS CEUX QUI ONT FREQUENTE LES BOIS & FORÊTS DEPUIS UN AN (Q1.1 = mod 1 à 3)

Abordons maintenant les changements qui ont touché la forêt il y a peu ou qui pourraient se produire à l'avenir.

**Q4.1 Tout d'abord, est-ce que les tempêtes Klaus de l'hiver 2009 ou Xynthia de l'hiver 2010 ont eu un impact sur votre fréquentation des forêts ?**

- 1- Oui ⇒ Q.4.2
- 2- Non / Ne connaît pas ces tempêtes ⇒ Q.4.4

**Q.4.2 Après ces tempêtes, avez-vous été conduit à ... ?**

Citer – une seule réponse

- 1- Renoncer à aller en forêt
- 2- Aller dans d'autres forêts que celles que vous fréquentiez auparavant
- 3- (Ne pas citer) Ni l'un, ni l'autre (aller en forêt mais pas pour faire la même chose qu'avant, rester plus à l'entrée du bois...)

**Q.4.3 Aujourd'hui, est-ce que vous diriez que vous avez retrouvé vos habitudes de fréquentation d'avant tempête ?**

- 1- oui => Q4.4
- 2- non => Q.4.3.1

**Si Q.4.3. = non (n'a pas retrouvé ses habitudes de fréquentation)**

**Q.4.3.1 Dans ce cas, est ce que... ?**

*Plusieurs réponses possibles (mais les trois premières s'excluent)*

- 1- Vous n'allez plus du tout en forêt
- 2- Vous allez moins souvent en forêt
- 3- Vous allez plus souvent en forêt
- 4- Vous allez maintenant dans d'autres forêts

**Q4.4 Est-ce que vous trouvez souhaitable qu'on exploite plus de bois dans les forêts d'Aquitaine, c'est-à-dire qu'on coupe plus de bois et plus souvent ce qui conduirait à des arbres plus jeunes et vraisemblablement moins variés ?**

1. Oui
2. Non
3. (Ne pas citer) NSP

**Q.4.5 Si l'on coupait davantage de bois en Aquitaine pour permettre de développer une filière d'énergie renouvelable (en offrant plus de bois de chauffage aux particuliers, aux collectivités et aux industriels), trouveriez-vous souhaitable d'exploiter plus de bois ?**

1. Oui
2. Non

3. (Ne pas citer) NSP

**Q.4.6 Si de tels changements devaient s'appliquer aux forêts où vous avez l'habitude d'aller, est-ce que vous seriez prêt à aller dans d'autres forêts situées plus loin que celle que vous fréquentez aujourd'hui ? (vous pouvez aussi continuer à visiter les mêmes forêts)**

- 1- Oui, je pourrai changer d'endroits
- 2- Non, je ne changerai pas d'endroits
- 3- (Ne pas citer) NSP

**Q.4.7. Pensez-vous qu'on devrait faire payer l'accès en forêt pour financer l'entretien des équipements de loisirs et de leur gestion ?**

- 1- Oui => Q5.1
- 2- Non => **Q.4.7.1**
- 3- (Ne pas citer) NSP => Q5.1

**Q.4.7.1 Pour quelles raisons ?**

*Spontané - Une seule réponse*

- 1- Je n'ai pas les moyens
- 2- On paye déjà d'une autre façon (par les impôts par exemple)
- 3- Je refuse le principe de payer pour aller en forêt
- 4- Autres, précisez

## V. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

### **A TOUS**

Pour terminer ce questionnaire, j'ai quelques questions à vous poser afin de mieux vous connaître.

**Q.5.1 Dans votre résidence principale, utilisez-vous un chauffage au bois ou à ses dérivés (plaquettes, granulés...) ?**

- 1- Oui => **Q.5.1.1 puis Q5.2** selon guidage sinon Q5.4
- 2- Non => **Q.5.1.2**
- 3- (Ne pas citer) NSP => Q5.2 selon guidage sinon Q5.4

**Si Q5.1 = oui (utilise un chauffage au bois ou ses dérivés)**

**Q.5.1.1 S'agit-il d'un chauffage principal ou d'appoint ?**

- 1- Principal
- 2- D'appoint
- 3- (Ne pas citer) NSP / RR

**Si Q5.1 = non (n'utilise pas un chauffage au bois ou ses dérivés)**

**Q. 5.1.2 Envisagez vous dans les années à venir de vous équiper d'un chauffage au bois (ou ses dérivés) ?**

*Note de haut d'écran : rappeler au besoin que le questionnaire n'est pas commercial*

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- Ne pas citer) NSP / RR

**Si en activité (S7 = mod 1 à 6)**

**Q.5.2 Quelle est votre durée de travail hebdomadaire ? (en moyenne sur l'année)**

En assisté - une seule réponse possible

- 1- Régime légal (35h/39h)
- 2- Moins que le régime légal
- 3- Plus que le régime légal
- 4- (Ne pas citer) RR

**Si en activité (S7 = mod 1 à 6)**

**Q5.3 Votre activité professionnelle est-elle liée à la forêt ou à la filière bois ?**

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- (Ne pas citer) RR

**Q5.4. Etes-vous propriétaire forestier ?**

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- (Ne pas citer) RR

**Q5.5 Quel est votre niveau d'étude ?**

Spontané - 1 réponse possible

- 1- Certificat d'étude primaire
- 2- BEPC
- 3- CAP-BEP
- 4- Bac
- 5- Bac +1/+2
- 6- Bac + 3/+4
- 7- Bac + 5 ou plus
- 8- Aucun diplôme
- 9- (Ne pas citer) RR

**Q5.6 Quelles sont les ressources mensuelles totales du ménage parmi les tranches suivantes (en brut) ?**

*Note de haut d'écran : Rappeler, au besoin, que le questionnaire est anonyme et que cette étude est réalisée pour le compte d'un organisme public de recherche. Vous pouvez donc être certain de la confidentialité de ces informations.*

- 1- < 1000€
- 2- Entre 1000€ et 1499€
- 3- Entre 1500€ et 2999€
- 4- Entre 3000€ et 4000€
- 5- > 4000€
- 6- (Ne pas citer) RR

Ce questionnaire est à présent terminé ! Il ne me reste plus qu'à vous remercier et à vous souhaiter une excellente journée/soirée de la part d'IRSTEA et de L'Université de Pau et des Pays de l'Adour

## Quotas utilisés pour l'échantillonnage dans l'enquête quantitative

### Annexe 2 Quotas utilisés pour l'échantillonnage dans l'enquête quantitative

#### Distribution des questionnaires par département

<i>Départements</i>	<i>Nombre d'interviews</i>
Dordogne	100
Gironde	100
Landes	100
Lot-et-Garonne	100
Pyrénées Atlantiques	100
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>

#### Structure de l'échantillon par quotas

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires.

<b>Taille de communes</b>	Gironde	Dordogne	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées atlantiques	Total
1 à 1999 hbts	19	58	44	44	32	197
>= 2000 hbts	81	42	56	56	68	303
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>500</b>

<b>Sexe</b>	Gironde	Dordogne	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées atlantiques	TOTAL
Hommes	47	47	47	47	47	235
Femmes	53	53	53	53	53	265
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>500</b>

<b>Age</b>	Gironde	Dordogne	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées atlantiques	TOTAL
de 15 à 29 ans	24	16	17	18	20	95
de 30 à 44 ans	25	22	24	23	24	118
de 45 à 59 ans	25	26	26	25	26	128
de 60 ans et plus	26	36	33	34	30	159
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>500</b>

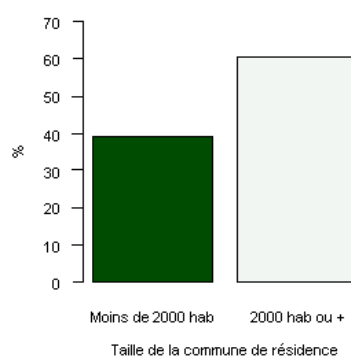
<b>CSP</b>	Gironde	Dordogne	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées atlantiques	<b>TOTAL</b>
Agriculteurs, exploitants	1	3	2	3	2	11
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	4	4	4	4	19
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8	4	5	4	6	27
Professions intermédiaires	14	10	12	11	13	60
Employés	17	16	16	16	17	82
Ouvriers	13	14	15	15	13	70
Retraités	26	36	32	33	30	157
Autres sans activité professionnelle	18	13	14	14	15	74
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>500</b>



## Principales caractéristiques socio-démographiques de l'échantillon

Taille de la commune de résidence	Effectif	Pct
1-Moins de 2000 hab	197	39,40
2-2000 hab ou +	303	60,60
Total	500	100,00

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012



Sexe du répondant	Effectif	Pct
1-Femme	265	53,00
2-Homme	235	47,00
Total	500	100,00

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

Sexe du répondant

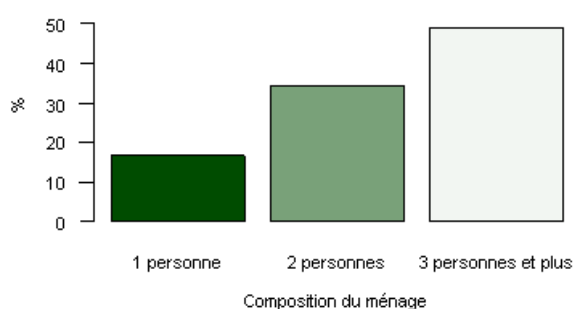


Taille du ménage	n	Moyenne	Écart-type	0%	25%	50%	75%	100%
Nombre de personnes	500	2,84	1,42	1,00	2,00	2,00	4,00	9,00

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

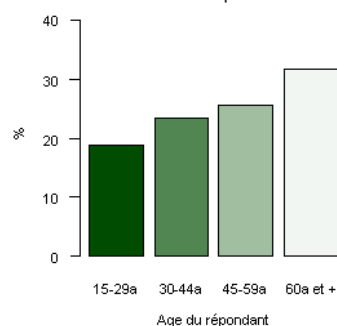
Taille du ménage	Effectif	Pct
1-1 personne	84	16,81
2-2 personnes	172	34,37
3-3 personnes et plus	244	48,82
Total	500	100,00

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012



Âge du répondant	Effectif	Pct
1-15-29a	95	19,00
2-30-44a	118	23,60
3-45-59a	128	25,60
4-60a et +	159	31,81
Total	500	100,00

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

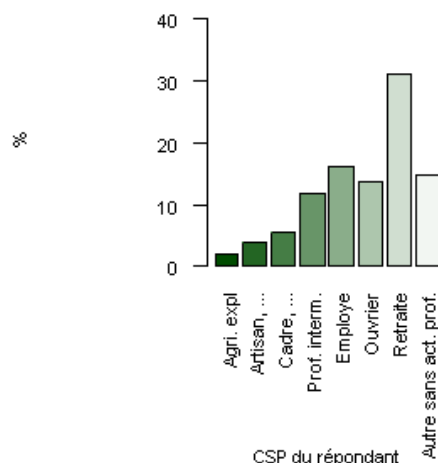


CSP	Eff	Pct
1-Agriculteur exploitant	10	2,00

1-Agriculteur exploitant	10	2,00
--------------------------	----	------

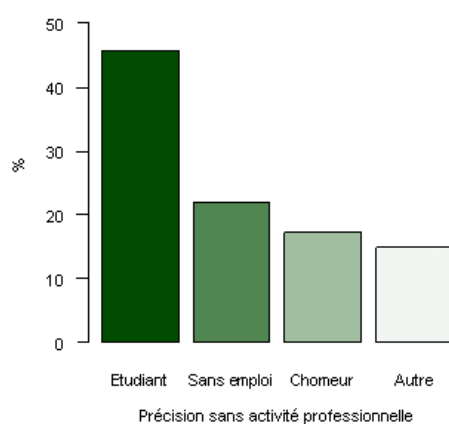
2-Artisan, commerçant, chef d'entreprise	20	4,00
3-Cadre, profession intellectuelle sup.	27	5,40
4-Profession intermédiaire	60	12,00
5-Employé	82	16,40
6 -Ouvrier	70	14,00
7-Retraité	156	31,27
8-Autre sans activité professionnelle	75	14,93
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>100,00</b>

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012



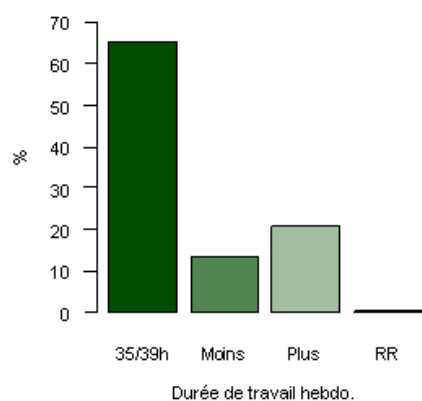
Sans activité	Effectif	Pct
1-Étudiant	34	45,74
3-Sans emploi	16	21,94
2-Chômeur	13	17,30
4-Autre	11	15,02
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,00</b>

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012



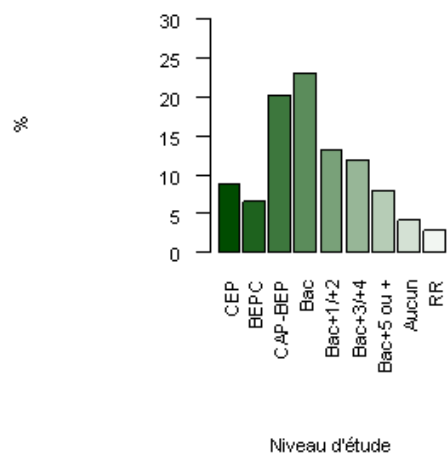
Durée de travail hebdomadaire	Effectif	Pct
1-35/39h	175	65,14
2-Moins	36	13,27
3-Plus	57	21,01
9-RR	2	0,58
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>100,00</b>

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

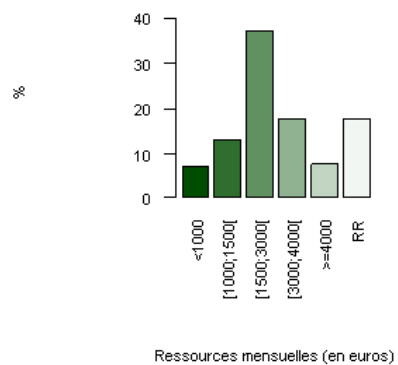


Niveau d'étude	Effectif	Pct
1-CEP	45	9,10
2-BEPC	34	6,71
3-CAP-BEP	101	20,28
4-Bac	116	23,26
5-Bac+1/+2	66	13,28
6-Bac+3/+4	60	11,99
7-Bac+5 ou +	41	8,23
8-Aucun	21	4,22
9-RR	15	2,93
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>100,00</b>

Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012



Ressources mensuelles	Effect	Pct
1-<1000	34	6,85
2-[1000;1500[	65	13,03
3-[1500;3000[	186	37,17
4-[3000;4000[	88	17,59
5->=4000	38	7,59
999-Refus de réponse	89	17,76
Total	500	100,00



Source : Irstea, Enquête « Fréquentation des forêts d'Aquitaine », 2012

## Réponse à la question Q2.2.1.1. : Nom de la forêt la plus fréquentée

### Annexe 3 Réponse à la question Q2.2.1.1. : Nom de la forêt la plus fréquentée

<i>Commune de résidence</i>	<i>Département d'origine (Q2.2.)?</i>	<i>Nom de la forêt ?( Q2.2.1.1)</i>
ST LAURENT DES HOMMES	24	forêt de la double
TRELISSAC	24	foret de cornille
CHANCELADE	24	SOL DE DIME NORD
VITRAC	24	BORIE DE BARD
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	MILAN
LE PIZOU	24	forêt de la double
ANNESSE ET BEAULIEU	24	forêt de barade
BOULAZAC	24	Forêt de Lanmary
SORGES	24	Forêt de Lanmary
AGONAC	24	Forêt de Lanmary
LE BUISSON DE CADOUIN	24	forêt de la Bessede
SALIGNAC EYVIGUES	24	forêt de barade
SARLANDE	24	beausoleil
STE MONDANE	24	domme
LE BUISSON DE CADOUIN	24	forêt de la Bessede
BERGERAC	24	forêt de la faye
SARLAT LA CANEDA	24	forêt de Campagnac
BERGERAC	24	La Force
LORMONT	40	Once
CENON	33	La Burthe
TALENCE	33	Le Bois de Thouars
COUTRAS	33	Forêt domaniale
BORDEAUX	33	parc de Cayac
LE TEICH	33	le parc de la chêneraie
AMBARES ET LAGRAVE	33	Forêt domaniale
YVRAC	33	Forêt de Bussac
LANDIRAS	33	forêt des landes
PELLEGRUE	33	domaine de la lirette
QUINSAC	40	forêt des landes
GRADIGNAN	33	Le Bois de Mandavit
ST SEURIN SUR L ISLE	33	forêt de la double

ST JULIEN EN BORN	40	forêt des landes
DAX	40	Bois de Boulogne
LIT ET MIXE	40	la forêt domaniale de Lyons
SOUSTONS	40	Forêt communale de Soustons
HEUGAS	40	le bois de perpet
BISCARROSSE	40	forêt des landes
STE EULALIE EN BORN	40	forêt des landes
HERM	40	forêt des landes
SANGUINET	40	forêt des landes
GAAS	40	forêt de Gaas
MEILHAN	40	le bois de Marsacq
ST PAUL LES DAX	40	Chantalaude
FOURQUES SUR GARONNE	47	forêt du Mas d'Agenais
VILLETON	40	forêt de campet
AGEN	47	forêt des landes
MARMANDE	47	forêt du Mas d'Agenais
REAUP LISSE	47	reaup lisse
BRAX	47	le gresse
ST SYLVESTRE SUR LOT	47	forêt de condom
LAMONTJOIE	47	Bois de la ville
ESTILLAC	40	forêt des landes
MARMANDE	47	La silhole
BIAS	40	forêt des landes
COUTHURES SUR GARONNE	47	forêt des landes
MARMANDE	47	forêt du Mas d'Agenais
VILLENEUVE SUR LOT	40	forêt des landes
LE PASSAGE	47	forêt de campet
SERIGNAC SUR GARONNE	47	le bois noir
MONBALEN	47	bois de naudy
HASPARREN	64	Forêt d'Iraty
BIDACHE	64	le bois de Mixe
BASSUSSARRY	64	bois communal d'Ustaritz
HENDAYE	64	Forêt communale de Biriadou
CHERAUTE	64	forêt des arambeaux
HASPARREN	64	Marmande
OGEU LES BAINS	64	Forêt de Ogeu
ASCAIN	64	forêt de Saint Pee

MAULEON SOULE	64	forêt des Arbailles
BIDART	64	forêt de Saint Pee
ANGLET	64	la forêt de la Pinada
ARTIX	17	forêt de la Palmyre
URRUGNE	64	col d'ibardin
BILLERE	64	Forêt communale de Laruns
ARUDY	64	Forêt du Bager
ANGLET	64	forêt de chiberta
PAU	64	bois de pau
BAYONNE	64	Forêt d'Iraty
PAU	64	bois de sauvagnon
CAMBO LES BAINS	64	colline de la bergerie
PAU	64	Bois de Pau
LONS	64	bois de pau
ST PALAIS	64	forêt de saint palais
ANGLET	64	la forêt de la Pinada
BELLOCQ	64	le gerony
BILLERE	64	bois de pau

# Grille Entretien – Riverains « La patrimonialisation de la forêt périurbaine landaise au quotidien »

## Annexe 4 Grille Entretien – Riverains « La patrimonialisation de la forêt périurbaine landaise au quotidien »

Nous réalisons un travail de recherche pour l'université de Pau et l'IRSTEA, organisme public de recherche en environnement et agriculture. Dans ce cadre, nous faisons une étude sur les usages de la forêt. Nous souhaitons particulièrement connaître la façon dont les habitants pratiquent et perçoivent la forêt. Pouvez-vous m'accorder quelques minutes de votre temps pour répondre à quelques questions ? (Bien sûr, l'enquête est traitée de manière anonyme).

*nb : Questions principales en gras, questions de relance en caractères normaux*

### **1) Pouvez-vous me parler de votre installation dans cette maison, dans ce lotissement (ou ce quartier) ? Pourquoi ici ?**

- Depuis quand ? (itinéraires de vie)
- Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?
- La proximité de la forêt a-t-elle été un facteur de ce choix ?
- Quel est l'historique du lotissement, de l'achat ou de la construction de la maison ?
- Comment décririez-vous votre lotissement, votre quartier ? Quel fonctionnement ? Comment voyez-vous sa position par rapport au centre-bourg et à la commune ?
- Pensez-vous que l'urbanisation doit se poursuivre / est suffisante ?

### **2) Qu'est-ce que vous pensez de la forêt landaise ?**

- Quels mots ou expressions auriez-vous envie d'employer pour qualifier la forêt landaise ? Pourquoi ?
- Connaissez-vous l'histoire de la forêt landaise ?
- Savez-vous à qui appartient la forêt ? Qui la gère ? (la forêt landaise en général mais aussi celle près de chez vous)
- Que pensez-vous de la manière dont la forêt est entretenue / exploitée (la forêt landaise en général mais aussi celle près de chez vous)
- Quelles sont ou devraient être les principales fonctions de la forêt landaise ?
- Pensez-vous qu'à l'heure actuelle la forêt landaise est menacée ? Pourquoi ? Quelles menaces éventuelles ?
- Votre cadre de vie a-t-il évolué ? La forêt a-t-elle évolué ? En quoi ?

**Au final, si vous deviez décrire la forêt landaise à quelqu'un qui ne la connaît pas, que lui diriez-vous ?**

### **3) Est-ce qu'il y a des endroits que vous considérez comme des lieux emblématiques (hauts lieux) de la forêt landaise ? Et pourquoi ?**

- Qu'est-ce que vous aimez dans la forêt d'une façon générale / dans la forêt landaise en particulier ?
- Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans la forêt d'une façon générale / dans la forêt landaise en particulier ?
- Si on dit « patrimoine », est-ce que cela vous fait penser à certains endroits particuliers de la forêt landaise ? Pourquoi ?
- Savez-vous si la forêt landaise fait l'objet de mesures de protection ? Est-ce important à vos yeux ou pas ? Pourquoi ?

#### 4) Fréquentez-vous la forêt ? (Pratiques personnelles de la forêt landaise)

- Quand, quelle fréquence ?
- Avec qui ? (en règle générale)
- Pour quoi faire ?
- Où ? Est-ce que vous pouvez montrer sur la carte ou lister les lieux forestiers que vous fréquentez (localement, à quelles occasions, avec quelle fréquence ?) ?
- Et pourquoi choisir ces lieux ?
- Est-ce que ces lieux vous paraissent représentatifs de la forêt landaise ? Pourquoi ?
- Depuis que vous êtes là, est-ce que votre pratique de la forêt a changé ?
- Avez-vous l'impression que les lieux (forestiers) que vous fréquentez ont évolué dans le temps ? (pourquoi ?)
- Est-ce que vous rencontrez des gens quand vous allez en forêt ? Qui ? Qu'est-ce qu'ils font, et qu'est-ce que vous en pensez ?
- Est-ce qu'il y aurait des choses à discuter collectivement entre propriétaires, mairie et riverains à propos de la forêt ?

#### 5) Pratiques dans leur propriété

- **Est-ce que la proximité de la forêt influence votre façon d'aménager votre jardin ?**  
Choix des espèces (locales / exotiques ? Strates plutôt arborées, arbustives, herbacées ? Jardin potager...), goûts esthétiques, arbres plantés par eux, arbres déjà là ? Entretien des arbres ?
- **Limites de propriété avec la forêt alentour : y a-t-il des nuisances à être à proximité d'une forêt ? Des points positifs ?**

Données de cadrage
--------------------

#### Lieu de l'entretien

Lieu et adresse précise de l'entretien :

Date :

Heure :

Durée :

Personne(s) interrogée(s) :

- Sexe
- Age
- Profession (si retraité, chômeur faire préciser l'activité antérieure, si étudiant, faire préciser en quoi)

#### Observation de la propriété :

- Etat d'entretien : débroussaillage/élagage/végétation contiguë au bâti...
- Descriptif sommaire de la parcelle forestière contiguë (essences, sous-bois, état d'entretien, ...)
- Espèces présentes ? Arbres, arbustes, plantes, ... ?
- Matériaux de construction de la maison (PVC, ...)
- Présence de dépôts de combustible (citerne gaz, ...)